Rapport d'Activités

Exercice 2009



75 ASSOCIATIONS

pour dire non à l'indifférence



AVANT-PROPOS

« Il n'y aura pas de progrès dans le monde tant qu'il y aura des enfants malheureux » Albert EINSTEIN

2009, l'année de tous les dangers, de toutes les catastrophes économique, financière, immobilière, écologique, relayées par une presse et des titres de Une plus alarmistes les uns que les autres. Dans cette avalanche d'informations, il n'a pas toujours été facile de trouver une place pour parler des plus fragiles, des plus vulnérables, de ces êtres en devenir dont la société voudrait qu'ils soient déjà des petits hommes. S'il est vrai que les risques sont importants, nous ne pouvons pas vivre dans la peur. Les enfants ont besoin d'espoir, ils doivent pouvoir se projeter dans l'avenir. C'est dans ce contexte que la Voix De l'Enfant a, tout au long de l'année, maintenu le cap avec comme objectif, fixé avec ses associations membres et ses partenaires, de mettre l'enfant au cœur de nos priorités en respectant ses besoins et ce temps de l'enfance nécessaire à son développement et à son épanouissement.

Le meurtre de Marina, la séquestration pendant 7 années de Dylan, et bien d'autres jeunes victimes de coups ou de violences sexuelles, le Proche-Orient, le trafic des jeunes footballeurs africains laissés pour compte s'ils ne conviennent pas à leur arrivée en France, ou ces très jeunes filles qui sont victimes, chez nous, d'esclavage moderne, les mineurs isolés étrangers en errance dans nos villes, les enfants des quartiers dits « sensibles » sont des situations qui ont ponctué les actions de la Voix De l'Enfant en 2009.

Au cours de cette année 2009, la Voix De l'Enfant a interpellé les responsables politiques sur plusieurs projets ou propositions de loi qui, après une étude approfondie, sont apparus comme portant atteinte aux droits de la personne, adulte ou mineur. Les prises de position de la Voix De l'Enfant à l'encontre de ces projets et propositions de loi comme l'inscription de l'inceste dans le Code Pénal ou la création de Centres de Rétention Sûreté pour des présumés récidivistes à la particulière dangerosité ont été perçues comme paradoxales par des associations de protection de l'enfance. Il en a été de même lorsque la Voix De l'Enfant a adhéré à la suppression de l'Institution du Défenseur des Enfants dans le cadre du projet de loi organique devant notamment définir les fonctions du Défenseur des Droits.

La Voix De l'Enfant a toujours pris parti pour l'enfant mais dans un souci permanent d'équité, elle a toujours veillé à ce que les mesures prises pour protéger les enfants ne portent pas atteinte aux Droits de l'Homme. Elle a à cœur de rappeler que dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé « que l'enfance a droit à une aide et une assistance spéciale ».

Martine BROUSSE Directrice de la Voix De l'Enfant

SOMMAIRE

Activités Fédératives	p. 3 à 14
Rencontre Annuelle	
Séminaire inédit	
Réunions Ministérielles – Présidence de la République Commission Nationale Committe des Pusites des l'Ulemans de l'U	
Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme Creupement d'Intérêt Public Enfance en Danger	
 Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger Groupement d'Associations de Défense et d'Assistance à l'Enfant Victime 	
Table Ronde « Faut-il juger les enfants soldats ? »	
Conférences	
La Protection des Enfants sur Internet	
Commissions Juridiques	
Travaux & Projets de Loi	
Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques	
Nouveaux membres	
Fonds d'Aide aux programmes nationaux / internationaux / programmes d'urgence	
Actions France	p. 15 à 21
Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires	ρ. 13 α 21
- Ouvertures	
- Projets	
- Suivi	
La Première Salle d'Audition Protégée au Tribunal	
• Les Commissions	
- Pluridisciplinaire sur l'Enfance Maltraitée	
- Groupe de Travail « Prévention »	
Affaires judiciaires en cours et constitutions de Partie Civile	
Suivi des familles	
• Formations	
Actions Européennes	p. 22 à 24
Programme Train Together	
Programme Léonardo	
Actions Intermeticanles	25 \ 20
Actions Internationales	p. 25 à 29
Les programmes d'établissement de l'état civil des enfants Séigne Asia / La Voix De l'Enfant	
 Séisme Asie / La Voix De l'Enfant – E. Leclerc Missions Israël / Palestine 	
 Programme « Droits de l'Homme en Cisjordanie et dans la bande de Gaza » 	
Interventions d'urgence	
Communication	p. 30 à 33
Rendez-vous	
Manifestations	
Les Partenaires	n 34 à 40
Partenaires institutionnels	p. 5 i u io
Partenaires privés	
Lancement de nouveaux partenariats	
Les Médias	
Projets 2010	
Annexes	



Activités Fédératives

→ RENCONTRE ANNUELLE 2009

Les prises de position de la Voix De l'Enfant

Les 5 et 6 juin 2009, une quarantaine d'associations membres s'est retrouvée pour échanger sur le thème retenu par le Conseil d'Administration « la Voix De l'Enfant face à l'actualité, aux informations et aux déclarations des gouvernants. Confrontée à des situations d'enfants en souffrance, d'enfants en danger, d'enfants victimes, à des mesures plus répressives qu'éducatives, interpellée, sollicitée, elle réagit. Que penser des prises de position de votre association fédérative ? Répondent-elles à ses objectifs et aux attentes de ses membres ? Sont-elles excessives ? Pas assez fréquentes ? Orientées ? Timorées ? Etes-vous assez informés ? Vous sentez-vous partie prenante des prises de position de la Voix De l'Enfant ? Si non, pourquoi et que souhaiteriez-vous ? Pensez-vous que la façon de communiquer de la Voix De l'Enfant lui donne une connotation politique ? Si oui, pourquoi ?

Ces questions interpellent car la Voix De l'Enfant est régulièrement sollicitée pour répondre à des faits d'actualité. Aussi, afin de réfléchir et d'approfondir les positions de la Voix De l'Enfant, le Conseil d'Administration a souhaité la participation et l'intervention d'un journaliste et d'un avocat. Anne Gintzburger - Journaliste, Reporter et Productrice et Maître Gwenaëlle Madec – Avocat ont accepté d'animer et d'enrichir les débats qui se sont avérés très positifs et fructueux.

Après un rappel de ce que sont les buts de la Voix De l'Enfant « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit où qu'il soit » et sa mission « se plaçant hors de toute considération politique, philosophique ou confessionnelle », il a été rappelé le rôle de la Voix De l'Enfant qui est notamment d'être Porte-parole des enfants en France et dans le monde ; d'être force de propositions pour l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, des traités internationaux et européens ainsi que de la législation nationale ; de défendre la dignité et l'intégrité de l'enfant notamment dans sa famille, d'élaborer et de soumettre des propositions de textes à caractère éthique, juridique, réglementaire ou législatif.

A partir de situations concrètes, un exposé général a introduit les deux Tables Rondes. Anne Gintzburger a rappelé que l'actualité est très dense et de ce fait, l'information est difficile, il est donc essentiel de faire un tri. Elle a fait part de ses impressions sur la façon de communiquer de la Voix De l'Enfant. Elle a notamment mis en évidence une des forces de la Voix De l'Enfant qu'est le maillage réalisé par les acteurs de terrain ainsi que la qualité des informations transmises qui sont recoupées par le biais du travail en réseau que génère la vie fédérative. Elle a souligné ce qui donne une légitimité à la Voix De l'Enfant : lorsqu'elle dénonce un dysfonctionnement, elle présente toujours une proposition concrète. Anne Gintzburger a aussi insisté sur la capacité d'indignation qui sous tend les prises de position de la Voix De l'Enfant et le devoir d'insolence qu'elle sait utiliser à bon escient. Maître Gwenaëlle Madec a insisté sur le travail juridique réalisé au sein de la Voix De l'Enfant avant tout départ d'un Communiqué de Presse ou autres supports de communication. Cette démarche est une garantie qui donne une légitimité aux propos tenus par la Voix De l'Enfant. Par ailleurs, concernant les affaires de maltraitance ou propositions de loi, comme celle relative à l'inceste, l'équipe du Siège saisit, pour avis, la Commission Juridique.

Il ressort des discussions de cette rencontre que l'ensemble des participants demande que la Voix De l'Enfant poursuive son action de communication à l'identique et qu'elle continue de bousculer et d'interpeller pour que l'enfant devienne une priorité dans la société. Plusieurs recommandations ont été adoptées et seront évaluées lors de la prochaine Rencontre Annuelle en 2010.

→ SEMINAIRE INEDIT

Echanges de points de vue, discussions de fond sur des questions essentielles pour participer pleinement à l'évolution de la Voix De l'Enfant, furent les grands moments du séminaire qui a réuni le 7 février d'une part, le matin, les Administrateurs et d'autre part l'après-midi, Administrateurs et équipe du Siège.

Ce moment privilégié a été l'occasion de réaffirmer les objectifs et les moyens que les Administrateurs et les associations donnent à la Voix De l'Enfant pour les atteindre.

A partir de questions comme : « Pourquoi votre association est-elle adhérente à la Voix De l'Enfant ? » ou « Pourquoi êtes-vous personnellement engagé(e) à la Voix De l'Enfant en tant qu'Administrateur ? En tant qu'Administrateur, qu'apportez-vous ou qu'aimeriez-vous apporter à la Voix De l'Enfant ? » Ou encore « En tant qu'Administrateur, qu'attendez-vous du Conseil d'Administration ? Du Bureau ? De l'équipe des permanents ? ». Ce qui est ressorti de façon unanime et commune à tous, c'est l'intérêt, la protection et la parole de l'enfant, parole que porte la Voix De l'Enfant au niveau national et international.

Chaque Administrateur s'est exprimé, ainsi que les membres de l'équipe. Plusieurs dispositions ont été retenues, notamment l'implication d'Administrateurs dans des actions initiées et portées par la Voix De l'Enfant ou par une association membre, telles que les programmes état civil ou l'organisation d'une Table Ronde sur « Faut-il juger les enfants soldats ? ».

Par ailleurs, afin de remédier aux difficultés qu'implique le suivi de l'ensemble des travaux menés par la Voix De l'Enfant et pour pallier à l'absence d'Administrateurs, il a été proposé et accepté que chaque Administrateur ait une personne qui pourrait le représenter. L' «attaché» sera présent aux Conseils d'Administration pour suppléer en cas d'absence, mais surtout participera aux travaux des Commissions et autres réunions animées par la Voix De l'Enfant.

Les discussions très riches ont amené le Conseil d'Administration à poursuivre ses réflexions au cours d'une autre réunion exceptionnelle qui s'est tenue avec l'équipe du Siège le 18 février.

Suite à ces deux réunions très positives, l'ensemble des Administrateurs s'est engagé à renforcer les liens avec l'équipe du Siège, à participer davantage au suivi des programmes développés et portés par la Voix De l'Enfant et à nommer rapidement un « attaché ». Rendez-vous est pris en 2010 pour faire un point sur ces initiatives et envisager l'avenir, pour améliorer encore plus le fonctionnement fédératif et la mise en réseau.

→ REUNIONS MINISTERIELLES PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Ministère de l'intérieur

Le 15 juin, la Voix De l'Enfant a participé à la Journée de Rencontre avec les associations d'aide et de victimes, organisée par le Ministère de l'Intérieur sur le thème de «la sécurité au service des victimes». Au cours de cette réunion le Ministre a annoncée la mise en place de Brigades de Protection des Familles.

Le 2 juillet, la Voix De l'Enfant a été invitée à une réunion du Comité Interministériel de la Prévention, dans le cadre du projet d'élaboration du plan national de prévention prévu pour septembre. A l'occasion de cette rencontre, la Voix De l'Enfant a présenté ses propositions en matière de prise en charge des victimes et a donné en exemple des bonnes pratiques, dans ce domaine, réalisées par plusieurs de ses associations membres, telles que le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale et l'Association d'Enquête et de Médiation.

Ministère de la Justice

Le Président Bernard Cordier et Martine Brousse, la Directrice ont été reçus, le mardi 13 octobre à la Chancellerie, par le Conseiller Chargé des mineurs, des victimes et de l'accès au droit.

Premier Ministre

En septembre, la Voix De l'Enfant a été reçue par la Conseillère Juridique du Premier Ministre. Au cours de cette rencontre, la Voix De l'Enfant a présenté ses actions et projets et a fait part de ses remarques sur les propositions de loi, en cours de discussion, devant le Parlement.

Secrétariat d'Etat à la Famille

En septembre, à la demande de Madame Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, le Président, Bernard Cordier et la Directrice Martine Brousse ont été reçus par cette dernière en présence de deux conseillers. L'un et l'autre ont fait part de leurs préoccupations et dénoncé de nombreux dysfonctionnements en matière de protection de l'enfance.

Le 14 octobre, le Secrétariat d'Etat a organisé une Table Ronde sur la protection de l'enfance à laquelle une dizaine d'associations a été invitée. La Voix De l'Enfant a présenté des propositions permettant d'apporter des réponses adaptées pour améliorer le système actuel de protection de l'enfance. La Ministre a annoncé qu'elle mettrait tout en œuvre pour que des affaires, comme celle de la petite Marina, ne se reproduisent plus.

Le 2 décembre, la Voix De l'Enfant a participé à la journée technique de la protection de l'enfance, au Ministère de la Santé à laquelle les Conseils généraux, les Directions Départementales de la protection judiciaire et les Juges des enfants étaient également conviés. Les institutions ont présenté leur organisation et leur fonctionnement en matière de traitement des informations préoccupantes.

Réunion de travail, à l'Elysée, avec le Président de la République

La Voix De l'Enfant a été invitée par le Président de la République, Monsieur Nicolas Sarkozy, le 20 novembre, au Palais de l'Elysée, pour une réunion de travail avec neuf autres associations de protection de l'Enfance. La Directrice Martine Brousse a présenté au Président de la République, ainsi qu'aux deux Ministres présentes, Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Justice et des Libertés et garde des Sceaux et Madame Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, les propositions de la Voix De l'Enfant pouvant contribuer à l'amélioration d'une réelle politique de protection de l'enfance. Par ailleurs, elle a interpellé le Président de la République sur deux points : la situation en France des mineurs isolés étrangers et la situation des familles avec enfants dans les Centres de rétention administrative. Pour conclure les échanges, le Président de la République a annoncé la mise en place d'Etats généraux de l'enfance au cours du premier semestre 2010.

Réunion au Secrétariat d'Etat aux Sports

La Voix De l'Enfant a été conviée à participer aux réflexions menées par le Secrétariat d'Etat aux Sports dans le cadre de la lutte contre le trafic des mineurs dans le milieu sportif, sujet sur lequel, cette dernière, travaille depuis de nombreuses années en France et à l'international.

→ COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME (CNCDH)

En 2009, la composition de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a été renouvelée. La Voix De l'Enfant a été désignée pour être membre comme 29 autres associations ou organismes. Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant a été élue par ses pairs, vice-présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. En juillet, la Voix De l'Enfant a participé à l'installation officielle de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, par le Premier Ministre, Monsieur François Fillon, à l'Hôtel Matignon.

Dès le mois de juin, la Voix De l'Enfant s'est investie dans les nouvelles commissions. Elle participe désormais prioritairement à la sous-commission C « Questions nationales », mais aussi à la commission A « Questions de société, questions éthiques et éducation aux Droits de l'Homme».

Elle a poursuivi activement son travail au sein du comité de rédaction relatif à la traite des êtres humains et les formes d'exploitation. Elle a d'ailleurs participé à un colloque à ce sujet co-organisé par la CNCDH et le Bureau International du Travail. En décembre, l'Assemblée Plénière a adopté un avis présentant 92 recommandations pour que des améliorations soient apportées dans la prise en charge des victimes mineures et majeures, notamment la mise en sécurité des victimes et de leurs proches si nécessaire, l'accès à la Justice sans discrimination, l'indemnisation équitable et la régularisation de leur situation administrative en France.

En septembre, la Voix De l'Enfant est intervenue lors du Séminaire de Rentrée de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Ce fut l'occasion pour la nouvelle commission de se fixer les objectifs d'une meilleure visibilité et communication afin de porter au mieux à la connaissance de tous, l'universalité, l'indivisibilité et le respect des Droits de l'Homme.

Lors de deux Assemblées Plénières, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme a présenté ses travaux devant deux Ministres : en octobre, Monsieur Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et en novembre, le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement Solidaire, Monsieur Eric Besson.

La Voix De l'Enfant est attentive au projet de loi organique relatif au Défenseur des Droits qui inclurait les missions du Défenseur des enfants, ainsi qu'au projet de réforme de la procédure pénale qui, notamment, supprimerait le Juge d'Instruction.

→ GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ENFANCE EN DANGER

Réunion associations / GIPED

Le 3 juin, les associations, ayant une activité ou un service d'écoute pour les mineurs victimes, se sont réunies avec l'Equipe du SNATED (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger), au siège de la Voix De l'Enfant. Au cours des discussions, les participants ont notamment souligné que le nombre de situations faisant l'objet d'un signalement, avait augmenté. Pour le 119, cela pourrait correspondre à une transmission plus précoce qu'auparavant, en application de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance. La notion « d'enfance en danger » plus large « qu'enfance maltraitée » semblerait favoriser les transmissions d'informations préoccupantes.

Les associations présentes considèrent que les professionnels du réseau local jouent un rôle essentiel pour une bonne prise en charge des mineurs victimes et souhaitent que ces derniers soient soutenus et leur travail conforté.

Conseils d'Administration du GIPED

En tant qu'Administrateur, la Voix De l'Enfant a participé aux quatre Conseils d'Administration du GIP Enfance en Danger. Au cours des Conseil d'Administration, la Voix De l'Enfant a interpellé à plusieurs reprises le Président et le Directeur notamment sur le mode de fonctionnement du Conseil et sur les questions qui y étaient traitées considérant que ces dernières ne traitaient que l'aspect administratif et rarement les questions relatives au fond. Le 28 octobre, la Voix De l'Enfant a participé à l'Assemblée Générale du GIPED au cours de laquelle une nouvelle Présidente a été élue : Madame Patricia ADAM, Députée du Finistère. Durant l'Assemblée Générale, la nouvelle Directrice Générale du GIPED, Marie-Paule Martin-Blachais, a été présentée.

→ GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS DE DEFENSE ET D'ASSISTANCE A L'ENFANT VICTIME

En janvier, les associations du GADAEV se sont réunies pour élaborer des recommandations communes, sur le rapport Varinard relatif aux propositions de réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante.

Les recommandations n'ont finalement pas été adressées au Ministère de la Justice, toutes les associations n'étant pas favorables pour prendre position sur un sujet qui n'était pas commun à toutes.

En mai, la Voix De l'Enfant a participé à la seconde réunion qui s'est tenue au siège de l'association Enfance et Partage. A la suite des travaux, il est ressorti que la proposition de loi relative à l'inceste ne faisait pas l'unanimité entre les associations. Toutefois, une réflexion de fond sur la notion de consentement du mineur à toute relation sexuelle avec un adulte, concernant non seulement les mineurs victimes d'inceste mais tous les mineurs victimes de violences sexuelles, s'est poursuivie et cette question a été retenue pour les prochaines réunions.

→ TABLE RONDE «FAUT-IL JUGER LES ENFANTS SOLDATS?»

A l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'association membre *Parcours d'Exil* et la Voix De l'Enfant ont co-organisé, le 14 décembre 2009, une Table Ronde sur le thème « *Faut-il juger les enfants soldats ?* ». *Parcours d'Exil* et la Voix De l'Enfant ont choisi cette année symbolique pour lever le voile sur un sujet tabou, trop souvent passé sous silence par les États et méconnu du grand public. Si la situation internationale concernant l'utilisation des enfants dans des conflits armés reste alarmante, notamment en Afrique, le regard que leur portent nos sociétés et leur réintégration, restent un enjeu majeur. Stigmatisés, ils sont le plus souvent rejetés du fait de leur lourd passé.

En réunissant juristes, psychiatres, militaires et responsables associatifs autour d'une même table, tout l'enjeu de la conférence était d'apporter aux professionnels et aux instances nationales et internationales, des éléments concrets permettant d'aborder la question de la réinsertion des ex-enfants soldats dans sa globalité, à la fois sous les angles juridique et médico-psychologique.

Riche en débats et en témoignages, cette Table Ronde a généré une véritable dynamique de réflexion et a permis d'élaborer des propositions dont le projet a été présenté et discuté à l'issue de la journée par Martine Brousse et Pierre Duterte. Ces recommandations visent trois objectifs : lutter contre « l'utilisation » des enfants dans les conflits armés, définir un cadre juridique qui, lors de poursuites pénales, respectera le mineur sujet de droit et instaurer un dispositif d'accompagnement favorisant la réintégration des enfants soldats. En cours de finalisation, elles seront prochainement remises aux instances nationales et internationales.

→ CONFERENCES

La Voix De l'Enfant a participé et/ou est intervenue au cours de conférences suivantes :

En octobre, La Voix De l'Enfant est intervenue lors d'une conférence co-organisée par l'Université d'ASSAS à Paris et le Bureau International Catholique de l'Enfance, sur le thème des mineurs délinquants en France.

A l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Protection Judiciaire de la Jeunesse a organisé début décembre un colloque intitulé « Vers une Stratégie Européenne Commune en Justice Juvénile ». Martine Brousse est intervenue, au nom de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, sur le thème « Stratégies de traitement et de réinsertion sociale durable des jeunes en conflit avec la loi sous l'angle des droits de l'enfant. »

En décembre, la Voix De l'Enfant a participé, en tant qu'expert, à une audition des ONG par le Conseil de l'Europe qui prépare des lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants.

→ LAPROTECTION DESENFANTS SUR INTERNET

Tour de France des établissements scolaires

La Voix De l'Enfant observe, recueille et communique sur l'usage fait, par les mineurs, des nouvelles technologies, en particulier des outils numériques. Elle réalise, auprès des enfants et des parents, un travail de prévention face aux dangers liés aux usages du Web, tout en favorisant l'information et l'éducation, plutôt que l'interdiction et la « diabolisation ».

A travers le « Tour de France des établissements scolaires », CALYSTO, membre de la Voix De l'Enfant, informe les élèves, les parents et les enseignants sur les enjeux et sur les risques liés à l'utilisation d'Internet. Des experts qui se déploient sur tout le territoire, animent des journées d'information dans les écoles, les collèges et les lycées.

Pour la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la Voix De l'Enfant a réalisé une vidéo avec Google, afin de sensibiliser et de conseiller enfants et parents, sur les pratiques Internet des jeunes générations. Bruno SOLO, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, a prêté son image et son énergie à la réalisation de ce petit film, qui a rencontré un vif succès. La vidéo est disponible sur le site Internet www.lavoixdelenfant.org et sur la chaîne YouTube de la Voix De l'Enfant : www.youtube.com/VDEenfants

Comité de Suivi Protection de l'Enfant et Internet

La Voix De l'Enfant a participé aux réunions du Comité de Suivi Protection de l'Enfant et Internet au Ministère de la Santé, portant sur :

- Le bilan de la campagne publicitaire « Où est Arthur » : un film pour alerter sur les dangers potentiels d'Internet.
- La présentation de la campagne du portail media.famille.gouv.fr.
- La présentation de l'enquête Ipsos sur l'installation du logiciel de contrôle parental, réalisée par Internet auprès de 600 parents ayant au moins un enfant de 6 à 17 ans.
- La démarche de normalisation des logiciels de contrôle parental et la formation d'un Comité de Suivi spécifique à cet égard.
- La présentation d'un exemple de logiciel destiné à la protection de l'enfance sur Internet.

Programme Confiance Internet Sans Crainte 2009 – 2010

Le mardi 13 octobre, la Voix De l'Enfant a participé à la première réunion du Comité de pilotage Safer Internet. Internet Sans Crainte est le programme national de sensibilisation des jeunes aux risques et enjeux de l'Internet représentant la France au sein du projet européen « Safer Internet Plus » qui regroupe 26 pays de l'Union européenne. Ce programme, soutenu par la Commission Européenne depuis 2005, a été reconduit à compter du 1er juillet 2009 et est placé sous l'égide de la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), rattachée au Ministère de l'Education Supérieure et de la Recherche et au Secrétariat d'Etat à l'Economie Numérique.

→ COMMISSIONS JURIDIQUES

La Commission Juridique s'est réunie deux fois au cours de l'année, au siège de la Voix De l'Enfant. Lors des réunions, avocats et juristes, après avoir étudié les documents, ont donné un avis sur les propositions de parties civiles, préparé un argumentaire sur certains aspects juridiques à défendre dans l'une ou l'autre des affaires en cours. Les membres ont également étudié des textes législatifs ou projets de réformes.

En juillet, les membres de la Commission ont débattu sur la proposition de loi, relative à l'inscription de l'inceste dans le Code pénal, adoptée par l'Assemblée Nationale en première lecture. Ils ont constaté que la proposition n'améliorerait pas la situation législative actuelle et le traitement des mineurs victimes. Ils ont

cependant souligné qu'il aurait été intéressant et utile d'instaurer une présomption de contrainte, à toute relation sexuelle d'un mineur avec une personne de sa famille, ainsi qu'avec toute personne ayant une relation d'autorité sur le mineur.

En octobre, la Commission a souhaité approfondir les propositions présentées par la Voix De l'Enfant pour améliorer les politiques actuelles de protection de l'enfance notamment en établissant un principe de précaution, en instaurant un système de traçabilité pour les familles signalées à risques et qui déménagent très souvent, en créant des outils d'information d'un département à l'autre, en définissant les notions d'information préoccupante et de signalement; et en remobilisant les professionnels avec une réelle réforme du système de détection des situations d'enfants en danger.

→ TRAVAUX & PROJETS DE LOI

Proposition de loi sur l'inceste

Dans le cadre de la proposition de loi de Madame Marie-Louise FORT, relative à l'inscription de l'inceste dans le Code Pénal, la Voix De l'Enfant a réagi à cette proposition notamment en diffusant trois Communiqués de Presse. Par ailleurs, la Voix De l'Enfant a adressé plusieurs courriers à l'ensemble des Députés et Sénateurs afin de les alerter sur les dangers de cette proposition de loi dont certaines des dispositions si elles étaient adoptées, génèreraient une inégalité de traitement entre deux sœurs victimes de leur père, l'une étant mineure, l'autre majeure; entre des mineurs victimes d'un oncle éloigné et ceux victimes d'un entraîneur sportif, d'un aumônier, d'un éducateur ou d'un professeur.

La proposition a été modifiée au cours des débats devant l'Assemblée Nationale et des travaux de la Commissions des Lois du Sénat. Monsieur Béteille, Rapporteur de la Commission des Lois du Sénat, a auditionné, en juin, la Voix De l'Enfant, qui a pu expliciter sa position.

Afin d'étayer ses arguments, la Voix De l'Enfant a réalisé une étude comparative au niveau européen et a constaté d'une part que de nombreux pays condamnaient l'inceste – que la victime soit mineure mais aussi parfois majeure - et que d'autre part, certains l'interdisaient sans le désigner précisément comme « inceste » mais comme « relations sexuelles avec un membre de la famille ». De plus, cette notion tend à être réformée car, pour certains pays, elle constitue une infraction contre la morale et la famille et non pas contre la personne.

La Voix De l'Enfant a demandé qu'avant toute nouvelle réforme législative, une évaluation de l'application effective des textes législatifs et réglementaires existants soit diligentée et que des moyens tant humains que financiers soient octroyés afin d'appliquer les textes existants relatifs à la protection de l'enfance. Elle considère que le nouveau texte ne répondra pas aux besoins des professionnels dans leurs travaux de recherche de la manifestation de la vérité et sera préjudiciable à l'ensemble des mineurs victimes d'infraction sexuelle. Suite aux courriers et à la documentation envoyés, la Voix De l'Enfant a reçu plusieurs dizaines de réponses des Députés et a été citée lors des débats parlementaires par l'un d'entre eux.

Liste noire controversée

Depuis plusieurs années, la Voix De l'Enfant participe aux travaux relatifs à l'utilisation d'Internet et la protection des enfants. Elle a notamment étudié les différentes dispositions concernant les listes noires et listes blanches avec l'ensemble des associations et des opérateurs concernés.

C'est dans ce cadre que Martine Brousse est intervenue, le samedi 14 février sur RMC pour faire non seulement connaître la position de la Voix De l'Enfant suite à la déclaration du Président de la République qui annonçait la création d'une « liste noire » des sites pédopornographiques sur Internet, mais également pour rappeler que des listes noires et listes blanches existaient déjà depuis guelques années.

Création d'un code de justice des mineurs

En mars, la garde des Sceaux, Madame Rachida Dati a annoncé la création d'un Code de Justice des mineurs. De nombreuses propositions de la Commission Varinard qui étaient très controversées ont été abandonnées.

Cependant le projet de réforme de l'Ordonnance du 2 février 1945 semble s'inscrire dans un esprit davantage répressif qu'éducatif. Le magistrat n'aura plus la possibilité de tenir compte de la capacité de discernement d'un jeune. Un discours sécuritaire prend le pas sur l'éducatif. Ces mesures génèrent dans notre société, la peur des jeunes. Peu de temps après sa prise de fonction au Ministère de la Justice, Madame Michèle Alliot Marie a annoncé que la réforme de la justice des mineurs était reportée en 2010.

Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences de groupes

Lors de son discours du 18 mars, à Gagny en Seine-Saint-Denis, le Président de la République annonçait sa volonté d'instituer une nouvelle loi anti-bandes. La proposition de loi serait portée par Monsieur le député, Ministre aujourd'hui, Monsieur Christian Estrosi.

La Voix De l'Enfant s'inquiète d'une législation au cas par cas alors que les moyens humains et financiers visant à répondre à la délinquance ne sont pas octroyés et que les textes législatifs existants sont peu appliqués. Elle suivra avec une attention particulière ce projet de texte.

Projet de loi organique relatif à la création d'un Défenseur des Droits

La Voix De l'Enfant a particulièrement travaillé sur le projet de loi organique relatif à la création d'un Défenseur des Droits qui prévoit notamment de fusionner les institutions du Médiateur de la République, du Défenseur des Enfants et de la Commission de Déontologie et des Libertés, au sein d'une unique institution d'un Défenseur des Droits inscrit aujourd'hui dans la Constitution.

Concernant le statut du Défenseur des Enfants, la position de la Voix De l'Enfant a divergé de l'ensemble des associations de protection de l'enfant et des associations des Droits de l'Homme. En effet, la Voix De l'Enfant qui a toujours mis en avant l'universalité et l'indivisibilité des Droits de l'homme, considère que regrouper dans une même institution Médiateur de la République et Défenseur des Enfants, ne peut être que positif et efficace.

La Voix De l'Enfant a rappelé la position qu'elle avait prise, il y a 10 ans, lors de l'installation du Défenseur des Enfants. Elle avait, à l'époque, demandé que le Médiateur de la République, dans ses fonctions, avec un service spécialisé et compétent, représente la défense des Droits de l'Enfant. Les années passées n'ont pas apporté de résultats concluant permettant à la Voix De l'Enfant de réviser sa position. Elle considère toujours que cette réforme permettrait une approche globale de l'enfant et de sa famille. De plus, comme l'a fortement souligné la Défenseure des Enfants, dans toutes ses interventions, elle fait essentiellement de la médiation.

Par ailleurs, une enquête effectuée auprès du grand public à la demande de la Fondation pour l'Enfance et l'Unicef, montre que l'institution du Défenseur des Enfants est peu connue ou reconnue puisqu'à la question « Selon vous, parmi les acteurs que je vais vous citer, quels sont les deux qui sont aujourd'hui les mieux placés pour garantir le respect des Droits de l'Enfant en France ? »

Les réponses sont : 52% pour les associations, 29% pour les travailleurs sociaux, 24% pour le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, 21% les Magistrats et 18% pour le Défenseur des Enfants (en 5ème position).

Enfin, il faut noter que le projet de loi octroie de nouvelles compétences au Défenseur des Droits pour représenter ou défendre les mineurs, notamment le droit d'être auditionné par une juridiction, de saisir le Conseil d'Etat ou encore de proposer une transaction. La Voix De l'Enfant attend maintenant le texte qui sera présenté aux Parlementaires. Elle a demandé à être auditionnée par la Commission des Lois.

Au 31 décembre 2009, aucun de ces quatre projets ou propositions de loi n'avait été adopté. Chacun était encore en cours de travaux devant l'une des Assemblées du Parlement.

→ COMMISSION DE CLASSIFICATION DES ŒUVRES CINEMATOGRAPHIOUES

Tout au long de l'année, la Directrice Martine Brousse a participé, en tant qu'expert désigné par le Secrétariat à la Famille, aux séances plénières pour la classification des films lorsque ces derniers se révèlent dangereux pour les mineurs.

La Commission de classification visionne intégralement les œuvres cinématographiques avant leur sortie en salle et après discussion, émet un avis : tout public / avertissement / moins de 12 ans / moins de 12 ans avec avertissement / moins de 16 ans / moins de 16 ans avec avertissement / moins de 18 ans.

Plus de 700 films ont été visionnés et près de 200 films et cours métrages ont été renvoyés en séance plénière. Un Rapport d'Activité sur le mandat allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009 sera remis au Premier Ministre, fin mars. La composition de la Commission sera renouvelée pour les trois années à venir.

NOUVEAUX MEMBRES

CALYSTO

Société privée ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de l'Internet

LAUREUS FRANCE

Identifier, sélectionner et financer des actions permettant l'insertion sociale par le sport, en Afrique du Sud.

→ FONDS D'AIDE AUX PROGRAMMES

Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux

Sport Sans Frontières : bus pédagogique itinérant de la solidarité

Le projet de l'association Sport Sans Frontières qui intervient auprès de jeunes âgés de 10 à 25 ans, dans les établissements scolaires, les clubs sportifs, les centres de loisirs et les associations de quartier de zones urbaines en difficulté ou rurales isolées, vise à réaliser un programme d'éducation citoyenne. Les jeunes reçoivent une éducation citoyenne visant à développer la solidarité et à prévenir les conduites à risque, notamment grâce à la pratique sportive.

Mani Football Forever : accompagnement des mineurs isolés étrangers en France

L'association Mani Football Forever qui accompagne des jeunes et plus particulièrement les mineurs isolés étrangers en France, victimes de trafic dans le milieu du football, a présenté un projet de lutte contre l'exclusion des enfants victimes « d'immigration sportive aveugle ».

Maison de la Médiation : animation de groupes de parole destinés à des enfants de parents séparés d'une part et des parents séparés d'autre part

Le projet de l'association vise à permettre à des enfants dont les parents sont séparés et à ces mêmes parents, d'exprimer à travers des groupes de parole, ce qu'ils vivent pour se libérer, se soutenir et mieux comprendre leur situation.

Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale : Mac Maurepas

Le projet est de développer sur le territoire de Maurepas, à Rennes, une éducation à une alimentation saine et plus respectueuse de l'environnement.

Tête en l'Air : améliorer le devenir scolaire des enfants opérés en Neurochirurgie

L'association a pour projet d'améliorer le devenir scolaire des enfants ayant été opérés et soignés pour un problème neurologique, afin de l'accompagner tout au le long de sa convalescence.

L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée Normandie : la prévention scolaire

L'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée Normandie propose une écoute et un suivi des enfants victimes de violences sexuelles ou autres maltraitances et de leurs familles sur le plan psychologique et si nécessaire sur le plan juridique. Un programme de prévention permet aux enfants de mieux appréhender les situations de danger et de trouver les « personnes ressources » en cas de besoin.

Enfants du Monde - Droits de l'Homme : insertion socioculturelle des jeunes d'origine étrangère en difficulté

L'association EMDH accueille en urgence des jeunes mineurs isolés étrangers au sein d'un Centre Enfants du Monde (CEM). Le centre cherche à répondre aux besoins primaires du mineur en lui assurant une protection, en évaluant sa situation, en l'orientant et en l'accompagnant vers les services compétents.

Double Horizon: patrimoine

L'association Double Horizon propose et accompagne des enfants de classes primaires de l'Ecole Davout dans des sorties à Paris. Ce projet vise à lutter contre des difficultés sociales, scolaires et parfois culturelles, en permettant un accès à la culture.

Dessine moi un mouton : soutien, suivi psychosocial et éducatif des adolescents touchés par le virus du SIDA

Le projet vise à accompagner des jeunes âgés de 12 à 21 ans, séropositifs ou ayant des membres de leur entourage direct, touchés par le VIH. Il s'articule autour de quatre axes : la santé, le psychologique, l'éducatif et le social. Des entretiens, des accueils collectifs et deux séjours de vacances thérapeutiques sont organisés.

La Chance aux Enfants : les sorties « Ouverture sur le Monde »

L'association poursuit l'objectif du bien-être des enfants. Elle agit auprès des enfants les plus défavorisés âgés de 4 à 14 ans, dans la région du Nord-Pas de Calais. Elle organise des sorties gratuites : sportives, de divertissement, culturelles et pédagogiques, de découverte des métiers et de tout ce qui permet une ouverture sur la société.

La Cause des Enfants : Festival International des Droits de l'Enfant

L'association organise un Festival International des Droits de l'Enfant, pour fêter les vingt ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant des Nations Unies, au cours duquel les enfants et leurs familles peuvent s'informer et être sensibilisés aux droits et devoirs des enfants.

Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux

Aide à l'Enfance Tibétaine : construction de Classes au Tibetan Children's Village de Gopalpur - Inde

Le projet vise à construire quatre classes supplémentaires pour alléger les effectifs des autres classes : un bâtiment d'un étage avec deux classes au rez-de-chaussée et deux classes au premier étage.

Enfants du Monde - Droits de l'Homme : aide aux enfants handicapés - Vietnam

L'association a pour projet de faciliter l'accès aux soins et aux traitements, d'aménager des structures adaptées, de favoriser la scolarisation et la formation professionnelle, ainsi que d'améliorer de manière significative les conditions de vie et d'intégration sociale des enfants handicapés et de leurs familles.

Enfants d'Ici et d'Ailleurs : établissement de fiches d'état civil - Madagascar

Le programme a pour but d'établir des états civils pour les enfants et les adolescents des quartiers reculés et bas quartier de Tananarive, et qui ne sont pas déclarés à la naissance.

Enfants & développement : renforcement d'un centre de préparation à la réinsertion des enfants des rues de Katmandou – Népal

Le projet vise à sortir les enfants des rues et à les accompagner dans leur réinsertion sociale. Un accueil dans un centre de préparation est assuré, ainsi qu'un accompagnement individuel pour la formulation des projets de réinsertion familiale, effectué par un éducateur référent.

Double Horizon : construction d'une classe école dans un village de brousse – Burkina Faso L'association a contribué à la construction d'une école pour les enfants du village de Gorin, l'école la plus proche étant à 7 km, ainsi qu'à l'équipement de la classe.

DEI Mauritanie : établissement d'Etat civil - Mauritanie

Le projet vise à mener un travail de lobbying auprès des autorités mauritaniennes pour mener une campagne de sensibilisation, de formation et d'établissement d'état civil, en améliorant les conditions de travail et de mobilisation d'acteurs (agents d'état civil, infirmiers et autres).

Les amis de Bait Ham : aide pour l'amélioration des études des élèves du primaire à Sakhnine — Israël

Le projet contribue à offrir à des élèves du primaire, issus de familles économiquement faibles et qui suivent difficilement leurs études, un meilleur environnement scolaire afin de surmonter leur retard. Les deux axes sont le rattrapage scolaire et les activités physiques et sportives.

L'Association Bosniaque de France : aide à l'éducation scolaire dans les collèges — Bosnie-Herzégovine

L'Association Bosniaque de France a mis en place une aide à l'éducation scolaire qui a pour objectif d'équiper en matériel informatique un maximum de collèges sur l'ensemble de la Bosnie Herzégovine, sans discrimination ethnique ou religieuse.

La Fondation Internationale pour l'Enfant et la Famille : service de thérapie de groupe et développement de compétences supplémentaires - Roumanie

Ce projet cherche à valoriser la thérapie de groupe pour les enfants qui ont des troubles du comportement et relationnel, pour les jeunes victimes d'abandon, de violences familiales ou d'exploitation par le travail.

Esperanza : protection de l'enfant victime de violences physiques et/ou sexuelles - Brésil

L'association a pour objectifs de protéger et de développer l'enfant victime de violences physiques et/ou sexuelles, en coordination avec les organismes publics brésiliens qui sont concernés et la justice locale.

Les Enfants du Danube : les ateliers - Slovaguie

Le projet est d'organiser un séjour « Ateliers et développement durable » pour 60 enfants âgés de 8 à 14 ans, vivants dans les centres d'accueil pour enfants maltraités, dans des maisons d'enfants et pour des enfants issus des milieux défavorisés de Slovaquie.

Krousar Thmey: participation aux frais d'achat d'équipement de la nouvelle école pour enfants sourds ou aveugles de Phnom Penh Thmey - Cambodge

Le projet vise à améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement dans des écoles pour les élèves aveugles et les élèves sourds, en réduisant le taux d'effectif de l'école de Chbar Ampov Thmey, et en accueillant les élèves aveugles dans la nouvelle école de Phnom Penh.

Mani Football Forever : formation pédagogique des éducateurs et promoteurs d'écoles de football à Yaoundé - Cameroun

L'association propose une formation pédagogique gratuite destinée aux éducateurs et promoteurs d'écoles de football, afin de donner des bases aux stagiaires sur la conduite et l'animation d'une séance d'entrainement réservée aux jeunes. Par ailleurs, une bourse de football social est mise en place pour assurer la scolarité d'enfants.

Planète enfants : prévention à l'enfance des rues dans le bidonville de Manohara - Népal

Le programme a pour but de réduire le nombre d'enfants des rues au Népal, de développer un environnement protecteur pour les enfants de Manohara, de responsabiliser la communauté, de réduire le nombre d'abandons scolaires, et d'encourager une égalité de genre en terme d'éducation.

Solidarité France Brésil : activités artistique et éducative pour le développement de l'enfant - Brésil

Les objectifs sont de soutenir le développement d'activités artistiques et éducatives dans deux Centres d'Education Infantile Communautaire, et de contribuer à l'accès et à la qualité de l'Education Infantile dans la Baxaida Fluminense.

SOS Enfants : extension d'une école primaire – Burkina Faso

Le projet concerne la construction d'une école avec trois classes en matériaux durables, pour couvrir les six niveaux du primaire, afin de désengorger l'autre école de Guié et d'accueillir les enfants qui ne sont pas scolarisés par manque de place.

Un Enfant Par La Main : lecture et culture pour les enfants - Brésil

Le projet porte sur l'amélioration de l'éducation des enfants et a pour objectifs de renforcer l'identité culturelle des communautés de la vallée de Jequitinhonha, notamment grâce au nombre de plus en plus important de livres mis à disposition des enfants et des adultes, et de développer les activités des Maisons Culturelles.

La Voix de l'Enfant Nabeul : Unité de Vie - Tunisie

L'objectif est de créer une Unité de Vie qui recueillera et prendra en charge des enfants orphelins (enfants trouvés, abandonnés définitivement ou provisoirement confiés au centre), de les préparer à être adoptés par une nouvelle famille ou à être à nouveau pris par leur mère biologique. Cette Unité de Vie assurera aussi un suivi et un soutien pour les mères biologiques qui en auront besoin.

Programmes d'urgence

Les Enfants, le Jeu et l'Education : programme d'urgence dans la Bande de Gaza – Palestine

Suite à l'opération « Plomb durci » menée par Israël en janvier 2009, la Voix De l'Enfant s'est mobilisée avec plusieurs de ses associations membres pour acheminer sur le terrain, pour les familles suivies par les équipes de l'association EJE : médicaments, filtres à eau, pastilles de purification de l'eau, couvertures, lampes - radios, jeux pour les enfants.

La Maison de Sagesse : Aide alimentaire d'urgence aux familles et enfants suite aux émeutes de février 09 - Madagascar

L'association membre, *La Maison de Sagesse*, a mis en place un programme d'aide alimentaire d'urgence pour les familles les plus démunies et leurs enfants, suite aux émeutes qui ont secoué le pays en février 2009. Le programme a par ailleurs permis de soutenir les actions de trois associations locales.

Enfants du Monde - Marseille : Envoi d'un conteneur pour les enfants défavorisés, suite au cyclone Hanna – Haïti

L'objectif de l'opération d'urgence a été d'envoyer un conteneur à destination des enfants défavorisés particulièrement touchés par le cyclone Hanna qui a frappé Haïti fin 2008. Denrées alimentaires non périssables et couvertures ont constitué l'essentiel du chargement. Trois associations locales ont réceptionné le conteneur et ont assuré les distributions.



Actions France

→ PERMANENCES ET UNITES D'ACCUEIL MEDICO-JUDICIAIRES

Il ne faut jamais désespérer, mais il aura fallu 10 ans pour que 38 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, soient ouvertes pour accueillir et entendre les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. L'année 2009 fut très dense et fructueuse puisque 11 nouvelles Unités d'Accueil Médico-Judiciaires ont vu le jour. De plus, la Voix De l'Enfant a décidé d'équiper provisoirement le commissariat de Vichy le temps que l'Hôpital soit construit et de maintenir son financement à l'Hôpital Jean Verdier, à Bondy qui a ouvert un accueil pour les mineurs victimes mais sans l'enregistrement audiovisuel. Comme pour Paris et d'autres grandes villes, la Voix De l'Enfant ne désespère pas d'être appelée pour ouvrir une Unité d'Accueil.

2009 fut également l'année de l'innovation, puisqu'à Angers, la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal a été inaugurée et qu'entre Mende et Marvejols, un système de visioconférence pour les confrontations, a été installé et protège ainsi les enfants victimes.

Tous ces projets ont été réalisés avec le soutien financier de partenaires privés. SFR est le premier à porter ces initiatives. D'autres entreprises ont également soutenu localement des créations d'Unités d'Accueil : notamment, Regalb à Angers, La Mode est à Vous à Metz, la mutuelle EOVI pour Limoges et Guéret.

Ouvertures

DIEPPE

La première Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en milieu hospitalier pour les mineurs victimes de Haute-Normandie a été ouverte à Dieppe en janvier. Après la visite officielle de l'Unité d'Accueil en présence de tous les professionnels concernés, parties prenantes au projet, la Voix De l'Enfant et l'association membre *En Parler* ont exprimé leur joie quant à l'aboutissement de ce projet, initié en 2002. Elles ont particulièrement souligné leur souhait que cet outil permette d'améliorer la prise en charge des enfants victimes et offre aux professionnels des conditions adaptées au recueil de la parole des enfants victimes.

CARPENTRAS

Après Aix-en-Provence et Martigues, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire, dite Unité « *Jean-François SAMPIERRI* » du nom du Procureur qui avait porté le projet avec la Voix De l'Enfant et qui est décédé dans un accident, est la troisième de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a été inaugurée le jeudi 19 février en présence notamment du Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Président du Conseil Général Sénateur du Vaucluse. Situé dans l'ensemble Médico-Légal du Centre Hospitalier de Carpentras, le Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire a déjà accueilli, depuis son ouverture en octobre 2008, plusieurs dizaines de mineurs victimes.

BONDY

Le 24 mars, un pôle Médico-Légal a ouvert au Centre Hospitalier Jean Verdier à Bondy. Après plusieurs années de réflexions et de propositions, la Salle d'Audition n'a pu être installée ; toutefois un lieu d'accueil pour les mineurs victimes est désormais accessible.

NIMES

Le Centre Hospitalier de Nîmes avait ouvert une Unité d'Accueil mais souhaitant aller plus loin, l'équipe médicale et le Procureur ont sollicité un des pédiatres et administrateur de la Voix De l'Enfant, le Docteur Georges Bangemann et la Voix De l'Enfant pour que cette dernière partage son expérience et équipe la Salle d'Audition en matériel d'enregistrement audiovisuel.

En mars, une convention a été signée entre le Centre Hospitalier et la Voix De l'Enfant pour développer de nouveaux programmes dont le Docteur Bangemann assurera le suivi.

METZ

La volonté d'une équipe de chercheurs de l'Université et d'un Substitut des mineurs a permis de réunir les responsables du Centre Hospitalier et l'ensemble des professionnels intervenant dans la prise en charge de l'enfant victime de violences sexuelles à Metz. En 18 mois, le projet a été réalisé et c'est en présence du

Procureur de la République de Metz, Monsieur Heitz, qui avait initié l'Unité d'Accueil de Saint-Malo, que l'Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger (APED) a été inauguré en mars.

En novembre, après sept mois de fonctionnement, la Voix De l'Enfant a participé au Comité de Pilotage de cet Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger. Tous les professionnels concernés ont participé à la réunion et se sont montrés satisfaits de la valeur ajoutée de l'APED pour l'audition des mineurs victimes.

VICHY

En janvier, la Voix De l'Enfant s'est rendue à Vichy afin de rencontrer le Procureur de la République et le Commissaire de Police pour échanger sur un projet de création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes.

Après une réunion fructueuse pour l'ouverture au Centre Hospitalier d'une Salle d'Audition, mais face à l'absence totale de moyens, la Voix De l'Enfant a accepté d'équiper provisoirement une Salle d'Audition au Commissariat de Police avec du matériel d'enregistrement professionnel tout en travaillant avec eux sur le projet d'Unité d'Accueil au sein du Centre Hospitalier de Vichy en construction. Une nouvelle réunion sera prochainement organisée avec le Directeur de l'Hôpital.

GUERET

Après une dernière réunion en février, finalisant les modalités de fonctionnement de l'Unité d'Accueil et les inscrivant dans une Convention et un Protocole, la Voix De l'Enfant a inauguré en juillet, à Guéret, dans la Creuse, une nouvelle Unité d'Accueil en présence de son partenaire local, Eovi Mutuelle Creusoise.

QUIMPER

L'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Quimper a été inaugurée le jeudi 5 novembre et fonctionne officiellement depuis le 1er septembre. Cette inauguration s'est déroulée en présence du Procureur de Quimper, du Maire de Quimper, du Directeur du Centre Hospitalier ainsi que les associations partenaires : la Voix De l'Enfant, Enfance et Partage, Agora Justice. Le local a été aménagé au niveau de la pédiatrie ; ce sont les assistants sociaux qui interviennent pour recevoir l'enfant et sa famille, sur réquisition du Procureur.

LIMOGES

Une nouvelle Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de la région du Limousin a ouvert au Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, grâce au soutien et au financement de l'association la Voix De l'Enfant et de son partenaire SFR, et de EOVI, mutuelles du Limousin. Elle a été inaugurée le 17 décembre. Il s'agit de la deuxième Unité d'Accueil dans le Limousin, après Guéret.

LE PUY-EN-VELAY

La Voix De l'Enfant a participé à la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en Haute Loire. La Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a été le chef d'orchestre et un partenaire très important pour cette réalisation.

Deux sessions de formation pluridisciplinaire ont eu lieu les 13, 14 et 15 janvier 2009 puis les 27/28 mai et les 3/4 juin 2009, au Centre Hospitalier du Puy en- Velay. Elles ont permis aux professionnels du secteur médical, social, éducatif, judiciaire et administratif intervenant directement ou indirectement dans l'Unité d'Accueil, d'avoir des échanges interdisciplinaires et interinstitutionnels et ainsi de connaître le rôle de chacun dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et des femmes victimes de violences conjugales.

Le Groupement d'Intérêt Public « pour la santé, contre la violence en Picardie »

Le Groupement d'Intérêt Public « *pour la santé, contre la violence en Picardie* », a notamment pour objectif, la création de huit Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les mineurs victimes.

En 2009, après plusieurs mois de travaux et de rencontres, quatre Accueils pour les Mineurs Victimes (AMIV) ont vu le jour grâce à l'apport financier et matériel indispensable et essentiel de la Voix De l'Enfant et de son partenaire SFR ainsi que de la Fondation pour l'Enfance. Fondation pour l'Enfance qui a appelé la Voix De l'Enfant à partager son expérience et sa pratique.

Ainsi fin mai, l'AMIV de Compiègne a été inaugurée puis en juin ce fut celle d'Amiens. En septembre, l'AMIV d'Abbeville a ouvert ses portes et en décembre, l'AMIV de Beauvais a ouvert. Trois autres projets sont en cours, en Picardie, pour 2010.

Projets

La Voix De l'Enfant a participé à plusieurs réunions de travail pour la création de Permanences et d'Unités d'Accueil pour le recueil de la parole et la prise en charge des mineurs victimes.

NANTES

La Voix De l'Enfant s'est ainsi rendue à plusieurs reprises au Pôle Mère-Enfant du Centre Hospitalier de Nantes où la Convention liant tous les partenaires au projet est en cours de finalisation. L'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2010.

EVREUX

La Voix De l'Enfant a participé à une réunion autour du nouveau Procureur, en présence de l'association membre, *la Cause des Enfants*, et des professionnels intervenants dans la prise en charge des mineurs victimes. Le projet devrait voir le jour en 2010, au sein d'un nouvel Hôpital.

GARCHES

Un projet est en cours au sein du service de Médecine Légale de Garches. Ce dernier nécessite d'importants travaux ce qui explique le retard pour l'ouverture. La détermination de l'équipe médico-légale reste un soutien essentiel au projet. L'association *Enfance & Partage* a souhaité s'associer à ce projet avec son Comité Local.

MARSEILLE

La Voix De l'Enfant s'est rendue à Marseille pour un projet d'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire. La volonté et la détermination du Vice-président de l'association membre *Enfants du Monde* et administrateur de la Voix De l'Enfant, Jean-Pierre Klein, ont permis une première rencontre avec le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Marseille, M. Jacques Dallest, au mois de février.

LE HAVRE

La Voix De l'Enfant a participé à une réunion organisée par l'Enfant Bleu pour la création au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire du Centre Hospitalier du Havre, d'une Salle d'Audition pour les mineurs victimes. Le projet est soutenu par le Procureur de la République et devrait aboutir en 2010.

LA ROCHELLE

Grâce à l'investissement de plusieurs représentants à la fois de la Justice et de l'Hôpital, ainsi que des associations *Enquête & Médiation* et la Voix De l'Enfant, la future Unité d'Accueil de la Rochelle, sera la 3ème Unité d'Accueil de Charente- Maritime après Niort et Rochefort.

JOIGNY

La Voix De l'Enfant a participé à plusieurs réunions de travail pour la création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes dans l'Yonne, au Centre Hospitalier de Joigny, près de Sens. Le projet est soutenu localement par l'association Papi, Mamie et Moi.

POINTE-A-PITRE

Après quelques réunions téléphoniques avec les professionnels sur place, le projet d'ouverture d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en Guadeloupe prend forme. 2010 devrait permettre l'installation du matériel.

Suivi

TULLE

Suite à une défaillance du matériel d'enregistrement audiovisuel, en juillet, la Voix De l'Enfant a pris en charge le renouvellement de ce matériel afin de garantir la poursuite de l'enregistrement de qualité des auditions des mineurs victimes.

ROCHEFORT

L'Unité d'Accueil de Rochefort ouverte en février 2008, a été officiellement inaugurée en mai 2009. La signature du protocole a été précédée de l'intervention des professionnels qui se sont exprimés sur le travail réalisé depuis quelques mois. Ils ont témoigné que l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire était « une évidence dont on ne pourrait se passer. »

AIX-EN-PROVENCE

L'Unité d'Accueil d'Aix-en Provence a été ouverte en 2003. Du fait d'un taux peu élevé d'utilisation de l'Unité d'Accueil, tous les professionnels se sont réunis au cours de l'année pour finaliser une nouvelle Convention de fonctionnement et la Voix De l'Enfant a pris en charge exceptionnellement le poste de psychologue référent.

→ LA PREMIERE SALLE D'AUDITION PROTEGEE AU TRIBUNAL

Le mois de mars a été marqué par l'inauguration de la PAPED - Permanence d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger au Centre Hospitalier Universitaire ouverte depuis 2005 et par l'inauguration de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

En présence de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, de son Président Bernard Cordier, de sa Directrice, Martine Brousse, de Madame Antonella Desneux, Directrice de la citoyenneté du groupe SFR, le Docteur Gérard Champion a accompagné la visite de la PAPED et présenté son fonctionnement. A la suite de cette visite, la délégation s'est rendue au Tribunal de Grande Instance d'Angers. Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République, a fait découvrir aux personnalités présentes et aux nombreux professionnels la première Salle d'Audition Protégée.

Dans son intervention Carole Bouquet a déclaré « avoir vu des enfants terrorisés à l'idée de devoir prendre la parole devant les adultes qui les avaient maltraités. C'est une révolution pour leur permettre de s'exprimer équitablement. »

La Salle d'Audition Protégée au Tribunal permet d'une part, que l'enfant, à qui le Juge d'Instruction doit demander des précisions suite à son audition à la PAPED, soit enregistré et d'autre part, l'organisation d'une confrontation sans rencontre physique entre l'enfant victime en présence de son avocat, et la personne mise en cause. Un équipement audiovisuel entre une salle spécialement aménagée pour l'enfant et le bureau où le juge d'instruction interroge le mis en cause, permet la confrontation des parties, dans le respect des droits de la défense tout en protégeant l'enfant.

La Voix De l'Enfant a à coeur de rappeler que les équipements d'enregistrement audiovisuels de la Salle d'Audition à l'Hôpital et de la Salle d'Audition au Tribunal ainsi que le poste de la « personne référente » de l'Unité d'Accueil, sont pris en charge grâce à son fidèle partenaire SFR et ses clients. L'aménagement et le mobilier sont souvent du fait d'entreprises comme la Mutuelle du Limousin, la Mode est à Vous, Cartier, la Fondation SAUR et autres.

→ LES COMMISSIONS

Commission Pluridisciplinaire sur l'Enfance Maltraitée

Le 2 octobre, plus de 25 représentants d'associations membres et avocats ont participé à la Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée, au siège de la Voix De l'Enfant. Au cours de cette réunion, le Docteur Christian Bourg, pédopsychiatre à Besançon, a présenté son programme de prise en charge psychiatrique de mineurs agresseurs sexuels. Il a décrit les activités que le jeune agresseur devait suivre, en groupe de parole ou individuellement, entouré d'une équipe pluridisciplinaire. Cette intervention a été très appréciée par les participants qui ont eu l'occasion de discuter de cette problématique pour mieux l'appréhender.

Groupe de Travail « Prévention »

Le 2 octobre, à la suite de la réunion de la Commission Pluridisciplinaire sur l'Enfance Maltraitée réunie le matin, les associations se sont retrouvées l'après-midi pour partager leur point de vue et poursuivre leurs échanges notamment sur la question des mineurs agresseurs sexuels.

En seconde partie de cette rencontre, l'association *La Cause des Enfants* a présenté l'outil pédagogique qu'elle utilise dans le cadre de son programme de prévention : « Silence la violence » destiné à un jeune public. Le Groupe de Travail a décidé de poursuivre ses réflexions sur les différents programmes de prévention soutenus par les associations membres. Le Groupe de Travail a décidé d'inviter CALYSTO à la prochaine réunion afin que l'équipe présente son programme de prévention sur les risques d'Internet pour les enfants, les adolescents les enseignants et les adultes.

→ AFFAIRES JUDICIAIRES EN COURS ET CONSTITUTIONS DE PARTIE CIVILE

Au cours de l'année 2009, plusieurs affaires, dans lesquelles la Voix De l'Enfant était partie civile, ont été iugées.

Au Tribunal de Grande Instance de Paris

Le 15 septembre, la Voix De l'Enfant était partie civile dans l'affaire d'un ancien chef de chorale accusé d'agressions sexuelles sur mineur de moins de 15 ans. Six victimes ont été identifiées durant les quinze dernières années et deux d'entre elles étaient parties civiles au procès. Les jeunes ont pu s'exprimer devant la Cour et faire face à leur agresseur qui a reconnu les faits, leur gravité et l'absence de consentement des jeunes. L'ancien chef de chorale a été condamné à 5 ans d'emprisonnement et à l'obligation d'un suivi socio-judiciaire.

Au Tribunal de Grande Instance de Rochefort

A la demande du Juge d'Instruction de Rochefort, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans une deuxième affaire de pédopornographie. En octobre, l'homme mis en cause pour visionnage, échange de vidéos à caractère pédopornographique sur Internet, a été condamné à trois ans d'emprisonnement avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve avec obligation de soins. La Voix De l'Enfant était la seule partie civile, les enfants victimes d'agressions sexuelles et filmés n'étant pas identifiés.

Au Tribunal de Grande Instance d'Angers

En novembre et décembre, le procès de l'affaire menée par Madame le Procureur Angibaud et qui fut à l'origine de la mise en place de la procédure « Alerte Enlèvement », s'est déroulé sur six semaines, à huis clos. Suite à l'enlèvement et l'agression sexuelle d'une fillette; l'auteur avait été appréhendé et plusieurs autres jeunes filles victimes avaient été identifiées.

Représentée par Maître Gwenaëlle Madec, la Voix De l'Enfant a été régulièrement présente aux audiences. Le principal mis en cause a été reconnu coupable des viols ou d'atteintes sexuelles avec violence, contrainte ou surprise, sur mineurs de moins de 15 ans, enlèvement ou tentatives d'enlèvement de 18 mineurs. Il a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle et à un suivi socio-judiciaire pendant 15 ans. Son ex-épouse, quant à elle, a été reconnue coupable d'atteintes sexuelles avec violences, contrainte ou surprise, tentative d'enlèvement et séquestration de mineurs. Elle a été condamnée à 12 ans de réclusion criminelle et à un suivi socio-judiciaire pendant 10 ans. Ils ont tous deux été interdits de droits civiques, civils et de famille pendant dix ans. Le mis en cause a interjeté appel de la décision. Pour cette affaire comme pour d'autres, la Voix De l'Enfant se voit depuis quelques mois, refuser l'aide juridictionnelle.

Affaire en appel au Tribunal de Grande Instance de Toulouse

En décembre, la Cour d'Assises d'Appel de Toulouse s'est prononcée sur l'affaire du décès du jeune Samir mort sous les coups de son oncle et de sa tante en 2004. La Cour a aggravé la peine d'emprisonnement prononcé à Montauban à l'encontre de l'oncle du jeune enfant et de sa concubine en condamnant chacun à 15 ans de réclusion criminelle. Le corps de l'enfant doit être rapatrié en 2010 aux Comores, région d'origine de l'enfant.

Au Tribunal de Grande Instance de Paris

Egalement en décembre, le Tribunal Correctionnel de Paris a acquitté un couple qui était mis en cause pour des violences sexuelles sur deux jeunes garçons. La parole des deux jeunes victimes, âgés de moins de 5 ans au moment des faits, n'a pas pu être confortée par d'autres preuves. Le Procureur de la République a toutefois interjeté appel de la décision.

Nouvelles constitutions de partie civile

Millau

La Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans une affaire dans laquelle un garçon de 7 ans a subi de mauvais traitements et a été séquestré à son domicile par ses parents.

La Voix De l'Enfant a eu, plusieurs fois, l'occasion de prendre la parole sur cette affaire en demandant notamment que des mesures soient prises pour que tout parent ait l'obligation d'adresser à la Sécurité Sociale et/ou à la Caisse d'Allocations Familiales, au plus tard à la fin du mois de septembre, un certificat de scolarité de leur enfant, dès l'école élémentaire.

Si après relance et un mois après la rentrée scolaire, ces organismes n'ont pas reçu ce certificat, ils seraient alors tenus d'en informer la Cellule Départementale de l'Enfance en Danger du Conseil Général.

Perpignan

En juin dernier, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans une affaire où 8 enfants d'une même fratrie, vivant près de Perpignan, ont été négligés et maltraités.

Le Mans

En septembre, la Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans l'affaire d'une fillette décédée près du Mans à la suite de mauvais traitements, alors que des signalements de suspicion de violences familiales auraient été transmis, notamment par l'école, aux services compétents.

Une partie de la famille paternelle de l'enfant a contacté la Voix de l'Enfant pour demander un soutien et des conseils pour se constituer partie civile.

Cette affaire a été portée par les médias pendant plusieurs semaines et la Voix de l'Enfant a régulièrement été interviewée. Elle a demandé, notamment, à ce que le système de protection de l'enfance soit remis à plat, qu'un principe de précaution soit instauré et que des mesures de traçabilité des familles à risques soient prises afin qu'une telle situation tragique ne puisse se reproduire.

→ SUIVI DES FAMILLES

Face aux demandes croissantes de familles ou de parents choqués, désabusés suite aux révélations de leur enfant ayant subi des violences sexuelles ou des maltraitances, la Voix De l'Enfant a du renforcer son soutien aux familles.

Une personne, une assistante sociale de formation, thérapeute familiale assure, si besoin, le suivi social des familles qui ont contacté la Voix De l'Enfant par téléphone, courrier ou courriel. Une juriste ou les avocats apportent leurs compétences dans le cadre de conseils juridiques. Une vingtaine de familles a été suivie régulièrement en 2009.

→ FORMATIONS

Cercle d'Etude et de Prospective Orthodontiques Garancière

Le lundi 14 décembre 2009, les professionnels du Cercle d'Etude et de Prospective Orthodontiques Garancière (CEPOG) ont invité Martine Brousse et Odile Maurice pour intervenir lors d'une conférence débat sur le sujet « la maltraitance des enfants » à la Faculté de Garancière à Paris. Cette conférence, qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue, a réuni une vingtaine d'orthodontistes d'Ile-de-France et départements limitrophes.

Après une présentation générale des situations de maltraitances et des enfants victimes de violences sexuelles et autres mauvais traitements, l'intérêt du génogramme pour la compréhension de l'histoire de l'enfant, l'apport du recueil de la parole des enfants dans le cadre des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier, et le rôle que peuvent tenir les orthodontistes dans le champ du repérage, une large discussion s'est ouverte. Cette dernière a permis d'ouvrir des perspectives sur des projets d'actions de prévention et de formation.

Formations au Puy-en-Velay

Les 13, 14, 15 janvier, les 27, 28 mai et les 3, 4 juin 2009 ont eu lieu, au Centre Hospitalier du Puy en Velay, les deuxième, troisième et quatrième sessions de formation destinées aux professionnels du secteur médical, social, éducatif, judiciaire, administratif intervenant directement ou indirectement à l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire ou UAMJ, ouverte début mai 2009.

Le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance du Puy en Velay est intervenu pour rappeler la législation en matière de recueil de la parole de l'enfant et de la prise en charge des enfants victimes d'agressions sexuelles. A la suite de son intervention, le Procureur a répondu aux questions et aux interrogations des professionnels sur ce sujet notamment sur « *Que dit la loi en matière de prise en charge des mineurs victimes (loi du 17 juin 1998...) et de la protection de l'enfance (la loi du 5 mars 2007)*? ».

Les gendarmes de Marvejols ont partagé leurs expériences et leurs pratiques, en particulier sur le recueil de la parole de l'enfant et la façon dont ils mènent leurs auditions. Le médecin et le cadre infirmier de l'UAMJ du Puy en Velay ont présenté l'Unité, accueillant en milieu hospitalier les enfants victimes de violences sexuelles et/ou de mauvais traitements : ses objectifs, ses principes, son fonctionnement. Une visite de l'Unité d'Accueil a été organisée.

Les objectifs de la formation étaient :

- Permettre à l'ensemble des intervenants de se connaître et de se reconnaître au regard de leurs compétences,
- Optimiser le fonctionnement de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire,
- Permettre aux différents professionnels intervenant sur le secteur de s'approprier cet outil,
- Faciliter les collaborations pluridisciplinaires et interinstitutionnelles permettant la prise en charge globale de l'enfant (et de l'adulte) victime, dans un travail en réseau.

Ces journées de formation ont permis d'échanger sur les pratiques professionnelles et de connaître le rôle de chacun dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles mais aussi des femmes victimes de violences sexuelles et/ou conjugales.

Après l'historique et une présentation générale des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en France, les thèmes abordés ont été le partage des informations, le secret professionnel, les enquêtes sociales, le travail avec les familles avant et après le signalement, pendant la procédure judiciaire ; le travail avec les enfants et les familles lorsqu'il y a eu classement sans suite ou non lieu, l'utilisation du génogramme. Par ailleurs, les discussions ont aussi permis de s'interroger sur les liens à établir avec la cellule de signalement du Conseil Général, avec les officiers de Police Judiciaire et les experts.

Ces formations ont été élaborées et animées par Véra Ribault de Prisma Conseil & Formation, Odile Maurice et Martine Brousse de la Voix De l'Enfant.



Actions Européennes

→ PROGRAMME EUROPEEN-2007/2009 TRAIN TOGETHER « SE FORMER ENSEMBLE»

Le programme TRAIN TOGETHER « Se former ensemble » initié, organisé et animé par la Voix De l'Enfant depuis le 1er janvier 2008 a été clôturé, après des travaux et des échanges transnationaux, par une Conférence Finale qui s'est tenue à Paris début décembre 2009. Les sept partenaires, The Children's Legal Centre en Angleterre, SOS Enfants en Belgique, Karo en Allemagne, la Fondation Internationale pour l'Enfant et la Famille en Roumanie, L'Istituto degli Innocenti et l'IREFORR en Italie, Nobody's Children's Foundation et Mederi Foundation en Pologne, ont mis en commun, au cours des trois rencontres transnationales, leurs réflexions et propositions élaborées au cours des rencontres des Comités Nationaux qu'ils ont régulièrement réunis.

L'année 2009 a réuni la troisième Rencontre Transnationale, les 23, 24, 25 et 26 avril, à Varsovie. A cette occasion les partenaires se sont retrouvés et ont finalisé les travaux poursuivis pendant les deux années de programme. La journée du 23 avril a été consacrée à la visite de deux hôpitaux pédiatriques, de la Salle d'Audition située dans les locaux de l'association partenaire Nobody's Children Foundation et d'une Salle d'Audition dans le Commissariat d'un quartier populaire de Varsovie. Les deux partenaires polonais, organisateurs de la rencontre et des visites sur place, ont accueilli les participants et présenté le déroulé de la Rencontre Transnationale préparée avec la coordinatrice de la Voix De l'Enfant.

Au cours des journées des 24, 25 et 26 avril, les participants ont pu échanger et présenter les propositions d'un programme de formation spécifique et pluridisciplinaire dans le cadre d'un programme de formation initiale et continue, destinée aux professionnels intervenant pour le recueil de la parole et la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles. Cette dernière Rencontre Transnationale a été l'occasion pour les partenaires, de finaliser les documents pour le Rapport Final et pour l'organisation de la Conférence Finale des 7 et 8 décembre 2009 à Paris.

Les propositions présentées et adoptées, pour chaque secteur professionnel, portent essentiellement sur des programmes de formation spécifique et pluridisciplinaire. Ces derniers ont pour objectif d'améliorer les compétences des professionnels intervenant dans les différentes phases de prise en charge judiciaire, médicale, psychologique et sociale des enfants victimes.

Durant cette année 2009, l'ensemble des Comités de Suivi Nationaux s'est réuni régulièrement. Le Comité Français, composé de professionnels de différents secteurs, qui interviennent en particulier dans le recueil de la parole et la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles, s'est réuni quatre fois, à la Voix De l'Enfant. Les réunions ont favorisé les échanges sur les bonnes pratiques mais aussi sur les difficultés ou les carences rencontrées pour la mise en application des textes législatifs et réglementaires.

Enfin, dans le cadre de la coopération internationale, les participants ont débattu sur les différentes pratiques professionnelles et les programmes de formation spécifique ou pluridisciplinaire, de formation pour chaque catégorie de professionnels intervenant dans le recueil de la parole et la prise en charge en charge judiciaire, sociale, psychologique où médicale des enfants victimes de violences sexuelles.

Le programme a été clôturé par la Conférence Finale Train Together « Se former ensemble » sur « *la formation des professionnels intervenant dans le recueil de la parole et dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.* ». Cette Conférence a été l'occasion de présenter les résultats dégagés des travaux menés, par les huit partenaires, tout au long du programme coordonné par la Voix De l'Enfant. Un état des lieux des bonnes pratiques et des dysfonctionnements a permis une meilleure compréhension et l'élaboration de propositions cohérentes pour l'adaptation et le renforcement des dispositifs de formation spécifique et pluridisciplinaire, dans chaque pays partenaire.

L'étude générale a fait le constat que les programmes de formation actuellement disponibles, dans les différents pays, ne sont pas suffisants et que les professionnels intervenant auprès des enfants victimes ne reçoivent pas une formation spécifique sur la maltraitance. Cette dernière, bien que fondamentale pour la prévention et la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles, n'est pas obligatoire. Au cours de la Conférence Finale, plusieurs intervenants européens ont souligné l'importance d'une formation initiale spécifique et d'une formation pluridisciplinaire dans le cadre de la formation continue : formation adressée à

tous les professionnels qui interviennent auprès des enfants victimes dans le recueil de leur témoignage, dans la procédure judiciaire et dans la prise en charge médicale, psychologique et sociale. Chaque professionnel doit avoir connaissance du rôle et des compétences des autres professionnels qui interviennent auprès de l'enfant victime.

Les recommandations proposent des principes de base qui doivent être reconnus et dispensés au cours des formations :

- L'agression sexuelle sur mineur est un crime
- L'agression sexuelle sur mineur est un traumatisme provoquant des effets à court et à long terme
- L'agression sexuelle sur mineur est un problème de société
- L'agression sexuelle sur mineur nécessite des stratégies de prévention afin de prévenir et de mettre un terme à la violence sexuelle
- Le traitement est une nécessité pour les victimes, les proches et les agresseurs
- Tout citoyen, qu'il soit professionnel ou non, a l'obligation de signaler tout cas suspect de mineur victime d'agression sexuelle aux autorités administratives et/ou judiciaires
- La formation est nécessaire au renforcement des compétences des professionnels et à la mise en place de réseaux pluridisciplinaires.

Les partenaires du programme Train Together « Se Former Ensemble » considèrent que :

- Tous les professionnels qui travaillent avec les enfants victimes de violences sexuelles doivent recevoir une formation spécifique à ce sujet.
- Chaque professionnel doit avoir connaissance du rôle des autres professionnels qui interviennent dans la prise en charge judiciaire, médicale, sociale et psychologique de l'enfant victime.
- Des formations pluridisciplinaires doivent être mises en place et s'adresser à tous les professionnels intervenant dans la prise en charge des enfants victimes.
- Tous les professionnels doivent être formés spécifiquement en fonction de leur rôle dans la protection, l'audition et la prise en charge de l'enfant victime.
- La formation doit permettre de clarifier et de préciser le rôle de chaque professionnel intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles.
- La formation doit traiter des sujets tels que la psychologie de l'enfant victime ou témoin, de l'entourage familial, des agresseurs sexuels, du secret professionnel, du signalement.
- Les professionnels doivent être informés des textes législatifs et des directives au niveau national et international sur les violences sexuelles envers les enfants et sur leur prise en charge.
- La formation des professionnels doit être évaluée de façon régulière.
- Un réseau de professionnels devrait se constituer au niveau européen afin d'échanger informations, bonnes pratiques et difficultés rencontrées concernant la formation professionnelle sur les violences sexuelles.

Les propositions portent sur :

- Un module type de formation pluridisciplinaire
- Des modules types de formation spécifique.

Un des aspects positifs du travail durant ces deux années a été la volonté de chaque partenaire d'échanger, de vouloir découvrir et comprendre les pratiques d'autres pays, afin de pouvoir proposer des changements dans son propre pays. Les partenaires ont participé à ce programme avec un très grand professionnalisme et assiduité, facilitant le déroulement du programme, de l'organisation matérielle aux différents échanges, discussions et débats. L'intervention de Mme SAMOKHINA, responsable du programme « Construire une Europe pour et avec les enfants » du Conseil de l'Europe, a souligné la place centrale que l'enfant doit avoir dans les politiques européennes.

Le Rapport Final du programme, portant sur l'analyse des pratiques dans le domaine de la formation, initiale et continue des professionnels des différents pays partenaires intervenant auprès des enfants victimes et sur les recommandations finales, a été diffusé lors de la Conférence. Pour recevoir le Rapport Final du programme et le CD-ROM avec les enregistrements des deux journées, vous pouvez nous écrire à europe@lavoixdelenfant.org

→ PROGRAMME LEONARDO

Le programme LEONARDO Mobilité 2007-2009, proposé par la Voix De l'Enfant en partenariat avec *Save the Children* en Italie, et GPAS Bretagne (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale) en Pologne, porte sur une analyse de « *l'approche et les pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et les programmes de formation des éducateurs de rue* ».

Né de la volonté d'améliorer la prise en charge et le suivi des mineurs dans la rue, l'objectif principal de ce programme est d'être en contact avec la réalité de vie des enfants des rues ou dans la rue, des mineurs isolés ou non, étrangers ou non, qui vivent dans des situations défavorisées, dans les circuits, entre autres, de la prostitution, de la délinquance, de la drogue ; et d'analyser les comportements et les pratiques.

Ce programme s'adresse aux professionnels qui travaillent avec ces enfants et adolescents, et qui vont à leur rencontre dans leurs lieux de vive afin de leur proposer des solutions positives.

Dans le cadre des échanges entre les professionnels, au niveau national et européen ; et des déplacements des professionnels dans les pays partenaires, le programme a permis de connaître et de comprendre les pratiques, mises en place par les associations partenaires dans leur pays, pour prévenir les risques de marginalisation sociale et économique et la déviance des enfants dans la rue.

Les associations françaises, partenaires du programme, *Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale, ARC 75, Hors la Rue* et la Voix De l'Enfant, se sont rencontrées à plusieurs reprises, au cours des années 2008 et 2009, pour recenser les programmes français mis en place avec les enfants et pour échanger leurs expériences sur la présence des enfants dans les quartiers, les spécificités et dynamiques des quartiers, les problématiques des enfants dans les différents arrondissements parisiens, dans les zones d'habitations rurales ou autres ; et pour organiser les deux déplacements en Pologne et en Italie.

Six de ces professionnels français ont été accueillis du 25 mai au 1er juin 2008 en Pologne par le partenaire Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale et du 24 au 31 janvier 2009 en Italie, par le partenaire *Save the Children*.

Ce programme a permis notamment :

- la mise en place d'une collaboration entre les associations partenaires du programme.
- la connaissance des différents contextes et problématiques des enfants dans la rue dans les différents pays partenaires.
- une amélioration des pratiques du travail pour les bénéficiaires du programme
- une meilleure connaissance de la problématique des enfants des rues en Europe.

La Voix De l'Enfant a créé plusieurs supports d'information à destination des professionnels et des institutions concernés, notamment une plaquette avec l'ensemble des informations sur le programme ainsi qu'une page Internet. Cette dernière présente les partenaires, les missions sur le terrain et les pratiques de prise en charge des mineurs des rues dans les différents pays. Cette page a permis aussi de diffuser les documents relatifs aux pratiques et aux actions mises en place par les associations, dans leur pays, pour prévenir les risques de marginalisation sociale et économique et la déviance des enfants dans la rue.



Actions Internationales

→ LES PROGRAMMES D'ETABLISSEMENT DE L'ETAT CIVIL DES ENFANTS

Le vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a été l'occasion de réaliser un bilan sur la situation des enfants dans le monde. Force est de constater que le bilan en matière d'enregistrement des naissances à l'état civil est, dans beaucoup de pays, catastrophique. Chaque année, c'est plus d'une naissance sur trois qui n'est pas enregistrée, soit environ 50 millions d'enfants. Pour comparaison, en 1998, le nombre de naissances, non enregistrées, s'élevait à environ 40 millions d'enfants!

En 2009, la Voix De l'Enfant a renforcé son engagement et poursuivi son soutien aux programmes d'enregistrement de l'état civil menés par les associations membres, en partenariat avec des associations locales et les autorités des pays d'intervention. Ainsi, quatre programmes ont reçu un soutien financier de la Voix De l'Enfant, à Haïti, à Madagascar, en Mauritanie et au Brésil. Dans ces pays, les campagnes d'enregistrement réalisées sur le terrain s'inscrivent dans des programmes de prise en charge globale de l'enfant. Elles s'organisent autour de trois axes majeurs que sont la sensibilisation des populations locales, la formation d'agents d'état civil et l'enregistrement rétroactif des enfants.

Au cours de l'année, la Commission Internationale de la Voix De l'Enfant a réuni, dans le cadre d'un groupe de travail, les associations qui mènent ces programmes sur le terrain afin de traiter de façon spécifique cette question fondamentale qui détermine en partie le devenir d'un enfant. Qui est-il ? Que sera-t-il s'il n'existe pas ? Cette réunion a été notamment l'occasion pour certaines associations membres qui n'ont pas encore ouvert de projet « état civil », de s'enrichir de l'expérience de celles qui interviennent depuis de nombreuses années sur ces programmes d'action. Les réunions ont été l'occasion de partager et d'échanger sur les pratiques mais aussi de réfléchir à la réactualisation des différents supports de communication que la Voix De l'Enfant a rédigés, dans la perspective d'une prochaine campagne de communication et de sensibilisation vers le grand public. Ce programme s'inscrit dans le temps, c'est pourquoi l'équipe de la Voix De l'Enfant en fait « le fil rouge » de toutes ses actions internationales, mais aussi aujourd'hui en France, où de nombreux mineurs isolés étrangers sont sans-papiers et souvent victimes de toutes les formes de trafic et d'exploitation.

Programme Etat Civil en Haïti

La Voix De l'Enfant soutient depuis 2008, un programme d'établissement de l'état civil des enfants à Haïti, avec le concours financier du Conseil Régional d'Île-de-France.

La République d'Haïti est un des pays des Grandes Antilles occupant le tiers de l'île d'Hispaniola (28.000 km2). La commune ciblée (Lascahobas) par le programme état civil est limitrophe de la République Dominicaine, et constitue à cet effet une zone de transit des migrants. Considéré comme l'un des pays les plus pauvres de la planète, les besoins les plus élémentaires en matière d'éducation et de scolarisation des enfants, n'y sont pas assurés. Le taux d'analphabétisme qui est de 80%, demeure l'un des plus forts de la planète.

L'action de la Voix De l'Enfant a pour finalité de contribuer à donner un état civil aux enfants afin de leur assurer une protection et de favoriser leur insertion sociale. Les partenaires locaux sensibilisent la population locale à la nécessité et à l'importance de l'enregistrement des naissances, recensent les enfants sans état civil pour les enregistrer rétroactivement et forment des Agents et Secrétaires d'état civil.

Le projet est mis en œuvre sur le terrain par les associations partenaires locales : *ACTED* (Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement) et le *GARR* (Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés), sous la supervision de la Voix De l'Enfant et de *AED Kareen Mane*.

A terme, au minimum 500 enfants et 200 familles, souvent monoparentales, bénéficieront de ce programme. Sur le plan institutionnel, trois CASEC (Conseil d'Administration de Section Communale), trois Officiers d'Etat Civil, quinze sages femmes et quinze médias communautaires recevront une formation sur l'état civil. Au total, ce sont plus de 746 personnes qui seront directement bénéficiaires du programme et la quasi totalité de la population de la commune de Lascahobas, qui est indirectement touchée par l'action.

Le programme, ayant connu un certain retard dû à des problèmes administratifs lors du démarrage du projet et à la complexité de la réglementation relative à l'enregistrement rétroactif en Haïti, se poursuivra en 2010. Le dispositif de suivi et d'évaluation mis en place permettra d'envisager les conditions de pérennisation et d'extension de l'action sur d'autres zones fortement touchées par cette question de l'Etat Civil.

→ SEISME/ASIE LA VOIX DE L'ENFANT/E.LECLERC

Mission de suivi en Inde

Cinq ans après le Tsunami qui a frappé les côtes du Sud Est asiatique, le 26 décembre 2004, Jérôme Baptiste, Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant, a pu évaluer, lors de sa nouvelle mission, l'avancée considérable des programmes de réhabilitation.

Effectuée en novembre et décembre 2009, cette mission de suivi et d'évaluation des programmes dans l'état du Tamil Nadu, en Inde, a permis de dresser un bilan très positif. Les associations membres et partenaires de la Voix De l'Enfant ont réalisé les objectifs qu'ils s'étaient fixés et qui avaient été acceptés et cofinancés par le Comité de Pilotage E. Leclerc - la Voix De l'Enfant. Les résultats plus que probants, dans de nombreux domaines comme : l'accès aux soins, le microcrédit, l'éducation, la reconstruction, l'accès à l'eau avec les travaux d'assainissement, la formation professionnelle, les activités sportives et culturelles, ont redonné vie à cette région. Le suivi des programmes, durant ces cinq années, a permis de les ajuster, de les affiner, de les faire évoluer, mais aussi de comprendre les difficultés rencontrées et d'y pallier. Pour tous les responsables, le souci de la pérennisation des actions est permanent. La diversité et la richesse des différents programmes, ont réellement permis d'aider de très nombreuses familles. Elles ont apporté aux enfants et aux populations, des conditions de vie dignes et respectueuses de chacun.

En 2010, la Voix De l'Enfant poursuivra avec E. Leclerc son action et assurera de son soutien de nouvelles réalisations. D'ores et déjà, plusieurs programmes ont été identifiés. Le Coordinateur a engagé, avec les partenaires locaux, l'élaboration de nouveaux projets, notamment en matière d'établissement d'état civil, d'éducation, de formation professionnelle et de nutrition.

Evaluation des Programmes Post Tsunami en Inde

Onze associations membres ou partenaires de la Voix De l'Enfant ont bénéficié de cofinancements accordés par le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant – E. Leclerc. Au total, ce sont dix-sept projets qui ont été soutenus depuis 2005 en Inde, au Sri Lanka et en Thaïlande. Ils sont de tailles et de durées très différentes. Un premier bilan global a été réalisé en 2009 et a permis de dresser un inventaire quasi-exhaustif des actions menées dans le cadre de ce partenariat. Celles-ci peuvent être classées en deux catégories principales : d'une part les dépenses matérielles qui correspondent à des investissements en immobilier et matériel, et d'autre part les dépenses immatérielles dont beaucoup correspondent à des efforts de soutien financier et humain à l'organisation de groupes de discussion ou d'associations d'entraide.

Dépenses matérielles

Education:

- Fourniture de matériel : 41 écoles, 17 bibliothèques et 25 clubs d'enfants.
- Construction ou réhabilitation de 16 écoles (dont 3 de transition pour enfants déscolarisés).
- Construction d'un centre pour enfants avec bibliothèque, hall communautaire, suivi médical et centre de nutrition.
- Construction de trois laboratoires de sciences, d'un réfectoire, d'une cuisine et d'un mur d'enceinte d'école.
- Construction de deux crèches, financement de l'aménagement de 6 autres.
- Création et soutien de 4 centres de formation professionnelle.
- Construction de 2 terrains de sport.

Logement et urbanisme :

- Construction de 96 maisons dans différents villages.
- Construction de 2 grandes maisons d'accueil pour enfants, de 2 pensionnats pour les centres de formation professionnelle et d'un dortoir pour filles dans une école spécialisée dans l'accueil d'handicapés mentaux.
- Consolidation des allées d'un village endommagé par la mousson.
- Construction des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement d'un village.
- Construction d'un puits.
- Réparation du toit d'un hall communautaire.

Economie:

- Rénovation d'un centre artisanal de broderie.
- Fourniture de 320 kg de filets de pêche.
- Construction de 2 halls pour réparer les filets.
- Construction de 4 séchoirs à poisson.
- Fourniture de 70 bicyclettes, 5 véhicules à 3 roues et 4 camionnettes.
- Fourniture de 48 chèvres et 25 vaches laitières.

Autre matériel:

- 1 respirateur et un lit équipé pour un hôpital.
- Aide d'urgence à la réhabilitation d'un camp de déplacés suite à un incendie.

<u>Dépenses immatérielles</u>

Education:

- Participation aux dépenses de fonctionnement et de personnel de 18 écoles.
- Participation à la formation d'enseignants.
- Création et soutien de plus de 35 groupes d'enfants, 5 groupes de soutien scolaire et de 12 clubs d'adolescents dont certains organisent des formations professionnelles.
- Création et soutien financier de 95 comités de développement de l'éducation.
- Versement de bourses scolaires à 38 enfants pendant 40 mois.
- Soutien financier des projets éducatifs menés par deux écoles.
- Formation à la vie quotidienne de plus de 2000 adolescents.

Reprise de l'activité économique et soutien du tissu social :

- 4 associations de jeunes femmes.
- 27 groupes de veuves et une aide financière spécifique pour 137 veuves avec enfants.
- 227 groupes de femmes dont beaucoup bénéficient de microcrédits.
- Soutien financier spécifique de 22 familles.
- Groupes de soutien à la création d'activités génératrices de revenus : au moins 300 femmes et 40 hommes en ont été bénéficiaires. D'autres programmes de microcrédits ont été financés mais leur impact est difficilement quantifiable.
- Organisations d'activités sportives dans près de 40 villages en Inde et pour près de 10 000 enfants au Sri Lanka.
- Formation aux activités sportives d'élèves instituteurs et d'étudiants d'une faculté de sport.

Santé:

- Programme de nutrition à destination de 400 enfants pendant deux ans.
- Opération chirurgicale d'un enfant victime d'une maladie de la peau.

La Voix De l'Enfant se réjouit de la façon dont les associations membres et partenaires ont porté les projets qu'elles ont soumis au Comité de Pilotage.

Leur professionnalisme, leur rigueur et leur volonté de répondre aux attentes des populations et en particulier des enfants, ont largement contribué à la réussite exemplaire de l'ensemble de ces programmes.

→ MISSIONS EN ISRAEL ET PALESTINE

L'Ambassadeur de France et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant Stéphane Hessel, son épouse Christiane Hessel, Présidente d'Honneur de l'association membre *EJE – les Enfants, le Jeu et l'Education,* la Directrice Martine Brousse et le Coordinateur des programmes internationaux Jérôme Baptiste, se sont rendus à nouveau sur le terrain en Palestine et en Israël du 16 au 21 juin.

Le but de cette mission était double : que la délégation de la Voix De l'Enfant rencontre, en Palestine, les équipes de l'association *Les Enfants, le Jeu, L'Education* et en Israël, les équipes de l'association membre *Les Amis de Bait Ham* afin d'échanger sur la situation des enfants dans la Bande de Gaza, en particulier sur leurs besoins, sur le plan psychologique et éducatif, notamment après les traumatismes dus au conflit du mois de janvier 2009 et avec les responsables en charge de jeunes israéliens qui oeuvrent au rapprochement interculturel.

Côté palestinien, la mission a permis de faire le point sur le programme mené par EJE, cofinancé par la Voix De l'Enfant et le Ministère des Affaires Etrangères, un an après son ouverture. Une fois encore, l'entrée dans la Bande de Gaza a été refusée à Martine Brousse et Jérôme Baptiste. En revanche, le passage a été autorisé pour Christiane et Stéphane Hessel qui ont pu rencontrer les équipes de EJE que la Voix De l'Enfant soutient, et échanger avec la population locale. A leur retour, ils ont témoigné auprès du Consul Général de France de ce qu'ils ont vu et entendu. Au-delà de l'engagement de Christiane et Stéphane Hessel, ils ont été des Ambassadeurs pour la cause des enfants de la Bande de Gaza qui souffrent au quotidien du manque de produits de première nécessité, du manque de liberté et d'ouverture sur le monde.

En Israël, la délégation s'est rendue sur le terrain pour partager avec les équipes de l'association membre *Les Amis de Bait Ham*, dont la Voix De l'Enfant soutient deux centres. Les rencontres avec les responsables des Centres et avec les jeunes ont été riches d'enseignement, notamment sur les difficultés d'intégration que connaissent les différentes minorités issues de l'immigration en Israël et donc sur l'importance capitale de travailler sur la formation des éducateurs et animateurs, ainsi que sur le dialogue interculturel et interreligieux. Un programme de formation commun aux éducateurs israéliens et aux éducateurs palestiniens des associations membres de la Voix De l'Enfant est en cours d'élaboration.

Cette mission fut l'occasion de rappeler avec force combien il est important de maintenir et de pérenniser les actions entreprises des deux côtés du mur et de participer à toute action qui permettra aux enfants de se retrouver. Les deux associations membres, *Les Enfants, le Jeu, L'Education* et *Les Amis de Bait Ham*, sont parties prenantes de la préparation de la Fraternity Cup qui accueillera une délégation d'enfants de chacune de ces associations, en avril 2010.

→ PROGRAMME «DROITS DE L'HOMME» CISJORDANIE - BANDE DE GAZA

Depuis 2008 et jusqu'en 2010, la Voix De l'Enfant accompagne et soutient le programme initié et mené, en Palestine, par l'association membre *Les Enfants, le Jeu, L'Education*. Au-delà du cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères et de ses fonds propres, la Voix De l'Enfant suit et évalue le programme lors de chaque mission qu'elle effectue sur le terrain.

Ce programme a pour but de contribuer à l'application des droits fondamentaux des enfants au sein des camps de réfugiés afin de favoriser leur développement personnel. Les actions engagées dans les Centres d'Animation portent, notamment, sur la mise en place d'activités éducatives et ludiques initiées en réseau, le suivi psychosocial des enfants et adolescents et la formation des professionnels intervenants auprès des enfants.

Neuf Centres d'Animations dans les camps de réfugiés en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza sont bénéficiaires de ce programme. En Cisjordanie, *Les Enfants, le Jeu, L'Education* travaille dans les camps de Shu'fat (Jérusalem) et de Jalazone (Ramallah), où peu d'organisations interviennent pour les enfants, ainsi que dans ceux de Der Amar, Aqbat Jabr et Al Arub. Dans la Bande de Gaza, *Les Enfants, le Jeu, L'Education* poursuit et développe d'une part son partenariat avec les deux Comités de femmes à Jabalia et Rafah et

d'autre part à Bureij et à Maghazi. L'ensemble du programme porte essentiellement sur des activités éducatives et du soutien psychosocial aux enfants en grande souffrance. En offrant aux enfants des espaces d'accueil où ils s'initient aux Droits de l'Homme et où ils peuvent faire l'apprentissage de leurs droits, c'est à dire pratiquer des activités propres à leur âge, l'encadrement, formé à leur écoute, met tout en œuvre pour que les enfants retrouvent des repères et regagnent une certaine confiance en eux, grâce à ce nouvel environnement éducatif.

En 2009, 272 inscriptions ont été recensées, dans les 6 Centres d'Animation de la Cisjordanie, avec une majorité de filles. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 124 enfants. Dans les 3 Centres mixtes de la Bande de Gaza, il y a eu 288 inscriptions, avec là aussi une majorité de filles, pour une fréquentation moyenne quotidienne de 125 enfants.

Les éléments recueillis sur le terrain ont montré que les Centres sont maintenant reconnus par la Communauté locale et par l'UNRWA (The United Nations Relief and Works Agency) pour leur impact positif sur les enfants et leurs familles. Les Centres apportent aux enfants un réel développement personnel. Ils permettent aussi aux parents de s'intéresser davantage à la scolarité de leurs enfants, de renouer le dialogue avec les enseignants, de rencontrer des spécialistes qui répondent à leurs inquiétudes concernant l'éducation et la santé de leurs enfants. Ces Centres valorisent le métier d'animateur et donnent une reconnaissance sociale aux professionnels et aux volontaires qui y travaillent.

→ INTERVENTIONS D'URGENCE

Dans la Bande de Gaza, janvier 2009 a été marqué par la violence du conflit israélo-palestinien. Chaque jour, la Voix De l'Enfant avait au téléphone le responsable de l'association membre Les Enfants, le Jeu, L'Eduction (EJE). Toutes ces conversations enregistrées ont permis d'évaluer chaque jour les besoins et dès que cela a été possible, la Voix De l'Enfant avec l'association Un Enfant Une Promesse et plusieurs autres associations membres, se sont mobilisées pour acheminer des médicaments, des comprimés pour purifier l'eau, des ballons et autres jeux pour les enfants. Avec le soutien de donateurs privés, la Voix De l'Enfant a activement contribué à constituer l'aide humanitaire française, avec le précieux concours de la cellule de crise du Ministère des Affaires de France à Jérusalem. 3000 couvertures polaires et de nombreuses lampes-radios ont ainsi pu être acheminées à Gaza par l'UNRWA, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et distribuées par les équipes locales de l'association EJE. Par ailleurs, afin de remédier à la pollution de l'eau utilisée chaque jour par les familles et dans une démarche préventive aux épidémies, la Voix De l'Enfant a non seulement acheminé des comprimés pour purifier l'eau, mais elle a aussi, grâce à son Président d'Honneur Stéphane Hessel et son épouse Christiane Hessel, pu faire installer des filtres à eau chez les familles les plus démunies, dont certains enfants étaient notamment sous dialyse et souffraient de maladies auto-immunes.

A Madagascar, suite aux émeutes qui ont secoué le pays en février 2009, l'association membre *La Maison de Sagesse* a mis en place un programme d'aide alimentaire d'urgence pour les familles les plus démunies et leurs enfants. A la suite d'émeutes et de pillages, à Diégo comme à Antalaha, le couvre-feu a été instauré et les produits de première nécessité ont très vite manqué. Les familles pauvres, qui n'avaient aucune réserve, se sont retrouvées dans un état de dénuement extrême. L'action initiée par *La Maison De Sagesse* a permis de soutenir les actions de trois associations locales, qui ont offert, aux familles les plus nécessiteuses, les moyens de se procurer des produits de première nécessité - principalement alimentaire (riz, huile, sucre, savon, ...).

A Haïti, fin 2008, le passage du cyclone Hanna, peu après l'ouragan dévastateur Gustav et la tempête meurtrière Fay, a de nouveau frappé de plein fouet Haïti, faisant d'énormes dégâts matériels et laissant derrière lui de très nombreux sans abris. L'association membre *Enfants du Monde – Marseille* a reçu début 2009, le soutien de la Voix De l'Enfant pour participer à l'envoi d'un conteneur à destination des enfants défavorisés particulièrement touchés par ce séisme. Essentiellement rempli de denrées alimentaires non périssables et de couvertures, le conteneur a été réceptionné par trois associations locales qui ont pu rapidement distribuer les aliments aux familles les plus démunies, notamment celles qui avaient des bébés et des enfants en bas âge. Les équipes locales ont régulièrement rendu compte des actions entreprises et soutenues pour venir en aide aux familles et à leurs enfants.







Communication

→ RENDEZ-VOUS

La Voix De l'Enfant accompagne la jeune Amira, à la Cour Pénale Internationale

Le 31 août, la Directrice de la Voix De l'Enfant, Martine Brousse, a fait partie de la délégation qui a accompagné, Amira, agée de 15 ans, à la Cour Pénale Internationale à La Haye. Après une Conférence de Presse au cours de laquelle Amira a témoigné de ce qu'elle avait vécu à Gaza et expliqué pourquoi elle faisait cette démarche, elle s'est rendue, avec son avocat, Maître Gilles Devers à la Cour.

Inauguration de la première Salle d'Audition Protégée en France

Une première en France! La première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance a été inaugurée, le 31 mars à Angers. Cet évènement fut aussi l'occasion d'inaugurer la PAPED (Permanence d'Accueil Pédiatrique des Enfants en Danger) - Cf: Actions France, page 18.

Conférence de presse pour la diffusion du Baromètre « Enfants & Internet »

Lors d'une conférence de presse organisée le jeudi 12 novembre, avec le soutien du Comité Saint Germain des Près au Café des Deux Magots, à Paris, *CALYSTO* (société qui accompagne, forme, informe et conseille parents et enfants laissés en marge de l'Internet) et la Voix De l'Enfant, ont présenté leur baromètre annuel 2008-2009. Outil qui permet aujourd'hui de dégager les grandes tendances de l'utilisation de l'Internet par les enfants.

Vidéo : Prévenir les dangers sur le net

Google, *CALYSTO* et la Voix De l'Enfant se sont associés avec la participation de Bruno Solo, pour la Journée Internationale des Droits de l'Enfant afin de sensibiliser et de conseiller enfants et parents, sur les pratiques Internet des jeunes générations. Le 19 novembre, ils ont lancé une vidéo visant à accompagner jeunes et adultes pour un usage responsable d'Internet. Bruno SOLO, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, a prêté son image et son énergie à la réalisation de ce petit film, qui a rencontré un vif succès. Vous le trouverez sur le Site de la Voix De l'Enfant.

L'Ambassadeur de France Stéphane Hessel & les Droits de l'Homme

Monsieur Richard Messina, Président de l'Université d'Evry, à l'initiative de Monsieur Alain Le Guyadère, responsable du Master 2 Coopération et Solidarité Internationales dans lequel intervient régulièrement la Voix De l'Enfant, a invité Stéphane Hessel, Président d'Honneur, pour témoigner auprès des étudiants sur son engagement, sur les Droits de l'Homme, les traités internationaux et leur avenir. Le 23 novembre, une centaine de personnes a participé à cette conférence en présence de membres de la Voix De l'Enfant.

Prix des Droits de l'Homme de la République Française

Jeudi 10 décembre, Monsieur Bernard Kouchner a remis le prix des Droits de l'Homme de la République Française 2009 à cinq projets d'ONG, dont celui d'une association membre de la Voix De l'Enfant, *Enfants & Développement* en partenariat avec « *Voice of Children au Népal – Katmandou* ».

Le projet primé, relatif à la protection et au soutien des enfants des rues de Katmandou pour le respect de leurs droits, s'est distingué par ses résultats exceptionnels en réinsertion familiale, sociale et professionnelle des enfants. La Voix De l'Enfant a soutenu le fonctionnement de ce programme, notamment en co-finançant la construction de la Maison d'Accueil des enfants des rues à Katmandou et la formation dispensée aux équipes locales, pour assurer l'accompagnement de ces enfants et de leurs familles.

La Voix De l'Enfant se réjouit de cette reconnaissance faite à l'association *Enfants & Développement* et son partenaire *Voice of Children*, qui récompense des années de travail et de professionnalisme pour protéger les enfants népalais.

Table ronde « Faut-il juger les enfants soldats ? »

A l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, *Parcours d'Exil* et la Voix De l'Enfant organisaient en partenariat, le 14 décembre, une Table Ronde sur le thème « *Faut-il juger les enfants soldats ? Un mineur enrôlé par des forces armées est-il responsable de ses actes ?* »

Parcours d'Exil et la Voix De l'Enfant ont choisi cette année symbolique pour lever le voile sur un sujet tabou, trop souvent passé sous silence par les Etats et méconnu du grand public. En réunissant juristes, psychiatres, hommes politiques et militaires, autour d'une même table, tout l'enjeu de la conférence était d'apporter aux professionnels et aux instances nationales et internationales des éléments concrets

permettant d'aborder la question de la réinsertion des ex-enfants soldats dans sa globalité ; à la fois sous l'angle juridique et médico-psychologique.

Riche en débats et en témoignages, cette Table Ronde a généré une véritable dynamique de réflexion et a permis d'élaborer des propositions qui visent trois objectifs : lutter contre « l'utilisation » des enfants dans les conflits armés, définir un cadre juridique qui lors de poursuites pénales, respectera le mineur sujet de droit et instaurer un dispositif d'accompagnement favorisant la réintégration des enfants soldats.

Dossier spécial dans la revue Altermondes

La rédaction d'Altermondes, revue trimestrielle sur la solidarité internationale, a réalisé un partenariat exceptionnel en proposant à plusieurs associations de protection de l'enfance, de collaborer à un dossier spécial de 16 pages en décembre, sur les Droits de l'Enfant. C'est ainsi que les associations Aide & Action, Amnesty International France, Association Soeur Emmanuelle, ATD Quart Monde, Enfants du Monde – Droits de l'Homme, le Secours populaire français et la Voix De l'Enfant, ont participé à l'élaboration du sommaire et à la rédaction d'articles sur les Droits de l'Enfant.

Des femmes exceptionnelles

La Voix De l'Enfant à la joie de compter parmi ses membres, deux femmes exceptionnelles qui ont demandé à Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant de leur remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Madame Brigitte ANGIBAUD - Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance d'Angers : Depuis plus de 25 ans, au-delà de ses fonctions, de ses compétences, de son professionnalisme, l'engagement de Brigitte Angibaud est emprunt de détermination et plus encore d'humanité. Son sens des responsabilités et du respect des valeurs humaines et sa perception de la démocratie l'ont amenée à s'engager en politique. Cet engagement comme celui à la Voix De l'Enfant, témoignent de son inlassable et infatigable détermination à participer à la construction d'une société plus juste, plus fraternelle, plus égalitaire.

Madame Françoise LAROUSSINIE : Institutrice, a créé la première classe pour les enfants hospitalisés dans le Service de Neuro-chirurgie pédiatrique à l'Hôpital Necker - Enfants Malades. Un parcours de vie extraordinaire avec ses joies, ses angoisses, ses souffrances, son drame mais toujours avec ce goût de la vie plus fort que le deuil de sa fille, Cécile. Toujours déterminée et pleine d'idées pour apporter un enseignement adapté à chaque enfant. Un parcours discret mais exceptionnel qui a, d'une certaine manière, révolutionné le Service et quel service !

→ MANIFESTATIONS

Lancement du Jeu ChercheNet

La société Google et CALYSTO, le spécialiste de la pédagogie Internet en milieu scolaire, ont lancé le 23 mars, avec le soutien du Ministre de l'Education Nationale Monsieur Xavier Darcos, et celui de la Voix De l'Enfant, « ChercheNet » - un jeu éducatif dont l'objectif est de former les collégiens de manière ludique, aux bons usages d'Internet.

Eovi Mutuelle du Limousin organise un concert solidaire

Le 15 avril, à l'initiative de Monsieur Jean-Pierre Comes, Président d'Eovi Mutuelle du Limousin, la Mutuelle Régionale a organisé un concert au profit de la Voix De l'Enfant. L'artiste Nilda Fernandez s'est produit au Centre Jean Moulin de Limoges et a partagé ses plus belles chansons avec le public : une voix destinée à aider les enfants victimes de maltraitance.

Dîner de Gala pour la Voix De l'Enfant

Le dîner de Gala annuel organisé par le Comité Saint-Germain-des-Près et le Parcours Saint-Germain-des Près, au profit de la Voix De l'Enfant, s'est déroulé le jeudi 28 mai au restaurant Lapérouse, dans le 6ème arrondissement de Paris. La vente aux enchères d'œuvres d'art, sous le marteau du très fidèle Pierre Cornette de Saint-Cyr, fut un grand succès.

Lts Productions ou le spectacle merveilleux de « Dothy et le Magicien d'Oz »

En avril, la société Lts Productions a souhaité offrir des places pour son spectacle « Dothy et le Magicien d'Oz » dans le cadre d'une opération de solidarité qui repose sur un désir fort de faire partager une expérience musicale à des enfants. Ainsi, des jeunes des associations membres de la Voix De l'Enfant, ont eu la joie de vivre un moment d'humour et de magie, le temps de la comédie musicale jouée au Grand Rex à Paris.

Concerts de musique classique

De nombreux concerts de musique classique, à Paris, à l'Eglise Saint Sulpice et à l'Eglise de la Madeleine, ont été organisés tout au long de l'année, sous la direction du Chef d'orchestre Hugues Reiner, pour promouvoir avec la Voix De l'Enfant la Convention des Droits de l'Enfant. Consacrés à Mozart, Bach, Brahms, Beethoven, Mozart, Verdi, Wagner et Schubert, ces moments d'évasion musicale au profit d'associations ont rencontré un grand succès et ont permis à diverses personnalités mais aussi à des anonymes, de s'exprimer, entre chaque œuvre, sur les Droits de l'Enfant.

Vente aux enchères exceptionnelle de la Tonnellerie Sylvain

Le 3 juin, la Tonnellerie Sylvain, productrice de merrain, a organisé une prestigieuse vente aux enchères de barriques de vin, au Régent Bordeaux Hôtel, en présence de Carole Bouquet, au profit de la Voix De l'Enfant. Grand amoureux des hautes futaies de chênes, Jean-Luc Sylvain, Président de l'entreprise familiale, a souhaité soutenir les actions de la Voix De l'Enfant, tout en mettant en lumière les valeurs artisanales qui font la qualité de cette grande Tonnellerie. Il a offert 10 barriques décorées par des artistes de renom très appréciées par les connaisseurs. Petit moment plein d'humour, lorsque Carole Bouquet a tenu le marteau avec le Commissaire Priseur et a fait monter les enchères.

Opération Love Charity de Cartier

C'est sous le signe de la solidarité que la 3ème édition du LOVODAY s'est déroulée les 11-12 et 13 juin, dans tous les magasins Cartier de France, sous le parrainage de Carole Bouquet. Splendide vente au profit de la Voix De l'Enfant.

Le spectacle « La Forêt Magique » pour les enfants

L'association « anima sana in corpore sano » est une compagnie de théâtre qui a pour objet de « transmettre des valeurs humaines, humanistes et humanitaires grâce au théâtre ». La troupe de comédiens a souhaité soutenir la Voix De l'Enfant en offrant régulièrement des places pour le spectacle « La Forêt Magique », aux enfants des associations membres situées à Paris. A travers cette pièce, la compagnie aborde le droit à la différence, la protection infantile, l'estime de soi et la réalisation de son potentiel ou la merveilleuse histoire de Lilli la libellule et de Suzi la dragone, en route pour la Nuit étoilée, le rendez-vous des magiciens. En chemin, elles rencontreront un lutin facétieux et gourmand, un loup pas très avenant, un sorcier et un vieil elfe des bois. Au travers de toutes ces rencontres, elles apprendront à grandir, à s'entraider et à croire à leurs rêves.

Rendez-vous musical dans la Sarthe

Pour la troisième année consécutive, la chorale de l'Ecole de Musique de la Ferté-Bernard s'est mobilisée pour soutenir la Voix De l'Enfant, en organisant un concert solidaire, le samedi 13 juin. Tous les acteurs de cette soirée étaient heureux de poursuivre cette belle aventure.

Le Salon du Chocolat

Pour la 11ème année, les fondateurs de l'agence de communication Event International, organisateurs du Salon du Chocolat, ont invité la Voix De l'Enfant à prendre part au cinq jours de « folies chocolatées » du 14 au 18 octobre, à Paris. L'inauguration du Salon du Chocolat a été marquée par la conférence de presse réunissant Lara Fabian, Marraine de l'édition 2009 et Martine Brousse, Directrice de l'association, sur le stand de Carte Noire. Ce n'était qu'un début puisque le Défilé tout en chocolat et sur des airs d'opéra, digne des plus grands créateurs, a rassemblé de nombreuses personnalités grâce à l'investissement de notre Ambassadeur, Mathieu Johann et de l'équipe d'Event International.

Les fidèles chocolatiers ont quant à eux, offert plusieurs kilos de plaisir cacaoté à l'attention des enfants des associations membres, pour les fêtes de Noël. La Maison Léonard Parli a réalisé un Calisson « géant » qu'elle offert à la Voix De l'Enfant. Cette dernière l'a découpé, morceau par morceau, et vendu au profit de ses actions de terrain. Un nouveau partenariat s'est noué et des projets sont en cours de concrétisation.

Victoires de la Médecine

Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, a été choisie pour le « coup de chapeau » des Victoires de la Médecine 2009, décerné chaque année à une personnalité de la société civile pour son engagement en faveur d'une cause. La soirée s'est déroulée le 12 novembre, au Théâtre du Châtelet.

Place du Noël Solidaire

Une fois encore, le Comité Saint-Germain-des-Près a offert à la Voix De l'Enfant et ses associations membres un espace sur la place Saint-Sulpice à Paris « la Place du Noël Solidaire », du jeudi 10 au mardi 15 décembre. La Voix De l'Enfant a proposé à la vente, les tee-shirts imaginés et distribués par le SPA Ida Delam.

Des cadeaux pour les enfants

Les associations membres ont pu distribuer des centaines de plaquettes de chocolat auprès de plus 700 enfants, pour les fêtes de fin d'année, grâce aux dons de douceurs des chocolatiers ayant participé au récent Salon du Chocolat. De plus, l'action solidaire de collecte de cadeaux au sein du réseau de magasins et du siège de Gap France, a permis d'offrir un jouet à plus de 200 enfants.

Un moment magique au Château Vaux-le-Vicomte

Plus de quarante enfants ont été les invités de la Comtesse et du Comte de Vogüé, au Château Vaux-le-Vicomte. Les enfants ont eu le bonheur d'assister à la représentation de « Cendrillon » dans le Théâtre du Château. Ils ont ensuite visité les lieux aux côtés de notre Ambassadeur, Casimir, avant de rejoindre le restaurant du Château pour un délicieux goûter et une distribution de cadeaux offerts par Mattel. Grâce à la générosité des organisateurs, la journée fut douce et magique pour les enfants.



Les Partenaires

→ PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministère de la Justice

Le Ministère de la Justice, qui s'était engagé en 2008, en accordant une subvention pour le programme européen Train Together « Se Former Ensemble », a versé, au regard des travaux de la première année, le complément de la subvention accordée.

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et Agence Française de Développement

L'association membre *Les Enfants, le Jeu et l'Education* poursuit et développe le programme « Les Droits de l'Homme pour construire la paix en Cisjordanie et à Gaza », initié en 2008, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza avec la Voix De l'Enfant qui assure, la coordination, le suivi et le cofinancement du projet. A Paris, elle est en lien avec la MAAIONG (Mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG) qui a lancé l'appel à projets et avec l'AFD (Agence Française de Développement) qui assure le contrôle financier.

Sur le terrain, la Voix De l'Enfant travaille toujours étroitement avec le Consulat Général de France à Jérusalem – et plus spécifiquement avec le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) – ainsi qu'avec le Centre Culturel Français de Gaza.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a soutenu la Voix De l'Enfant pendant trois ans, dans le cadre de cinq programmes :

- la prévention de la maltraitance et des violences sexuelles,
- la prise en charge et suivi des mineurs isolés, étrangers, non accompagnés,
- la permanence pour conseils et assistance juridique de mineurs victimes et/ou non accompagnés,
- la socialisation d'enfants dans des quartiers dits sensibles,
- l'aide et l'accompagnement de mamans démunies avec des enfants en bas-âge parfois malades ou handicapés.

Le cofinancement du Conseil Régional a permis à plus de 500 enfants de Paris et la région parisienne de bénéficier d'un accompagnement, de conseils ou d'activités extrascolaires.

Commission Européenne

Le programme européen Train Together – Se Former Ensemble 2007 – 2009, proposé par la Voix De l'Enfant et qui avait été retenu en février 2008, par la Commission Européenne, a été clôturé par la Conférence Finale les 7 & 8 décembre 2009.

Ce programme a bénéficié d'un cofinancement de la Commission Européenne - Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité – dans le cadre du programme « Prévenir et combattre la criminalité 2007 ». La Commission Européenne a pris en charge 70% du budget total de l'action prévue par le programme. Le Rapport narratif et financier Final sera finalisé et adressé au cours du premier trimestre 2010.

Agence Europe – Education Formation France

Le programme européen Leonardo Mobilité Professionnelle 2007 – 2009 proposé par la Voix De l'Enfant, qui a été retenu par l'agence « Europe – Education Formation France » a favorisé les échanges d'expériences et de mise en commun des bonnes pratiques.

Financé par l'agence européenne, ce programme dont le thème était « *l'approche et les pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue* » fut l'occasion aussi de créer un réseau européen d'acteurs de terrain.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-en-Velay

Ce n'est pas toujours facile de se rendre au Puy-en-Velay mais grâce à la volonté et détermination de la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy-en-Velay, la Voix De l'Enfant n'hésite pas à franchir des obstacles. Au cours de l'année 2009, trois modules de formation ont été cofinancés par la CPAM et animés par la Voix De l'Enfant. L'inauguration de l'Unité d'Accueil dont la CPAM est à l'origine, est prévue pour 2010.

→ PARTENAIRES PRIVES

SFR

Pour la 8ème année, SFR poursuit son engagement avec la Voix De l'Enfant. Depuis 2003, les « espace SFR » offrent aux clients la possibilité de rapporter leurs mobiles usagés, batteries et accessoires. Les mobiles collectés sont recyclés dans le respect de l'environnement s'ils sont inutilisables ou reconditionnés et revendus dans les pays où la téléphonie mobile peut être un accélérateur de développement lorsqu'ils sont réutilisables.

Des dizaines de milliers de téléphones mobiles usagés, avec leur batterie, sont ainsi collectés et la somme reversée par SFR permet de créer et d'équiper les Permanences et les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

Comme chaque année, le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / SFR s'est réuni régulièrement au siège de la Voix De l'Enfant, le 9 juillet et le 10 décembre. Ces réunions ont permis de faire un point précis sur les ouvertures, les projets des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes et sur le fonctionnement de celles ouvertes depuis plusieurs années. La première « Salle d'Audition Protégée » au Tribunal de Grande Instance d'Angers a fait l'objet d'échanges qui ont permis d'envisager, pour 2010, l'ouverture d'une seconde Salle d'Audition Protégée au Tribunal. Il ne reste qu'à choisir le Tribunal intéressé par cet outil qui garantit la protection de l'enfant pendant toute la procédure.

Initiative exceptionnelle et exemplaire! En 2009, une opération spéciale de « recyclage de mobiles » a été lancée par la Gendarmerie de Moselle à l'initiative du Capitaine RAMBOURG et des responsables régionaux de SFR, Serge Esserméant – Directeur des Relations Régionales SFR Nord Est et Stéphanie Claudel – Chargée des Relations Presse.

Sensible à l'action menée par la Voix De l'Enfant pour l'enfance maltraitée et désireuse de participer plus en amont à un tel projet, la Gendarmerie de Moselle, soutenue par la Région de Gendarmerie de Lorraine et l'équipe dynamique SFR, a lancé en juin, une campagne de collecte de mobiles usagés. Des bornes de récupération ont été installées dans les sept plus importants casernements de gendarmerie de Moselle implantés aux chefs-lieux d'arrondissement. L'opération a été un vrai succès : plus de 4.000 mobiles ont été collectés. L'opération est une première nationale au sein de la gendarmerie. Une remise officielle du chèque a réuni tous les organisateurs, les donateurs, le Procureur, le Général, le responsable de SFR et la Directrice de la Voix De l'Enfant. Suite au succès de cette opération, la Voix De l'Enfant s'est engagée à utiliser les fonds récoltés au bénéfice de l'association, pour la création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en Moselle Est et un nouveau rendez-vous a été pris pour renouveler une telle opération.

SFR poursuit son engagement avec la Voix De l'Enfant et Fondaterra. Les deux associations envisagent d'organiser en 2010 une action commune.

E. Leclerc

En 2009, la Voix De l'Enfant a poursuivi et renforcé son partenariat avec le Groupe E. Leclerc. Huit années maintenant que le partenariat avec le Groupe E. Leclerc a débuté et se poursuit.

Comme les années précédentes, les membres du Comité de Pilotage d'attribution des fonds la Voix De l'Enfant – Commission Qualité Globale et Développement Durable du Groupe E. Leclerc - se sont réunis à trois reprises en 2009, et se sont aussi retrouvés, lors de discussions sur des points spécifiques, en organisant deux réunions téléphoniques.

Les réunions du Comité ont permis d'évaluer l'impact de l'action sur l'évolution des conditions de vie des enfants et de finaliser le cofinancement de certains programmes post tsunami en Inde et au Sri Lanka dans le but de pérenniser les actions entreprises, et d'en assurer le suivi. Lors de deux Comités de Pilotage, les professeurs-chercheurs de l'Ecole de l'ISTEC mandatés par les membres du Comité pour effectuer une étude sur l'organisation, la réalisation et le fonctionnement des programmes post tsunami, ont présenté les premiers résultats des enquêtes menées en Inde lors de la mission qu'ils ont, tous deux effectuée avec des étudiants, en juillet 2008.

Les deux exposés ont notamment porté sur des questions relatives à la gouvernance : « Comment gouverner un projet alliant action dans l'urgence et reconstruction à moyen terme ? » et « Pauvreté, ONG et microfinance : le cas des Self-Help Groups, au Tamil Nadu ».

Les membres du Comité de Pilotage, toujours très vigilants pour assurer la pérennisation des actions, ont décidé de prolonger la phase d'autonomisation de l'école de Karur en Inde, construite grâce aux fonds du Groupe E. Leclerc et dont la Voix De l'Enfant assure la maîtrise d'œuvre, le suivi et l'évaluation. Dans ce cadre, un audit financier des associations partenaires locales a été effectué, démarche permettant ainsi de garantir le sérieux de la gestion, la finalisation et l'autonomisation du programme. De nouveaux contrats ont été rédigés et signés afin de préciser les rôles de chaque partie dans la gestion de l'école et ce, jusqu'en 2012. Il a été aussi décidé unanimement, que la Voix De l'Enfant continuera de jouer le rôle de coordination et de contrôle du fonctionnement de l'école.

Le Comité souhaite, en 2010, engager de nouveaux programmes avec la Voix De l'Enfant.

La Mode est à Vous (LMV)

Depuis 2007, les magasins La Mode est à Vous proposent à ses clientes une carte de fidélité, Carte de Cœur, solidaire des actions de la Voix De l'Enfant. Pour chaque carte vendue, un pourcentage est reversé à la Voix De l'Enfant. Cette année encore, la fidélité et l'implication des clientes de LMV ont permis aux responsables de remettre à la Voix De l'Enfant, un chèque important. Ce dernier cofinance des programmes, en France et dans le monde ; choisis entre LMV et la Voix De l'Enfant.

La Mode est à Vous et ses clientes ont notamment soutenu la prise en charge et l'accueil des jeunes issus de la rue et l'établissement de l'état civil de ces enfants. Parce que le premier droit de tout enfant est celui d'exister et considérant que l'on ne peut parler de protection des enfants si ces derniers ne sont pas enregistrés, la société toulousaine de prêt-à-porter a participé au financement de campagnes d'établissement d'état civil mises en œuvre à Haïti et à Madagascar, tandis qu'en Palestine, La Mode est à Vous a contribué à l'application des droits fondamentaux des enfants au sein des camps de réfugiés.

En France, après avoir soutenu la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Metz en 2008, à travers le financement des travaux d'aménagement de la Salle d'Audition, La Mode est à Vous a participé au financement du poste de la coordinatrice de l'Unité d'Accueil, auxiliaire de puériculture, favorisant ainsi le bon fonctionnement de la première Unité du Grand Est.

Regalb

Engagée dans la protection de l'enfance depuis plus de sept ans, la société Regalb a proposé à ses clients, une magnifique collection de cartes de vœux pour la nouvelle année, au profit de la Voix De l'Enfant. Le produit partage permet à l'association, de se faire connaître auprès des nombreuses entreprises et collectivités, clientes de l'imprimeur. Le pourcentage des ventes des cartes de vœux reversé, permet la prise en charge des soins, la scolarisation et l'établissement de l'état civil de plusieurs milliers d'enfants.

Natura

La marque brésilienne de vente de cosmétiques à distance, Natura, poursuit son engagement auprès de la Voix De l'Enfant à travers la vente de produits partage. Convaincue que l'avenir des Hommes dépend de leur capacité à être solidaire, Natura s'engage au quotidien pour la protection de l'enfance à travers la gamme Crer Para Ver.

Des centaines de bols, boîtes cadeau et sacs, sont vendus bénévolement par les conseillères de Natura, au profit de la Voix De l'Enfant pour son programme d'accompagnement scolaire dans le 13ème arrondissement de Paris. D'année en année, le soutien de Natura, de ses conseillères et de ses clients, s'intensifie, permettant ainsi un accompagnement pérenne, auprès des enfants.

American Express

Dans son catalogue Membership Rewards, American Express a renouvelé son partenariat avec la Voix De l'Enfant en proposant aux détenteurs d'une carte American Express d'offrir leurs points de fidélité à la Voix De l'Enfant et ainsi de soutenir une action sur le terrain. En 2009, American Express a soutenu l'opération de la Maison Cartier, en relayant la communication de Cartier, dans le cadre des e-newsletters des porteurs de cartes Amex-AF.

SUZUKI

Suzuki roule pour la Voix De l'Enfant! La marque japonaise renouvelle son soutien à l'association en mettant à disposition une nouvelle voiture pour les déplacements des salariés de la Voix De l'Enfant. Compacte et légère, l'Alto se faufile dans les ruelles et se glisse, d'un coup de volant, dans les plus petites places de parking de la capitale. C'est le second bureau de la Directrice!!!

CLOSER

Le partenariat entre le magazine et la Voix De l'Enfant s'intensifie. Cette année encore, CLOSER a communiqué régulièrement sur les actions des associations membres de la Voix De l'Enfant. CLOSER et la Voix De l'Enfant se sont rapprochés en échangeant sur des affaires d'enfants. Lorsque cela était possible, CLOSER a communiqué sur la position de la Voix De l'Enfant, en tant qu'association qui décrypte ces situations, pour les lecteurs de CLOSER. Ce fut notamment le cas lorsque CLOSER a publié plusieurs articles sur l'histoire de Marie-Laure Picat et de ses enfants notamment « Rester dans la même famille permet à ses enfants d'être plus forts ». Ce fut également le cas lorsque Bruno Solo, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, a donné une interview au magazine et s'est exprimé en faveur d'une aide humanitaire d'urgence à destination de la Bande de Gaza. Enfin, pour les fêtes de fin d'année, CLOSER a proposé un numéro exceptionnel dans lequel trois cartes de vœux étaient proposées aux lecteurs. Closer est devenu ainsi, un Père Noël, mobilisé pour les enfants en souffrance.

Ida Delam

Le Spa Ida Delam poursuit son engagement avec de la Voix De l'Enfant et propose à la vente des tee-shirts au design original dont la totalité des ventes revient à l'association. Les tee-shirts sont en vente au Spa Ida Delam à Paris et sur le site Internet Thebeautylounge.com.

Comité Saint-Germain-des-Près

Le Comité Saint-Germain-des-Près a organisé avec Parcours Saint-Germain-des-Près, un splendide dîner de Gala au profit de la Voix De l'Enfant. Cette soirée a connu un grand succès grâce à la participation extrêmement active du Parcours Saint Germain des Près, le 28 mai au restaurant Lapérouse, à Paris. La vente aux enchères, sous le marteau du dynamique et fidèle Maître Pierre Cornette de Saint-Cyr, a été très suivie et plusieurs invités ont eu plaisir à faire monter les enchères et à acquérir de belles œuvres.

Mutuelles EOVI

Eovi Mutuelle Creusoise et Eovi Mutuelle du Limousin poursuivent leur engagement pour la protection de l'enfance maltraitée, en soutenant la création et la réalisation des Unités d'Acccueil Médico-Judiciaires.

Eovi Mutuelle Creusoise et Eovi Mutuelle du Limousin ont non seulement participé au financement des travaux d'aménagement de la Salle d'Audition de l'Unité d'Accueil de Guéret (Creuse) et de la Salle d'Audition de l'Unité d'Accueil de Limoges mais n'ont eu de cesse de suivre l'avancée des deux projets, de relancer

quand cela était nécessaire et de coordonner, avec le Procureur, les réunions. Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires ont été inaugurées, à Guéret, le 3 juillet 2009 et à Limoges, le 17 décembre 2009. Au cours de l'année, dans le cadre de ce partenariat, la société mutualiste a sollicité les limougeauds lors d'un concert solidaire.

Truffaut

Depuis plusieurs années, une carte Bonus offre aux fidèles clients des jardineries, la possibilité de soutenir la Voix De l'Enfant en faisant don de leurs points et ainsi de financer des séjours de vacances pour les enfants. Changer de rythme et de repères le temps des vacances, rencontrer de nouveaux amis et profiter des grands espaces, permet aux enfants de vivre des temps forts sur lesquels ils pourront s'appuyer dans leur vie future.

Equisphère

En 2009, la Voix De l'Enfant est toujours présente sur la plateforme de vidéos et de dons web/mobile pour révéler les talents associatifs. La page consacrée à l'association permet de prendre connaissance des « dernières actualités » de la Voix De l'Enfant et propose une vidéo présentant succinctement : la Voix De l'Enfant et la PAPED (Unité d'Accueil Médico-Judiciaire) à Angers. Il est également possible, pour les internautes de faire un don à la Voix De l'Enfant, via le site d'Equisphère.

Fondations GDF/SUEZ

Les Fondations GDF/SUEZ ont offert des places à des jeunes pour des matchs ou des spectacles. C'est ainsi qu'en septembre, les enfants ont supporté les équipes de France et de Roumanie au Stade de France tandis que d'autres jeunes ont assisté à l'incroyable et ultime concert de Johnny Hallyday, le 31 mai. Tous émerveillés et heureux gardent un très bon souvenir de ces soirées.

Le dimanche 7 juin lors de la finale Séniors, sur le cours Suzanne-Lenglen, des associations membres ont vécu un temps fort en investissant l'immense village de Roland Garros. Elles ont profité ensuite de l'écran géant de la célèbre place des Mousquetaires pour suivre la finale Hommes : Federer/Söderling. Ce fut une première pour tous ces enfants et l'occasion de vivre ensemble des moments privilégiés.

Enfin, lors du match France-Autriche au Stade de France, GDF-SUEZ a offert à des enfants des associations Solidimey et Bosniaque de France, l'honneur et l'immense joie d'accompagner les joueurs sur le terrain en portant le drapeau français. Ce fut un moment émouvant et un rêve qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Cette soirée magique restera gravée dans leur esprit.

Event International

Pour la 11ème année, les fondateurs de l'agence de communication Event International, organisateurs du Salon du Chocolat, ont invité la Voix De l'Enfant à prendre part aux cinq jours de « folies chocolatées » du 14 au 18 octobre, à Paris.

L'inauguration du Salon du Chocolat a été marquée par la conférence de presse réunissant Lara Fabian, Marraine de l'édition 2009 et Martine Brousse, Directrice de l'association, sur le stand de Carte Noire. Ce n'était qu'un début puisque le Défilé tout en chocolat et sur des airs d'opéra, digne des plus grands créateurs, a rassemblé de nombreuses personnalités grâce à l'investissement de l'Ambassadeur de la Voix De l'Enfant, Mathieu Johann et de l'équipe d'Event International.

Les fidèles chocolatiers et autres exposants, comme Léonard Parli, ont quant à eux, offert plusieurs kilos de plaisir cacaoté à l'attention des enfants des associations membres, pour les fêtes de Noël.

→ LANCEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Terre de Sienne

La Voix De l'Enfant se réjouit de compter parmi ses nouveaux partenaires, l'Agence de Communication Terre de Sienne. Durant les deux derniers trimestres 2009, l'équipe de Terre de Sienne a rencontré l'équipe de la Voix De l'Enfant, réfléchi à une stratégie de communication et proposé idées et créations pour renforcer l'image et la notoriété de l'association. Ce partenariat s'est édifié autour du partage de valeurs communes et d'une seule volonté, celle de lutter et de construire ensemble, afin d'apporter un présent meilleur aux enfants laissés pour compte en France et dans le monde.

Google

Dès sa création en 1998, la société Google s'est donnée comme mission, entre autres « d'organiser l'information à l'échelle mondiale et de la rendre universellement accessible et utile » mais aussi de susciter l'intérêt des relais d'opinion et du grand public sur les règles de savoir vivre indispensables pour une pratique responsable d'Internet. C'est dans cette démarche que Google a souhaité devenir partenaire de la Voix De l'Enfant. Dans le cadre ce partenariat, Google, la Voix De l'Enfant et son membre partenaire, CALYSTO, ont imaginé et réalisé une vidéo pour sensibiliser et conseiller le grand public sur les pratiques Internet des jeunes générations.

Google a également mis ses outils au service de la Voix De l'Enfant en lui offrant des espaces de publicité sur le moteur de recherche Google, via l'outil ADWORDS. Lorsqu'un internaute lance une recherche sur le moteur de recherche Google en utilisant des mots-clés définis par la Voix De l'Enfant, des bannières publicitaires sur l'association, apparaissent.

Enfin, Google a offert à la Voix De l'Enfant de partager ses vidéos et celles de ses associations membres en mettant à disposition une « chaîne » sur le site d'hébergement de vidéos YouTube qui permet de porter à la connaissance des internautes les actions menées sur le terrain.

Deco-Smart

La société de ventes en ligne www.deco-smart.com, site de référence de ventes privées d'objets contemporains de design et de décoration, a souhaité rejoindre le cercle des partenaires de la Voix De l'Enfant, en reversant à l'association, un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé lors des 24 ventes en ligne de novembre 2009. Deco-Smart marque son attachement, et celui de ses collaborateurs, à des valeurs fortes, largement ancrées dans son fonctionnement. Elle entend ainsi contribuer à la protection des enfants sur Internet et soutenir l'accompagnement scolaire des jeunes, dans les quartiers dits sensibles.

Fondation Saur

La Fondation Saur a pour objet la réalisation de projets d'intérêt général liés au développement durable et notamment dans les domaines du lien social, des œuvres humanitaires, de l'insertion professionnelle. Elle a octroyé fin 2009, à la Voix De l'Enfant, une subvention pour l'aménagement en mobilier de trois Unités d'Accueil Médico-Judiciaires : Joigny (Sens) ; Vichy et Point-à-Pitre.

Confiserie Léonard Parli

Au moment du Salon du Chocolat, la confiserie Léonard PARLI, fabricant de calissons depuis des générations, venue d'Aix-en-Provence, a offert un calisson géant de près de 200 kg et de 2 mètres de long, à la Voix De l'Enfant. La maison PARLI a souhaité que cette pièce unique soit vendue au profit de l'association. Pendant trois jours, l'équipe de la Voix De l'Enfant a découpé plus de 3000 parts. De nombreux visiteurs ont dégusté quelques grammes des 180 kg de pâte d'amande nappée de meringue et de chocolat. Cette opération a permis de récolter des fonds notamment pour l'établissement de l'état civil des enfants.

Espace Culturel Louis Vuitton

Situé au dernier étage de la Maison historique Louis Vuitton des Champs-Elysées, l'Espace culturel présente chaque année trois expositions qui accueillent chacune plus de 20 000 visiteurs. Toutes les expositions s'inscrivent dans le thème emblématique du Voyage. L'Espace culturel est un lieu d'exposition mais aussi de rencontres et d'échanges artistiques où s'organisent régulièrement des débats, des conversations et des ateliers.

Le souhait des responsables de l'Espace culturel Louis Vuitton est de faire découvrir, partager et rendre plus accessible l'art contemporain à tous, aussi ont-ils souhaité accueillir régulièrement des groupes d'enfants des associations membres, pour des visites guidées des expositions puis des ateliers artistiques.

Dès leur arrivée, les jeunes visiteurs sont accueillis par un médiateur spécialisé en histoire de l'art et en médiation culturelle. Il a pour mission d'accompagner les élèves le temps de la visite qui est construite autour d'un dialogue entre l'animateur et les jeunes visiteurs. Au cours de la visite, ces derniers expliquent avec leurs mots, les objets présentés et sont amenés à en dégager les sens et les interprétations. Parallèlement, le médiateur leur donne des clefs de compréhension et une méthode d'approche et d'analyse des œuvres d'art.

Au terme de la visite, les enfants vivent un temps dédié à la création, en réaction avec l'exposition, afin se réapproprier les œuvres découvertes par l'imaginaire et la création. Pâte à modeler, atelier de dessin ou d'écriture, les activités sont conçues en fonction de l'exposition, de l'âge et du niveau des enfants. Ces visites-ateliers sont adaptées à chaque groupe en fonction des problématiques de l'association.

EQUATION

A l'initiative du réalisateur Barmak Akram et de la société de production EQUATION, la sortie du film « L'Enfant de Kaboul » a donné lieu à un nouveau partenariat pour la Voix De l'Enfant. Ce film raconte trois jours de l'histoire de Khaled, chauffeur de taxi qui aura à s'occuper d'un bébé, abandonné sur le siège arrière de sa voiture et dont il se sentira de plus en plus responsable.

Le logo de l'association a figuré sur les visuels autour de la sortie du film, le 29 avril, mais aussi sur le DVD. La Voix De l'Enfant a soutenu ce long-métrage en diffusant l'information de sa sortie sur les écrans, auprès de ses donateurs et partenaires.

Fédération Française d'Athlétisme

La Fédération Française d'Athlétisme a offert de nombreuses places aux enfants des associations membres, pour le DécaNation, événement sportif au cours duquel chaque pays engagé a présenté son meilleur athlète sur diverses épreuves.

Ecole de Paris des Métiers de la Table et du Centre de Formation des Apprentis de la Sarthe

Lors du Salon du Chocolat, les élèves de l'Ecole de Paris des Métiers de la Table et du CFA de la Sarthe, ont réalisé des pièces uniques en chocolat, puis les ont vendues au profit de la Voix De l'Enfant.





























































Les Médias

MEDIAS

→ PRESSE ECRITE

- Le Figaro : 17 avril « Enlevée, elle retrouve son père grâce à Facebook »
- CLOSER: mai « Il m'a fallu trente ans pour révéler ce que j'avais subi... »
- Courrier Picard : 26 mai « Mineurs violentés : leur calvaire allégé » « 2ème ouverture en Picardie »
- L'Oise Hebdo : 27 mai « L'Hôpital améliore l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes »
- AquitaineOnline.com: 3 juin « Barriques pour les bonnes œuvres »
- Journal du Vin : 5 juin « Une vente exceptionnelle »
- Le Monde : 2 juillet « Footballeur ? Non ! Juge, pompier »
- La Montagne : 4 juillet « Hôpital et Justice parlent d'une seule voix »
- Ouest France : 14 juillet « La Bande de Gaza toujours debout face à la mer »
- AFIM, Agence Fédérale d'Information Mutualiste : 22 juillet « Eovi : accueil de l'enfance maltraitée »
- CLOSER: août « Rester dans la même famille permet à ses enfants d'être plus forts »
- Métro : 14 septembre « Il y a une responsabilité collective dans la mort de Marina »
- L'Express : 14 septembre « C'est de la non-assistance à personne en danger »
- Le Maine-Libre : 15 septembre « Affaire Marina Sabatier »
- CLOSER : septembre « Témoignage d'une administratrice de Planète Enfants »
- La Dépêche.fr : 25 septembre « Déco-Smart.com s'associe à la Voix De l'Enfant en novembre »
- La Dépêche.fr : 29 septembre « *Des robes de créateurs en chocolat défilent au Salon du* chocolat »
- Post Scriptum : octobre « Carole Bouquet, son plus beau rôle »
- France-Soir : 15 octobre « Enfance en danger La lourde tâche des services sociaux »
- Le Figaro: 15 octobre « Le Salon du Chocolat fête ses 15 ans! »
- Le Point.fr : 9 novembre « Le violeur présumé d'Aurélia exprime des regrets »
- Le Figaro : 12 novembre « Les collégiens de plus en plus exposés aux risques du Net »
- Républicain Lorrain : 16 novembre « Eviter de répéter le traumatisme »
- Sécurity Kids: 17 novembre « Faut-il interdire la fessée ?»
- Le Monde : 17 novembre « Castration chimique : "Les patients se disent apaisés" »
- Sud Ouest : 1^{er} décembre « Les Français aiment donner malgré la crise »
- Le Maine Libre : 9 décembre « *Nous ferons des propositions* »

→ RADIO

- RMC « Les Grandes Gueules » : 6 mars > Affaire du petit Dylan
- BFM TV « Les téléspectateurs ont la parole » 6 mars > Affaire du petit Dylan
- Europe 1 : 14 septembre « Nous n'avons plus de politique de protection de l'enfance »
- RTL: 9 octobre > Affaire Frédéric Mitterrand
- RMC : janvier, tandis que les Gazaouis sont sous les bombes, la radio RMC interviewe régulièrement Nasser, correspond local de la Voix De l'Enfant, dans la Bande de Gaza.
- France Info: 14 décembre > Table ronde sur les enfants soldats.

→ TELEVISION

- LCI: 19 novembre > « Bruno Solo en parrain d'une campagne contre les dangers du net »
- www.elysee.fr : 20 novembre > Interview de Martine Brousse
- France 2 « Envoyé Spécial » : 22 janvier > Rediffusion de « Carole Bouquet sans fard »
- France 2 « Panique dans l'oreillette » : 11 février > Invité Bruno Solo
- France 2 « Journal télévisé de 13h » : 6 mars > Affaire du petit Dylan
- France 3 « Comme un Vendredi » : 27 mars > Interview de Mathieu Johann
- TF1 « 10h le Mag » : 30 mars > Interview de Martine Brousse
- TF1 « Journal télévisé » : 15 avril > Interview de Martine Brousse
- 13^{ème} rue « l'Instant T » : 12 mai > Mathieu Johann est l'invité de Valérie Benaïm
- France 3 « Journal national 12/13 » : 14 septembre > Interview de Martine Brousse
- France 2 « Journal national 13h » : 14 septembre > Interview de Martine Brousse
- France 2 « Journal télévisé de 20h » : 28 septembre > Interview de Martine Brousse dans le cadre de l'affaire Polanski.

→ COMMUNIQUES DE PRESSE

Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires :

- Inauguration du Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire de Vaucluse : 19 février.
- Inauguration du nouvel équipement du Pôle d'Accueil médico-Judiciaire de Nîmes : 27 mars.
- Inauguration de l'Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger à Metz : 30 mars.
- Angers : Première en France, inauguration de la Salle d'Audition Protégée au Tribunal
- et de la Permanence d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger : 31 mars.
- Compiègne : des nouveaux locaux pour améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences : 19 mai.
- La Voix de l'Enfant et SFR inaugurent l'Unité d'Accueil des Mineurs Victimes au Centre Hospitalier d'Amiens : 4 juin.
- Eovi Mutuelle Creusoise et la Voix De l'Enfant inaugurent l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret : 1^{er} juillet.
- Inauguration de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Limoges : aider les mineurs victimes de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles : 17 décembre.

Déclarations et Projets de loi :

- Communiqué de presse sur la proposition de loi N° 1538, « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes » : 6 avril.
- Communiqué de presse sur la proposition de loi N°1601, amendée par la Commission des Lois, le 8 avril 2009, « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes » : 27 avril.
- Communiqué de presse relatif à la proposition de loi N°103, adoptée par le Sénat le 30 juin 2009,
 « tendant à inscrire l'inceste commis sur les mineurs dans le code pénal et à améliorer la détection et la prise en charge des victimes d'actes incestueux » : 15 juillet.
- Non à la rétention des mineurs : la Voix De l'Enfant avec Parcours d'Exil dénoncent l'hypocrisie des autorités françaises : 4 septembre.

Affaires d'enfants :

Affaire du petit Dylan : Demande d'une nouvelle mesure pour la protection de l'enfance : 6 mars.

Actions internationales :

- Appel pour l'ouverture immédiate et permanente d'un corridor humanitaire pour les enfants de la Bande de Gaza : 4 janvier.
- Appel d'urgence pour l'ouverture immédiate d'un corridor humanitaire pour les enfants tamouls, au nord-est du Sri Lanka : 27 avril.

Communication:

- Déco-Smart, partenaire de la Voix De l'Enfant : septembre/octobre.
- CALYSTO et la Voix De l'Enfant présentent le baromètre « les Enfants & Internet » : 10 novembre.
- Google, CALYSTO et la Voix De l'Enfant s'associent pour la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2009 : 19 novembre.
- CLOSER, à nouveau partenaire de la Voix De l'Enfant : 18 décembre.



Projets 2010

→ ACTIVITES FEDERATIVES

Fraternity Cup

A l'occasion du vingtième anniversaire de la ratification, par la France, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et à l'aube de la Coupe du Monde de Football qui se jouera pour la première fois sur le continent africain, la Voix De l'Enfant, Diambars, Mani Football Forever et Laureus France se sont associés pour créer un événement footballistique et interculturel : la FRATERNITY CUP.

Seize délégations mixtes - étrangères et françaises - d'enfants âgés de 10 à 13 ans et leurs éducateurs se réuniront à Paris, afin de jouer un tournoi de football, de participer à des ateliers d'échanges interculturels et de réaliser notamment une fresque et une exposition photographique. Ces activités permettront en outre de partager et de discuter sur des bonnes pratiques éducatives et sportives en matière d'apprentissage de la citoyenneté, de solidarité, de non-discrimination et de découverte de l'altérité culturelle et de la mixité.

Au-delà des joies du sport et des loisirs, la FRATERNITY CUP a pour objectif de sensibiliser les jeunes sur les thèmes universels que sont le respect et la tolérance et ainsi, de promouvoir les valeurs fondamentales du sport, de rencontrer et découvrir l'autre dans ses différences, de favoriser la mixité des cultures et de les mettre au service de la société.

Groupe de travail de trafic foot

Mis en place en 2009 par la Voix De l'Enfant, le Groupe de Travail est composé d'associations membres spécialisées sur la thématique, d'avocats et de juristes qui travaillent avec l'association sur le suivi administratif et juridique de jeunes mineurs isolés. L'objectif est de réfléchir sur les dispositifs à instaurer et les actions à mener en amont et en aval de l'arrivée, sur le territoire français, des jeunes mineurs trafiqués, afin de juguler ce trafic et d'améliorer leur prise en charge. Plusieurs réunions de travail ont permis de dégager des perspectives et pistes d'actions qui seront débattues lors d'un Atelier qui aura lieu le 3 mai 2010 à Paris. Le but sera de valider les propositions et les recommandations d'actions qui seront issues de cette réunion, par l'ensemble des acteurs (associatifs, institutionnels, politiques, etc....) et d'organiser, fin 2010, une Table Ronde ouverte.

30 ans d'engagement et d'actions au service de l'enfance

Le 20 juillet 2011, la Voix De l'Enfant fêtera ses 30 ans. Souhaitant que cet anniversaire soit celui de tous ses membres, associations, partenaires, enfants et adolescents, donateurs, amis et institutionnels, la Voix De l'Enfant prévoit d'inscrire cet anniversaire sur les deux années à venir 2010/2011 et d'organiser un certain nombre d'évènements pour valoriser le travail réalisé pendant 30 ans sur le terrain, par les associations membres, pour les enfants et de se projeter vers l'avenir.

Rencontre Nationale des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres mauvais traitements

Plus de 10 ans après l'inauguration de la première Permanence d'Accueil pluridisciplinaire à Béziers en présence de la Ministre de la Justice, garde des Sceaux, Madame Elisabeth Guigou et la Porte parole de la Voix De l'Enfant, Carole Bouquet, et trois ans après la première Rencontre Nationale, 40 Permanences et Unités d'Accueil sont ouvertes sur le territoire français.

Souhaitant mettre en commun les bonnes pratiques et partager l'expérience des différents professionnels, magistrats, officiers de police judiciaires, médecins, psychologues, travailleurs sociaux et autres, la Voix De l'Enfant organisera les 18 et 19 novembre 2010 une Rencontre Nationale des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres mauvais traitements.

→ ACTIONS FRANCE

Ouvertures de Permanences et d'Unités Médico-Judiciaires

Une dizaine de nouvelles Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances est en projet en 2010 à : Nantes, La Rochelle, Joigny, Le Havre, Lisieux, Garches, Saint-Quentin, Soissons et en Outre Mer, à Pointe à Pitre et Nouméa. De nouvelles institutions et autres professionnels ont contacté la Voix De l'Enfant pour des projets de création en 2010-2011, notamment à Dunkerque, Evreux, La Roche-sur-Yon, Forbach, Marseille, Ajaccio, Le Mans.

Mineurs isolés étrangers

La Voix De l'Enfant constate que des efforts ont été réalisés pour la prise en charge des mineurs isolés en France pour faire en sorte que les mineurs ne dorment plus dans la rue ; mais cela n'est pas suffisant. L'accompagnement au quotidien et l'accès à la formation de ces jeunes sont notamment essentiels pour leur garantir un avenir. Par ailleurs, aucune réponse à ce jour n'est apportée pour trouver des réponses adaptées au passage à la majorité qui doit être préparé et suivi. La Voix De l'Enfant, qui est amenée à accompagner des jeunes, souhaite poursuivre et renforcer son action. Elle finalise avec ses associations membres, des propositions qu'elle présentera aux Autorités compétentes.

Etude et proposition sur la Réforme de la Justice des mineurs

Depuis plusieurs mois, le Ministère de la Justice a annoncé une réforme de la justice pénale des mineurs. Suite au rapport de la Commission Varinard fin 2008, une première ébauche, en mars 2009, a été élaborée sous l'égide de Mme Rachida Dati, Garde des Sceaux. Mme Michèle Alliot Marie, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, a annoncé, fin 2009, un nouveau projet avant l'été 2010. La Voix De l'Enfant sera particulièrement attentive au texte présenté car il concerne, notamment, le traitement d'enfants qui sont en difficulté et qui ont besoin d'un accompagnement éducatif rapproché.

La Voix De l'Enfant sera également très présente dans les travaux relatifs à la réforme de la procédure pénale, annoncé par le rapport de la Commission Léger fin 2009. Cette réforme qui annonce la suppression du Juge d'Instruction concernerait aussi les conditions de dépôt de plainte et de constitution de partie civile des victimes.

→ ACTIONS EUROPEENNES

Programme LEONARDO Partenariat 2009 – 2011

Un programme LEONARDO PARTENARIAT 2009 – 2011, a été présenté à l'Agence Socrate Leonardo en 2009 pour poursuivre les échanges des pratiques professionnelle en France, en Italie et en Espagne.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité et la volonté d'améliorer et d'approfondir la prise en charge des mineurs dans la rue avec l'expérience acquise lors du précédent programme Leonardo Mobilité professionnelle 2007/2009. Ce projet LEONARDO PARTENARIAT vise à un échange des pratiques pour l'élaboration d'une méthodologie et des critères communs de formation professionnelle relatifs à la prise en charge de mineurs des rues et dans la rue en France, Roumanie, Espagne et Italie.

Suivi du programme Train Together

Afin de concrétiser les propositions adoptées par l'ensemble des partenaires partis au programme Train Together, la Voix De l'Enfant organisera, au cours du premier semestre 2010, une rencontre avec les partenaires belges afin d'élaborer le projet d'un Institut de formation Européen. Cet Institut aura pour objectifs d'élaborer et de dispenser des modules de formation « spécifiques » dans le cadre de formation initiale et de formation « pluridisciplinaire » dans les programmes de formation continue.

→ ACTIONS INTERNATIONALES

Campagne de communication sur l'état civil

Au cours de la réunion de la Commission Internationale qui s'est tenue en 2009 à la Voix De l'Enfant et qui portait sur la thématique de l'établissement de l'état civil, le projet de mener une campagne de communication sur l'état civil des enfants, en 2010, a été retenu.

Les associations membres présentes à la Commission ont réfléchi à la meilleure façon de construire et de développer des messages d'information et de sensibilisation pour différentes cibles. Le projet retenu est de mettre en place une stratégie de communication pour lancer d'une part, une campagne auprès du grand public trop peu conscient de l'importance capitale que revêt l'enregistrement des enfants à l'état civil et d'autre part, une campagne de partenariat auprès des entreprises afin de poursuivre le soutien des programmes initiés sur le terrain. Enfin, afin que la question de l'enregistrement des naissances soit au cœur des priorités des responsables politiques, vingt ans après la ratification par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, une campagne de mobilisation, vers les Ministres et les Parlementaires, est prévue.

Missions Internationales de suivi et d'évaluation des programmes

En 2010, deux missions de suivi et d'évaluation sur le terrain sont d'ores et déjà programmées par la Voix De l'Enfant. En Inde et au Sri Lanka, comme chaque année depuis le tsunami qui a ravagé les côtes des pays du pourtour de l'océan indien en décembre 2004, une mission de terrain sera réalisée par le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant. Près de six ans après le raz de marée, ce sera l'occasion de finaliser le bilan que la Voix De l'Enfant et le Groupe E. Leclerc ont dressé des actions soutenues dans la région et d'envisager un Séminaire sur les bonnes pratiques et la gouvernance.

En Palestine, une mission d'évaluation du projet « Droits de l'Homme en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza » sera réalisée par l'équipe de la Voix De l'Enfant, avec son Président d'Honneur l'Ambassadeur de France Stéphane Hessel, au terme des deux ans du programme qu'elle a soutenu. Par ailleurs, la question de la pérennisation du programme dans les camps de réfugiés palestiniens sera traitée avec les partenaires associatifs et institutionnels locaux.

Prévention du trafic de jeunes sportifs au Cameroun

La Voix De l'Enfant renforcera, en 2010, le soutien qu'elle apporte au programme de formation pédagogique des éducateurs des d'écoles de football à Yaoundé, mené par l'association membre Mani Football Forever. Ce programme a pour but notamment d'enrayer le processus du trafic de jeunes footballeurs camerounais vers la France. Les objectifs du programme sont d'une part, de sensibiliser les éducateurs sportifs aux dangers liés aux « déplacements » en Europe de mineurs qu'ils entraînent à la pratique sportive, et d'autre part de les former à la conduite et à l'animation de séances d'entraînement adaptées à l'âge et à la morphologie des jeunes joueurs. Par ailleurs, le but est d'offrir des « bourses de football social » afin de prendre en charge la scolarité d'un certain nombre de jeunes suivis.

Film cinq ans après le tsunami

Les membres du Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant – E. Leclerc ont décidé d'un commun accord de financer, en 2010, un deuxième film documentaire, afin de rendre compte de la réussite des programmes post tsunami soutenus cinq ans après leur démarrage, en Inde et au Sri Lanka. Le tournage sera réalisé lors d'une mission de suivi et d'évaluation qu'effectueront sur le terrain plusieurs membres du Comité de Pilotage, avec le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant.

→ COMMUNICATION

Nouvelle identité visuelle : supports de communication

En 2010, la Voix De l'Enfant se dotera d'une nouvelle identité visuelle offerte par l'Agence Terre de Sienne : un nouveau logo, une présentation de la Correspondance et du Flash Info « relookés », un rajeunissement et une meilleure optimisation des outils de communication, tous ces changements offerts gracieusement par l'Agence Terre de Sienne qui a décidé de mettre ses compétences, son professionnalisme et son cœur, au service des enfants.

Chanson de la Voix De l'Enfant

Jean Bender de la société de production, Paroles & Musique, a déployé en 2009 tous ses talents musicaux et artistiques, en écrivant paroles et musique pour une chanson « La Voix De l'Enfant », interprétée par Bruno Solo, Sophia Essaïdi et Natacha St Pier. Nous la découvrirons au cours du second trimestre 2010 via les radios et dans les consoles des grands distributeurs. Cette chanson au profit de la Voix De l'Enfant s'inscrira, à l'automne, dans une compilation de chansons sur l'enfance, interprétées par de grands artistes.

Revue annuelle sur l'Enfance

A l'initiative d'une photographe reporter et d'une maison d'édition, la Voix De l'Enfant proposera une revue annuelle, composée de reportages photographiques et d'articles, afin de sensibiliser le grand public à de nombreux sujets où l'enfant est au cœur de l'actualité.

* * *

Il est toujours difficile de réduire à une centaine de pages les activités, les travaux, les prises de position de la Voix De l'Enfant, ainsi que les programmes partagés et soutenus tout au long d'une année avec les associations membres et les partenaires.

Cet exercice est très réducteur et parfois frustrant pour celles et ceux qui ont activement participé à la vie de la Voix De l'Enfant, mais ils s'y reconnaîtront car ils liront entre les lignes et retrouveront ce qui engage chacun à la Voix De l'Enfant, sans concession : le respect, la protection et la défense de la dignité et de l'intégrité de tout enfant, quel qu'il soit, où qu'il soit.

A Paris, le 1^{er} février 2010,

Martine BROUSSE Directrice



Propositions de la Voix De l'Enfant présentées au Président de la République, Monsieur Nicolas SARKOZY, à l'occasion de la Table Ronde avec les associations représentatives de la protection de l'Enfance, en présence de Madame Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité.

La Voix De l'Enfant, association fédérative, animée par 72 associations membres, a pour but : « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit. »

Dans le cadre de ses actions sur le terrain, la Voix De l'Enfant est régulièrement amenée à suivre, accompagner et/ou prendre en charge des situations de mineurs en danger, notamment des mineurs victimes, des mineurs isolés étrangers, des mineurs victimes de trafic, des mineurs, de moins de 16 ans, exclus du milieu scolaire, des mineurs auteurs de violences.

Depuis de nombreuses années, la Voix De l'Enfant n'a de cesse de travailler avec les professionnels et les pouvoirs publics pour renforcer la protection et la défense des enfants victimes de mauvais traitements et de violences sexuelles. Dans un souci d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants en danger et des enfants victimes, elle a, notamment, élaboré et accompagné la création de Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes afin d'améliorer la prise en compte de la parole des enfants en danger ou victimes et ainsi favoriser la détection des situations de maltraitance.

La Voix De l'Enfant a été et est encore aujourd'hui partie civile dans plusieurs affaires où des mineurs, signalés aux services sociaux et à la Justice et suivis par des professionnels, ont été gravement maltraités ou sont décédés sous les coups de leurs parents ou de proches (affaire de Dylan, de Nicolas, de Priscilla à Strasbourg, affaire de Drancy, affaire de Samir à Montauban, Enzo à Melun et Marina dans la Sarthe). Ces situations dramatiques ne sont pas de l'ordre de la fatalité, elles obligent tous les professionnels concernés et les responsables politiques à une réelle prise de conscience des dysfonctionnements actuels du système de protection de l'enfance. Le décès de Marina en septembre dernier en est un de trop.

Afin de pallier aux dysfonctionnements constatés, la Voix De l'Enfant présente notamment les propositions suivantes :

√ Concernant les mineurs victimes

1) En cas de suspicion de maltraitance d'un mineur, d'interrogations sur les origines de ces problèmes, le principe de précaution, selon l'application de certains critères et pendant le temps de l'enquête, doit être mis en œuvre, afin de protéger l'enfant concerné, par exemple en l'hospitalisant quelques jours.

Le principe de précaution ne peut s'arrêter aux éventuels malades de la grippe H1N1.

2) Un des problèmes majeurs est le suivi des familles, en particulier quand elles déménagent fréquemment. Il est donc nécessaire, d'une part, d'établir, entre les Conseils Généraux, un **système de transmission d'informations** lorsqu'une famille est considérée à risque et que les enfants sont signalés en danger, et d'autre part, de mettre en place un système de **traçabilité** des familles, via la Sécurité Sociale et/ou les Caisses d'Allocations Familiales. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Loire, au Puy en Velay est prête à participer à un projet pilote afin de tester des moyens permettant de suivre une famille déjà connue des Services Sociaux. Cette démarche s'inscrira dans le respect de la déontologie et de la « discrétion » professionnelle.

Faisant suite à l'affaire du petit Dylan, 7 ans, domicilié à Millau et séquestré à son domicile par ses parents, la Voix De l'Enfant demande aussi que tous les parents aient l'obligation d'adresser, à la Sécurité Sociale et/ou à la Caisse d'Allocations Familiales, dès le mois de septembre, **un certificat de scolarité** pour leur enfant, dès l'école élémentaire. Si deux mois après la rentrée scolaire, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (ou la Caisse d'Allocations Familiales) n'a pas reçu ce certificat, ces Caisses seraient alors dans l'obligation d'en informer la Cellule Départementale de l'Enfance en Danger du Conseil Général dont dépend la famille.

3) Le système de suivi social actuel dysfonctionne. Dans de nombreuses affaires, la Voix De l'Enfant a pu constater d'une part que le travailleur social avait informé la famille, du jour et de l'heure de sa visite et que d'autre part, il ne poussait jamais la porte des autres pièces lorsqu'un parent lui disait que l'enfant était au parc ou chez la voisine. Pourtant, dans plusieurs affaires, l'enfant agonisait dans une des pièces de la maison. Il n'est pas rare non plus de recueillir des témoignages rapportant que la porte était close et qu'il fallait un certain temps pour qu'une nouvelle visite soit programmée. Peu de travailleurs sociaux font appel au Procureur pour que la police ou la gendarmerie se fasse ouvrir la porte.

Concernant **les horaires et méthodes d'intervention** des travailleurs sociaux, ces derniers ne leur permettent pas toujours d'appréhender la réalité de la vie familiale. Ils interviennent dans la majeur partie des cas à « heure ouvrable », de 9h à 17h. N'est-ce pas le soir, le week-end, les jours fériés et les vacances scolaires que beaucoup de violences ont lieu ?

Enfin, il n'est pas rare d'entendre que les travailleurs sociaux doivent d'abord établir des liens de confiance avec la famille avant de s'occuper du ou des enfants victimes. La Voix De l'Enfant demande donc que ce système d'intervention soit totalement révisé.

4) La Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance ne peut à l'heure actuelle, soit 2 ans et demi après son entrée en vigueur, être effective et efficace du fait, notamment, de l'absence d'accord sur les financements de cette politique publique.

La protection et la sécurité des enfants ne peuvent être traitées au rabais et être considérées comme une activité de second rang.

La Voix De l'Enfant demande, comme elle l'a déjà fait dans le cadre du GIPED (Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger), que les **décrets d'application** relatifs au financement de la loi du 5 mars 2007 soient enfin signés et publiés.

Elle demande également que la question sémantique sur les informations préoccupantes et les signalements, issue de la loi du 5 mars 2007, soit mise à plat. En effet, de nombreuses confusions apparaissent sur la compétence des professionnels : informations préoccupantes, signalement, « information signalante », enfant en danger, enfant maltraité.

Tous les professionnels doivent bénéficier d'une formation pour que la transmission et le partage d'informations soient systématiques et que les pratiques deviennent uniformes sur tout le territoire français.

5) La **pluridisciplinarité et l'échange d'informations** sur les situations d'enfants en difficulté sont primordiaux car ils permettent aux professionnels de ne pas être isolés et se retrouver seuls face à une situation.

Les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances (UAMJ), dédiées au recueil de la parole de l'enfant en souffrance sont des lieux où l'ensemble des professionnels (Officiers de Police Judiciaire, médecins, psychologues, assistants sociaux) sont formés à la prise en charge des mineurs et qui, par leur unité de lieu de temps et d'action, favorisent les échanges et la transmission des informations. Ces professionnels se connaissent tous et se reconnaissent dans leur rôle et leurs compétences.

6) Enfin, la Voix De l'Enfant demande que des **campagnes d'information et de sensibilisation** pour le grand public soient relancées nationalement. La Voix De l'Enfant rappelle que la maltraitance concerne tous les milieux et que les familles dans la précarité ne sont pas plus maltraitantes que les familles aisées.

Pour la Voix De l'Enfant, il est important et urgent que le Gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour que des situations, comme celles des petits Enzo, Dylan ou Marina, ne se reproduisent plus.

La Voix De l'Enfant préconise une Conférence Nationale de Consensus sur la protection de l'enfance. Cette dernière réunirait l'ensemble des professionnels concernés, les Conseils Généraux et les responsables politiques, afin d'élaborer une grande réforme de l'action sociale portant essentiellement sur les méthodes d'intervention de prise en charge et de suivi des enfants en danger ou victimes ainsi que des familles à risque.

√ Concernant les mineurs étrangers

En juin 2008, la Voix De l'Enfant avait rencontré les Services de Monsieur Brice Hortefeux, à l'époque Ministre de l'immigration et de l'intégration, pour lui faire part de ses préoccupations face à la situation de jeunes footballeurs étrangers, victimes de trafic et abandonnés sur le territoire français.

Afin d'améliorer la prise en compte judiciaire et sociale des mineurs victimes de traite et d'exploitation, la Voix De l'Enfant propose :

- 1. d'étendre le délai de prescription des divers actes incriminés découlant de ces faits: délaissement, abus de l'état de faiblesse, provocation à l'abandon d'enfant. Le point de départ de la prescription devrait démarrer à partir de la majorité des jeunes, comme cela existe déjà pour certaines infractions.
- **2.** de faciliter les relais entre services administratifs.
- **3.** d'accompagner ces jeunes victimes, avec toute l'attention nécessaire.
- **4.** de prévoir une formation et une information spécifiques des professionnels.
- **5.** de prévoir des programmes de prévention dans les pays d'origine, sur les risques et les dangers de partir avec des inconnus, sous prétexte d'un emploi en Europe.
- **6.** d'allonger, dans les consulats, la durée de conservation des visas des mineurs voyageant sans leur famille, afin de les protéger et retrouver leur trace en cas de difficulté.
- **7.** de faciliter l'accès à l'aide juridictionnelle pour les personnes victimes d'une de ces infractions, sans condition d'entrée régulière sur le territoire, surtout quand elles sont arrivées mineures sur le territoire.
- **8.** de faciliter l'accès aux droits sociaux : soins, prestations sociales pour les mineurs, vie professionnelle, titre de séjour

La Voix De l'Enfant **s'inquiète de la situation des mineurs étrangers non accompagnés**. Elle demande que dans l'attente des démarches sociales, policières et de prévention, les jeunes étrangers soient mis à l'abri et pris en charge. La présomption de minorité doit leur être favorable afin qu'ils bénéficient d'une protection. S'il s'avérait par la suite, après vérifications, que ces jeunes ne sont pas mineurs, la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance s'interrompra.

Pour la Voix De l'enfant et plusieurs de ses associations membres, il n'est pas acceptable que des enfants, parfois très jeunes, soient amenés et maintenus dans des Centres de rétention administrative pour y passer plusieurs jours, voire plusieurs semaines, alors que l'enfermement de mineurs dans de telles conditions est banni par la loi et les conventions internationales.

La Voix De l'Enfant demande que les familles, avec des mineurs, soient installées dans un hôtel, par exemple, le temps de l'examen de leur dossier et qu'une véritable réflexion soit engagée au plus vite pour que ces mineurs soient protégés et leurs droits respectés.

✓ Au niveau européen

La Voix De l'Enfant qui travaille depuis des années avec des partenaires européens demande que le projet de loi relatif à la ratification de la *Convention* du Conseil de l'Europe *pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels* soit présenté rapidement lors d'une séance. Ce projet a été adopté par l'Assemblée Nationale le 14 mai 2009 et envoyé pour étude devant la Commission des lois du Sénat. De ce fait, cette Convention du Conseil de l'Europe, adoptée le 25 octobre 2007, n'est toujours pas ratifiée. La Voix De l'Enfant tient à rappeler l'importance de cette Convention, portant notamment sur le renforcement de la prise en charge des mineurs victimes, la coopération entre les différents services et la mise en place de procédures protectrices.

En ce vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Voix De l'Enfant rappelle que « *l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même* », Déclaration des droits de l'enfant - Nations Unies - 21 novembre 1959.

Martine BROUSSE - Directrice

4 janvier 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Appel pour l'ouverture immédiate et permanente d'un corridor humanitaire pour les enfants de la Bande de Gaza

Ils sont des centaines de milliers d'enfants terrés, apeurés, parfois entassés pour se protéger, affamés, pour certains malades ou blessés qui vivent, jour et nuit, un enfer. Nos équipes font le maximum pour leur venir en aide et la situation est telle que nos animateurs n'ont plus qu'un sourire ou quelques mots de réconfort à apporter aux enfants. Les témoignages reçus du terrain sont désespérés.

L'entrée de toutes marchandises à l'intérieur de la Bande de Gaza est interdite et l'évacuation des enfants blessés ou malades, impossible. La Voix De l'Enfant interpelle les Instances Internationales et en tout premier lieu les autorités françaises en la personne de son Président de la République Monsieur Nicolas Sarkozy et de son Ministre des Affaires Etrangères Monsieur Bernard Kouchner.

Les 75 associations de la Voix De l'Enfant, son Président d'Honneur Stéphane Hessel et Carole Bouquet, sa porte parole demandent à ce que les conditions nécessaires à la mise en place d'un corridor humanitaire permanent pour l'acheminement de produits alimentaires de première nécessité pour les enfants et l'évacuation des enfants malades et blessés ainsi que leurs mamans, soient réunies dans les plus brefs délais sans quoi il est à craindre un véritable désastre humanitaire l'année du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La Voix De l'Enfant demande de pouvoir, dans les jours à venir, entrer, dans la Bande de Gaza, avec un convoi humanitaire pour les enfants.

•

6 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Demande d'une nouvelle mesure pour la protection de l'enfance

Faisant suite à l'affaire du petit Dylan, 7 ans, domicilié à Millau et séquestré à son domicile par ses parents, la Voix De l'Enfant fait part de son indignation et propose une mesure indispensable à la protection de l'enfance. La Voix De l'Enfant demande que tous les parents aient l'obligation d'adresser à la Caisse d'Allocations Familiales, dès le mois de septembre, un certificat de scolarité pour leur enfant, dès l'école élémentaire. Si deux mois après la rentrée scolaire, la Caisse d'Allocations Familiales n'avait pas reçu ce certificat, cette dernière serait alors tenue d'en informer la Cellule Départementale de l'Enfance en Danger du Conseil Général.

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, charge le Président du Conseil Général du recueil, du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes concernant les enfants en risque ou suspicion de maltraitance. La Voix De l'Enfant rappelle que toutes les personnes qui soupçonnent une situation d'enfants en danger, sont tenues de transmettre les informations qu'elles détiennent à la Cellule Départementale, qui peut ensuite saisir le parquet du Tribunal de Grande Instance et si besoin, obtenir l'intervention des forces de l'ordre, au domicile de l'enfant.

La Voix De l'Enfant indique que le numéro vert 119 Allô Enfance en Danger, service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger, répond 24h/24 à tous les appels.

27 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : le CHU de Nîmes et le Tribunal de Grande Instance de Nîmes vous convient à l'inauguration du nouvel équipement du Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire de Nîmes.

L'association « La Voix De l'Enfant » a assuré le renouvellement des équipements d'enregistrement audiovisuel professionnels du Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire : investissement de près de 15 000,00 Euros. L'article 706-52 du code de procédure pénale modifié par la loi du 5 mars 2007 rend désormais obligatoire l'enregistrement audiovisuel de l'audition d'un mineur victime d'une infraction de nature sexuelle.

Le Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire des Mineurs Victimes de Violences soigne, assiste et oriente tout mineur victime de viol, agression sexuelle, violences physiques, psychologiques et négligences graves.

Il fonctionne depuis Octobre 2005 par un partenariat entre l'ensemble des acteurs intervenants dans la prise en charge des mineurs victimes de violence, Justice - Police - CHU - Conseil Général - CPAM – AGAVIP (association gardoise d'aide aux victimes) – Ordre des avocats - Ordre des médecins.

Il est situé dans l'enceinte de l'hôpital Universitaire Carémeau, au sein du bâtiment Mère - Enfant, à proximité des services de Pédiatrie et de Gynécologie. L'accueil de l'enfant au sein du CHU de Nîmes est privilégié puisque ce dernier met à disposition l'ensemble des locaux permettant l'examen clinique, la consultation pédo-psychiatrique et l'enregistrement audiovisuel des dépositions de l'enfant (salle cloisonnée avec vitre teintée équipée du matériel d'enregistrement nécessaire).

Près de 120 enfants pris en charge annuellement. Le Tribunal de Grande Instance intervient par réquisition dans plus de 60% des dossiers. Les données statistiques de l'activité liée à la maltraitance de l'enfant montrent une augmentation progressive du nombre de recours au Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes (65 % entre 2000 et 2006).

31 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Angers – Première en France, inauguration de la Salle d'Audition Protégée et la PAPED - Mardi 31 mars 2009 à 14h30 au CHU d'Angers et à 15h45 au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

En présence de Madame Carole BOUQUET, Porte-parole et du docteur Bernard Cordier, Président de la Voix De l'Enfant, de Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République et de Monsieur Paul-André Breton, Président du Tribunal de Grande Instance d'Angers, de Monsieur Yvonnick Morice, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers et du Docteur Gérard Champion, inauguration de la Permanence d'Accueil Pédiatrique pour l'Enfance en Danger (PAPED) ouverte en 2005 au sein du CHU d'Angers pour l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances, puis inauguration de la première Salle d'Audition Protégée en France au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

Avec pour objectif de toujours mieux recueillir la parole de l'enfant, les magistrats, notamment les juges d'Instruction, disposeront désormais au sein du tribunal, d'un espace spécialement aménagé pour organiser auditions et confrontations, impliquant des enfants.

Cet aménagement permettra la confrontation des faits exposés par l'enfant et l'adulte et recueillis dans le cadre de la procédure judiciaire, tout en évitant l'inutile violence que constitue pour l'enfant le fait d'être confronté dans une même pièce à celui qu'il désigne comme son agresseur. Ce programme a été financé par la Voix De l'Enfant grâce à l'engagement de ses partenaires : SFR, La Mode et à Vous et Regalb.

6 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE sur la proposition de loi N°1538 « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes ».

La Voix De l'Enfant vient de prendre connaissance de la proposition de loi, déposée le 18 mars dernier et qui intervient suite au rapport de la députée Marie-Louise Fort de janvier 2009, « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes ».

Ce texte rédigé dans la précipitation manque de clarté, de cohérence et de fond. Il ne peut que générer de faux espoirs pour les victimes, de la confusion pour les professionnels, mais pire encore des inégalités dans le traitement des mineurs victimes.

La Voix De l'Enfant déplore une fois encore que les pouvoirs publics multiplient les textes et les intentions au lieu de donner les moyens d'appliquer les lois existantes : la loi Guigou du 17 juin 1998 renforcée par la loi

Perben du 2 janvier 2004, puis les lois Clément du 4 avril 2006 et du 5 mars 2007 renforçant le caractère obligatoire de l'enregistrement du mineur et la loi Bas du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance.

La Voix De l'Enfant s'étonne de l'empressement des décideurs politiques alors même que les associations qui travaillent depuis des années sur cette question n'ont à aucun moment été sollicitées, entendues ni invitées à donner un avis. En effet, le Gouvernement a engagé une procédure accélérée pour l'examen de cette proposition. Concernant l'exposé des motifs, la Voix De l'Enfant remarque une contradiction entre le rapport remis en janvier 2009 et cette proposition qui évaluent respectivement à un million puis deux millions les personnes victimes d'inceste. Le titre 1er qui « consiste en l'insertion de la notion d'inceste dans le Code pénal comme élément constitutif des infractions de viol et d'agression sexuelle au même titre que la violence, la contrainte, la menace ou la surprise » est particulièrement critiquable.

L'article 1er introduit une inégalité entre les mineurs victimes de violences intra-familiales, dont on se demande si elles incluent ou non le beau père, et les autres victimes. Certes « un mineur ne peut être consentant à un acte sexuel avec un membre de sa famille » mais qu'en est-il du mineur victime du maître-nageur, du voisin, de l'enseignant ou du curé ? La Voix De l'Enfant considère qu'il s'agit d'une véritable hiérarchisation entre les infractions d'inceste et celles de viol ou agression sexuelle. De plus, l'article 1er crée une incohérence entre les qualifications juridiques pénales existantes, qui distinguent l'agression sexuelle, dont fait partie le viol, de l'atteinte sexuelle.

27 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE sur la proposition de loi N°1601 amendée par la Commission des Lois le 8 avril 2009 « visant à identifier, prévenir, détecter et lutter contre l'inceste sur les mineurs et à améliorer l'accompagnement médical et social des victimes ».

Faisant suite au Communiqué de Presse du 6 avril dernier relatif à la proposition de loi N°1538, remis à l'ensemble des Députés, Ministres concernés et aux médias, la Voix De l'Enfant demande le rejet du texte de la proposition de loi N°1601 amendée par l a Commission des lois. Cette proposition sera examinée en procédure accélérée et première lecture par l'Assemblée Nationale le 28 avril prochain.

La Voix De l'Enfant demande aux Députés de reconsidérer l'opportunité de l'adoption d'une nouvelle loi relative à la protection des mineurs victimes d'inceste. Elle sollicite l'octroi de moyens humains et financiers nécessaires à l'application des textes existants en matière de recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles et du traitement des affaires judiciaires.

La Voix De l'Enfant considère que ces moyens sont indispensables à l'ensemble des professionnels - magistrats, police judiciaire, médecins, experts, travailleurs sociaux - tout au long des procédures d'enquête et d'instruction, en ce qu'ils contribuent à la recherche de la manifestation de la vérité.

Ces moyens sont essentiels à la prise en charge, au suivi et à la protection de l'ensemble des mineurs victimes d'infractions sexuelles.

La Voix De l'Enfant propose que soit effectué un bilan sur une durée de dix-huit mois, évaluant l'efficacité des textes législatifs et réglementaires existants et les moyens attribués à leur application. S'il s'avère, après cette évaluation, que ces textes ne suffisent pas pour poursuivre et sanctionner les personnes ayant autorité sur les enfants qui se rendent coupables d'infractions sexuelles à leur égard, la Voix De l'Enfant révisera alors sa position. Elle se mettra à disposition pour participer aux travaux d'élaboration d'un texte prenant en compte les carences afin de renforcer la protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles quels qu'ils soient.

27 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Appel d'urgence pour l'ouverture immédiate d'un corridor humanitaire pour les enfants tamouls au Nord-Est du Sri Lanka.

Ils sont plusieurs milliers d'enfants apeurés, fuyant les combats avec leurs familles, pour beaucoup, malades ou blessés. Les associations et organisations présentes sur place dénoncent une situation humanitaire déplorable. Les camps accueillant les populations déplacées qui ont pu être évacuées des zones de combat, sont totalement saturés.

Les équipes des associations membres et partenaires de la Voix De l'Enfant présentent sur le terrain depuis des années, témoignent de l'impossibilité d'accéder à la population, en particulier les enfants, prise dans un étau entre les rebelles tamouls et l'armée gouvernementale.

Les soixante-quinze associations membres de la Voix De l'Enfant, son Président d'honneur Monsieur Stéphane Hessel et son Porte-parole Madame Carole Bouquet, demandent aux Instances Internationales d'appliquer le texte relatif au « droit d'ingérence » afin que soit ouvert, comme l'ont demandées les autorités françaises en la personne de Monsieur Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, un corridor humanitaire pour l'évacuation immédiate des populations civiles et notamment des enfants.

19 mai 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Des nouveaux locaux pour améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences.

Lundi 25 mai, à 16h, le Centre Hospitalier de Compiègne inaugure des locaux spécifiques pour améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences en présence d'Anne- Aymone Giscard d'Estaing, présidente-fondatrice de la Fondation pour l'Enfance et de Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant. Avec l'ouverture de ce nouvel espace dédié, un parcours unique et simplifié est proposé au sein de l'établissement. Pour les jeunes victimes, les déplacements sont limités au strict minimum. Les parquets de Compiègne et de Soissons sont les principaux utilisateurs de ce nouveau dispositif.

Dans une salle d'audition, la parole de l'enfant est d'abord recueillie par un Officier de Police Judiciaire, éventuellement accompagné par une psychologue. L'enregistrement sonore et audiovisuel de cette déposition est effectué sur place grâce à une caméra et des micros, discrètement intégrés au décor. De l'autre côté d'une vitre

teintée, un autre enquêteur, dans une salle technique équipée de graveurs DVD et d'un écran de contrôle, assiste son collègue et s'assure du bon enregistrement de l'audition. Auparavant, le mineur était obligé de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

Le bilan psychologique est également réalisé dans ces nouveaux locaux dont l'environnement particulièrement adapté facilite la décontraction et le recueil sans traumatisme des dires de l'enfant (mobilier spécifique, jouets, jeux, décor sécurisant). Ensuite, le médecin légiste réalise l'examen médico-légal au sein de l'Unité de Médecine Légale située au niveau des urgences. La victime bénéficie donc dans la même journée et dans le même lieu d'une prise en charge améliorée et d'une coordination entre les différentes structures et institutions.

Sous l'impulsion conjointe du GIP « pour la santé, contre la violence en Picardie » et du Centre Hospitalier de Compiègne, ce projet a été rendu possible grâce au support financier et matériel de la Fondation pour l'Enfance (15.000 € pour l'aménagement des locaux et de la salle d'accueil) ainsi que de l'association la Voix De l'Enfant et son partenaire SFR (15 600€ pour la fourniture et l'installation du matériel d'enregistrement audio et vidéo). Pour information, en 2008, 342 victimes mineures de violence ont été examinées (+ 35% par rapport à 2007) dont 158 pour abus sexuels (+ 75 % par rapport à 2007).

4 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : La Voix de l'Enfant et SFR inaugurent l'Unité d'Accueil des Mineurs Victimes au Centre Hospitalier d'Amiens.

C'est ce lundi 8 juin 2009 à 12h que l'UAMV - Unité d'Accueil des Mineurs Victimes — du Centre Hospitalier d'Amiens, est officiellement inaugurée. Destinée à améliorer l'accueil et la prise en charge des mineurs victimes de violences, cette structure permet de simplifier et de limiter le parcours des enfants qui auraient subi des maltraitances en réunissant les cellules d'écoute en un seul et même lieu. Ce projet a été rendu possible grâce au support financier et matériel de SFR, partenaire de l'association fédérative de la Voix De l'Enfant, grâce à un apport de 15 600€ pour la fourniture et l'installation du matériel d'enregistrement audio et vidéo.

À propos du partenariat SFR / la Voix De l'Enfant...

La création des permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires est le fruit de la collaboration entre l'opérateur SFR et l'association la Voix De l'Enfant, née en 2001. Cette même année, SFR lance la première opération permettant à ses abonnés d'effectuer des dons par mobiles directement reversés à l'association de protection de l'enfance. En 2002, l'opérateur déploie une plateforme d'assistance téléphonique 24h/24, 7 jours sur 7, où des professionnels de la Voix De l'Enfant répondent aux appels d'enfants en détresse ou aux parents inquiets. Le partenariat s'est ensuite traduit par le financement d'une campagne de publicité et radio de sensibilisation et d'appel au don, ou par le lancement d'une opération de recyclage des mobiles permettant aux Français de contribuer en un seul geste à la protection de l'environnement et au développement de structures permettant une meilleure prise en charge des mineurs victimes de violences.

Les dons récoltés grâce à toutes ces opérations ont permis à ce jour de participer au financement d'une trentaine de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires dans toute la France. Les dons ont notamment été alloués à l'équipement audiovisuel et informatique des Unités, l'achat de mobilier et la prise en charge de postes de psychologues.

1^{er} juillet 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Eovi Mutuelle Creusoise et la Voix De l'Enfant inaugurent l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret

Le vendredi 3 juillet 2009 à 16h, l'UAMJ - Unité d'Accueil Médico-Judiciaire - du Centre Hospitalier de Guéret, sera officiellement inaugurée.

L'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret a pour objectif l'accueil et l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. Cette Unité d'Accueil vise à accueillir le mineur dans un cadre rassurant qui puisse à la fois répondre aux différents besoins de sa prise en charge et atténuer l'impact du déroulement de la procédure judiciaire, tout en favorisant la manifestation de la vérité. Parce que redire, c'est revivre, ce lieu dispose notamment de moyens d'enregistrement audiovisuel destinés à limiter la répétition de la parole de la victime.

Cette Unité a été rendue possible grâce à l'engagement de nombreux partenaires :

- Le Tribunal de Grande Instance de Guéret
- La Préfecture de la Creuse
- Le Conseil Général de la Creuse
- Le Centre Hospitalier de Guéret
- L'association la Voix De l'Enfant
- Eovi Mutuelle Creusoise
- La Gendarmerie
- La Police

l'Enfant. Elle a, tout au long des dix-huit mois de mise en place de l'Unité d'Accueil, renforcé son partenariat avec Eovi Mutuelles. Ainsi, Eovi Mutuelle Creusoise a souhaité s'engager dans ce combat et a financé les travaux d'aménagement de la Salle d'Audition. Lors de l'inauguration, EOVI Mutuelle Creusoise remettra le chèque, représentant cet engagement, à la Voix De l'Enfant.

La Voix De l'Enfant a pris en charge l'achat et l'installation du matériel d'enregistrement audiovisuel, grâce à son partenaire SFR, opérateur téléphonique au service du coeur, engagé depuis 2001 auprès de la Voix De

15 juillet 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE relatif à la proposition de loi N°103, adoptée par le Sénat le 30 juin 2009 « tendant à inscrire l'inceste commis sur les mineurs dans le code pénal et à améliorer la détection et la prise en charge des victimes d'actes incestueux ».

Après une lecture attentive du rapport de la Commission des lois du Sénat et du texte amendé, la Voix De l'Enfant réitère sa demande de retrait de cette proposition de loi.

En effet, la Voix De l'Enfant tient, une nouvelle fois, à attirer l'attention notamment sur les points suivants :

- La définition légale de l'inceste est variable selon les pays, les cultures; de plus, elle tend à être supprimée (en Italie, par exemple).
- La notion d'inceste interdit les relations sexuelles entre membres d'une même famille, tant mineurs que majeurs.
- La nouvelle proposition n'énumère plus exhaustivement les situations représentant un inceste, toutefois la proposition d'article 222-31-1 du Code pénal rend floue son application. Quel est donc le «périmètre» de la famille ?
- La question du retrait de l'autorité parentale est importante. Ce dernier peut déjà être prononcé, totalement ou partiellement et cependant très peu de juridictions y ont recours. Ne faut-il donc pas d'abord appliquer les lois existantes ?

Le droit actuel protège déjà les victimes et réprime sévèrement l'inceste par la qualification de circonstance aggravante. Il apparaît donc à la Voix De l'Enfant que l'insertion de ces articles dans le Code pénal est superfétatoire. C'est pourquoi elle demande de reconsidérer l'opportunité de l'adoption d'une loi spécifique relative à l'inscription de l'inceste dans le Code pénal.

Concernant la définition de la contrainte qui serait applicable pour toutes les agressions sexuelles, il apparaît étonnant de l'insérer dans une loi spécifique à l'inceste. Par ailleurs, cette question nécessite une réflexion de fond qui demande du temps. En effet, la question de la contrainte concerne tous les mineurs victimes qui, aujourd'hui, doivent prouver qu'ils n'étaient pas consentants. Parmi les recommandations qui pourraient être faites, la Voix De l'Enfant propose par exemple que la contrainte soit présumée pour tout mineur victime d'agressions ou d'atteintes sexuelles.

De plus, la Voix De l'Enfant sollicite une fois encore l'octroi de moyens humains et financiers nécessaires à l'application des textes existants en matière de recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles et du traitement des affaires judiciaires. Enfin, la Voix De l'Enfant propose, à nouveau, que soit effectué un bilan évaluant les textes législatifs et réglementaires existants. S'il s'avérait, après cette évaluation, que ces textes soient insuffisants, la Voix De l'Enfant réviserait alors sa position et proposerait de participer à l'élaboration d'un texte prenant en compte les manquements, afin de renforcer la protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles quels qu'ils soient.

4 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Non à la rétention des mineurs - La Voix De l'Enfant avec Parcours d'Exil dénoncent l'hypocrisie des autorités françaises.

Suite aux propos de Monsieur Besson, Ministre de l'Immigration et de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, le jeudi 3 septembre dernier, qui réaffirmait la nécessité d'incarcérer des enfants avec leurs parents en vertu de l'unité de famille, la Voix De l'Enfant avec Parcours d'Exil, une de ses

associations membres, s'alarment des conséquences traumatisantes de l'incarcération subie par des enfants nés en France ou qui y ont grandi. En s'abritant derrière le décret signé, en 2001, par Monsieur Lionel Jospin et Madame Elisabeth Guigou, fixant les règles de placement et de vie en rétention, le Ministre de l'Immigration et de l'Intégration ne fait que justifier une pratique scandaleuse qui amènent les parents à choisir le sort de leur enfant dans le cadre de leur propre rétention.

La Voix De l'enfant et Parcours d'Exil considèrent qu'il n'est plus temps de se protéger derrière une quelconque circulaire et encore moins de l'utiliser comme argument des dysfonctionnements de notre Etat. Cette prise de parole fait suite à la polémique de cet été concernant le placement d'une quinzaine de mineurs étrangers dans des centres de rétention administrative (CRA). Aujourd'hui, en France, des centaines d'enfants sont maintenus dans des centres de rétention administrative, dans des conditions d'extrême précarité et de dangerosité du fait de la promiscuité, pour y passer plusieurs jours, voire plusieurs semaines alors que l'enfermement de mineurs dans de telles conditions est banni par la loi et les conventions internationales. Ces enfants, parfois très jeunes, se retrouvent dans ces centres de rétention pour la seule raison qu'ils sont amenés à suivre leurs parents, en attente d'une décision administrative d'expulsion.

Cette mesure est d'autant plus inhumaine, qu'elle oblige les parents à décider du sort de leurs enfants, alors que cette tâche devrait incomber au Juge aux Affaires Familiales.

À quelques semaines de la célébration du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Voix De l'Enfant et Parcours d'Exil demandent qu'une véritable réflexion soit engagée au plus vite et que des mesures urgentes soient prises afin que ces mineurs soient protégés parce que leurs droits seront respectés.

4 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Deco-Smart partenaire de la Voix De l'Enfant

A l'initiative de son Président Directeur Général, Gérald Didnik, la société de ventes en ligne www.deco-smart.com reversera à l'association caritative, la Voix De l'Enfant, 5 % du chiffre d'affaires réalisé lors des 24 ventes prévues en novembre 2009. Motivée par une démarche solidaire, Deco-Smart a choisi d'affecter les fonds récoltés à deux actions spécifiques menées par la Voix De l'Enfant qui lui sont chères : la protection des enfants dans leur utilisation d'Internet ; l'accompagnement et l'aide scolaire dans les quartiers défavorisés. www.deco-smart est le site de référence de ventes privées d'objets contemporains de design et de décoration, à des prix cassés (de -35 à -70 % de réduction sur le prix public). Six ventes privées flash en ligne sont organisées par semaine et sont réservées à ses 300.000 membres.

A travers cette opération citoyenne, Deco-Smart marque son attachement, et celle de ses collaborateurs, à des valeurs fortes largement ancrées dans son fonctionnement (depuis sa création, elle fait appel à un centre d'aide au travail pour assurer logistique et maintenance). Elle entend ainsi contribuer activement à l'accès à l'Internet de tous les jeunes sans exclusion, dans des conditions de sécurité renforcées. Association fédérative créée le 20 juillet 1981, la Voix De l'Enfant a pour but : « L'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit ». C'est une association Loi 1901, sans but lucratif, sans appartenance politique ou confessionnelle, reconnue Oeuvre de bienfaisance.

10 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : CALYSTO et la Voix De l'Enfant présentent le baromètre « les Enfants & Internet ».

CALYSTO, agence conseil ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de l'Internet, et LA VOIX DE L'ENFANT, association fédérative ayant pour but « la défense et la protection de tout enfant en détresse, où qu'il soit, quel qu'il soit » ont décidé d'unir leurs compétences et leurs expertises dans le cadre de l'usage fait par les mineurs, des outils numériques.

Dans cette démarche, CALYSTO et la VOIX DE L'ENFANT présenteront le jeudi 12 novembre, les résultats du baromètre annuel « Enfants et Internet ». Des statistiques réalisées sur l'année scolaire 2008-2009 sur un échantillon national de 33 418 collégiens, âgés de 11 à 15 ans, ont permis de dégager les grandes tendances de l'utilisation de l'Internet par les enfants.

Elles témoignent notamment du fait que :

- 97% des collégiens ont Internet à la maison,
- 12 % des collégiens passent plus de 3 heures par jour sur les messageries instantanées,
- 40% des enfants ont désormais un blog contre 38% en 2007-2008
- 39 % des enfants jouent en ligne, dont 25% en cachette de leurs parents après 22h00!
- 25% des collégiens téléchargent à la demande de leurs parents.

Nous vous invitons à assister au « Point presse – Petit-déjeuner », sous le parrainage de Bruno SOLO, Ambassadeur de la Voix De l'Enfant : Jeudi 12 novembre 2009, à 9 heures 30, au Café des Deux Magots - 6, Place Saint-Germain des Prés – Paris 6ème

10 novembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE : Google, CALYSTO et la Voix De l'Enfant s'associent pour la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2009.

Paris, le 19 novembre 2009 - A l'occasion du 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant Google, CALYSTO et la Voix De l'Enfant se mobilisent pour sensibiliser et conseiller le grand public sur les pratiques Internet des jeunes générations : Lancement d'une vidéo visant à accompagner parents et enfants pour un usage responsable d'Internet. Grâce aux conseils de Bruno SOLO, ambassadeur de la Voix De l'Enfant, qui a prêté son image et son énergie à la réalisation de ce petit film, les enfants et les adultes découvriront les règles de « savoir vivre » sur Internet et des conseils utiles pour une meilleure utilisation d'Internet.

Au programme de la vidéo :

Des conseils concrets délivrés par Bruno Solo pour entamer un dialogue constructif entre les adultes et les enfants autour de règles de bon sens. Des démonstrations d'outils que Google met à disposition pour assister techniquement les parents et les enfants dans leurs navigations. Des interviews d'enfants qui permettront au jeune public de s'identifier grâce à des expériences similaires aux leurs.

« Le déroulement de la journée mondiale de l'Enfance et la mobilisation de Bruno SOLO sont de formidables opportunités pour susciter l'intérêt des relais d'opinion et du grand public sur les règles de savoir vivre indispensables pour une pratique responsable d'Internet. Ce sont des règles de bons sens mais qui ne sont pas encore assez partagées et discutées librement au sein de la cellule familiale ou à l'école » déclare d'une même voix les 3 partenaires. « Nous espérons que ce programme fera l'unanimité dans les foyers et sera l'objet d'un visionnage en famille ! » Retrouvez la vidéo : www.youtube.com/user/VDEenfants

Un Doodle sur la page d'accueil de Google dédié à la journée mondiale des droits de l'enfant

Pour célébrer cette journée et en particulier le vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, Google revisitera le 20 novembre son logo qui deviendra un « Doodle » et pointera vers le site de l'événement. Vous retrouverez ce Doodle sur les pages d'accueil du moteur de recherche en France, Espagne et Italie. Google et CALYSTO engagés pour sensibiliser tout au long de l'année la jeune génération à une pratique responsable d'Internet. Permettre qu'Internet reste d'abord une grande opportunité pour tous est également le but poursuivi tout au long de l'année par CALYSTO et ses partenaires. Google est depuis 5 ans un partenaire fidèle et engagé dans le « Tour de France des établissements scolaires ». Cette opération a permis de rencontrer plus d'1 million d'enfants et 300 000 parents qui ont bénéficié dans toute la France de sessions d'animation dynamiques et engageantes pour la pratique d'un Internet plus sûr : www.tousconnectes.com

De même, à l'initiative de Google et grâce à l'expertise de CALYSTO plus de 25 000 élèves ont participé cette année à la 2ème édition du concours « Cherche Net ». En classe, accompagné par leur professeur, des élèves de 5ème et 6ème ont appris à développer les bons réflexes, à se protéger et respecter les autres sur Internet en participant à un concours dont le terrain de jeu est Internet. Ils ont résolu résoudre des énigmes autour de la thématique du développement durable et devenir les auteurs responsables d'un blog collectif. La troisième édition de Cherche Net sera lancée en janvier 2010.





ClOSer, à nouveau partenaire de La Voix de l'Enfant:

- 120 000 cartes de vœux dessinées par les enfants de l'association.
- Mises en vente le 21 décembre 2009 : les 3 cartes de vœux et leurs enveloppes + le magazine pour 3,95 €.
- Tous les bénéfices seront reversés à l'association La Voix de l'Enfant.



"Souhaitant associer ses nombreux lecteurs à des actions de terrain, Closer devient, en cette fin d'année, un Père Noël, mobilisé pour les enfants en détresse. L'opération des cartes de vœux initiée par Closer, permettra d'apporter à de nombreux enfants des conditions de vie décentes et de faire renaître un sourire sur leur visage."



Martine Brousse, Directrice de l'association et Laurence Pieau, Directrice de la rédaction

En 2008, Closer déjà engagé auprès de l'association :

- En juin 2008, Closer diffusait un CD "Les Voix de l'Enfant" réalisé par Mathieu Johann et 26 artistes.
- · 26 500 singles vendus et 37 875 euros remis à l'association.

Closer, N°1 de la presse féminine people :

- · Diffusion France Payée: 459 770 ex/semaine (OJD 2008-2009).
- · Audience hebdomadaire: 3 798 000 lecteurs (source AEPM 2008-2009).





Contact Groupe : Laure Charvet, Responsable de la Communication, 01 41 33 10 56 Contact Editorial: Laurence Pieau, Directrice de la Rédaction, 01 41 86 18 08 Contact Grand Public: Stéphanie Roux, Responsable Marketing, 01 41 33 51 75

17 décembre 2009

Nouvelle Unité d'Accueil Médico-Judiciaire : aider les mineurs victimes de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles.

Le CHU de Limoges, en lien avec le parquet du Tribunal de Grande Instance, la police et la gendarmerie, a mis en place une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire (UAMJ) grâce au soutien et au financement de l'association « la Voix De l'Enfant » et de son partenaire SFR, et de « EOVI, mutuelles du Limousin ».

Inaugurée le 17 décembre 2009 prochain, cette Unité d'Accueil prend en charge dans toutes ses dimensions le mineur victime de mauvais traitements et/ou de violences sexuelles, assure sa protection et facilite le déroulement de l'enquête judiciaire. Le projet d'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire (UAMJ) trouve son point de départ dans le projet médical 2001-2005 du CHU de Limoges dans le projet formalisé proposé par le médecin référent du CHU en matière d'agressions sexuelles, le Dr Hugues Caly, aujourd'hui en charge de la coordination de cette Unité et dans les programmes de création d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires de la Voix De l'Enfant engagés depuis 1999. Cibles privilégiées pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel, les mineurs qui subissent des traumatismes voient leur santé immédiate affectée mais connaissent également des répercussions importantes à long terme, sur leur équilibre psychologique, affectif ainsi que sur leur devenir relationnel et social. Par ailleurs, le nombre des victimes augmentant chaque année, la création d'une UAMJ est devenue évidente. L'UAMJ permet de recueillir la parole de la victime dans les meilleures conditions possibles, et de répondre à la fois aux nécessités de la procédure judiciaire, à la prise en compte du mineur en sa qualité d'enfant avant celle de plaignant, et aux éventuels besoins de dispensation de soins. L'expertise médico-judiciaire (audition et examen médico-légal) se tient en un même lieu, sécurisant pour l'enfant, et se caractérise par :

- L'accès au plateau technique de l'hôpital de la mère et de l'enfant, permettant une prise en charge pluridisciplinaire en urgence et en suivi de toutes formes de maltraitances,
- Un fonctionnement possible 24h/24,
- L'excellence reconnue aux plans national et international des ressources et compétences en toxicologie médico-légale,
- Un rôle d'expertise et de recours reconnu par les autorités judiciaires, y compris en extra-régional,
- Une coopération existante et solide avec la justice, la police et la gendarmerie,
- Une large ouverture sur les partenaires extérieurs, institutionnels et associatifs.

La prise en charge de la victime est pluridisciplinaire : les professionnels impliqués en amont de l'activation de l'UAMJ, pendant la procédure médico-judiciaire, ou en aval, peuvent mobiliser selon le cas les équipes de gynécologie, de pédiatrie, des urgences pédiatriques, les assistantes sociales, les psychologues et l'équipe mobile de pédopsychiatrie. Ce projet témoigne donc à la fois de la forte mobilisation du personnel de l'hôpital de la mère et de l'enfant, qui a su fédérer ses énergies autour d'un projet pluridisciplinaire, et du dynamisme des liens tissés avec les partenaires de la justice, de la police et de la gendarmerie.

L'UAMJ prend en charge:

- Les mineurs de moins de 18 ans, émancipés ou non, qui sont présumés être des victimes de viol, d'agression sexuelle, d'atteinte sexuelle, de corruption, de pornographie enfantine ou de tout fait grave de maltraitance;
- Les mineurs témoins d'infractions à caractère sexuel ou de maltraitances infligées à autrui, mais dont les circonstances particulières de commissions peuvent avoir des répercussions traumatisantes pour eux :
 - Ces faits ayant été commis, en tout ou partie, dans l'arrondissement judiciaire du TGI de Limoges ou sur un mineur ayant son domicile dans ce ressort ou au-delà en cas de réquisition ;
 - Quelle que soit la qualité de l'auteur présumé des faits ;
 - Dans le cadre exclusif d'une procédure judiciaire.

En 2008, le service de gynécologie obstétrique du CHU de Limoges a totalisé 248 consultations, dont 67 seulement sur réquisition de justice. Les victimes présumées sont pour 2/3 des mineurs, dont la majorité sont des filles.

31 mars 2009



A la une

Mardi 31 mars 2009

Tribunal d'Angers : une salle pour l'audition des mineurs victimes



La comédienne Carole Bouquet et la procureure d'Angers Brigitte Angibaud inaugurent la salle d'audience vidéo du tribunal. Photo : Franck Dubray

Le tribunal d'Angers dispose d'une "salle d'audition protégée". Elle a été inaugurée cet après-midi en présence de la comédienne Carole Bouquet, Porte-parole de l'association "La Voix De l'Enfant". C'est une première en France.

Pour les mineurs victimes de violences

Le tribunal de grande instance d'Angers est équipé d'une salle adaptée qui est utilisée depuis un an par les juges d'instruction lors des confrontations. Le principe ? Le mineur, victime de violences sexuelles ou de maltraitance, n'est plus dans la même pièce que la personne mise en examen, souvent un proche. Ils sont dans des salles séparées, mais se voient et peuvent parler par écrans et caméras interposés. Ce qui est moins douloureux pour l'enfant ou l'adolescent.

Parole plus libre

« Ca ne change pas notre façon de travailler, mais la parole de l'enfant est plus libre. Ils sont plus spontanés, ont beaucoup moins d'hésitation et sont moins prostrés », a constaté la juge d'instruction Isabelle Perrin. C'est un moyen « de ne pas rajouter la souffrance à la souffrance », a ajouté Brigitte Angibaud, Procureur la République.

Initié et réalisé par l'association la Voix De l'Enfant, dont la Porte-parole est Carole Bouquet, cet aménagement, avec du matériel de haute technologie, a coûté 80 000 €, financés par des fonds privés (SFR, notamment). « C'est un lieu magnifique. Malheureusement, ce n'est que le premier. Maintenant, il va falloir faire du prosélytisme! » a déclaré a comédienne.

Cette nouvelle salle du tribunal est un peu la suite logique de la permanence d'accueil pédiatrique pour l'enfance en danger. Un espace situé au CHU d'Angers, où les enfants et les adolescents impliqués dans une procédure judiciaire, sont pris en charge par les médecins, les infirmières, les assistantes sociales. C'est aussi là que gendarmes et policiers font les auditions enregistrées des enfants. Depuis 2005, 1 000 d'entre eux y ont été accueillis. En France, il existe 29 unités de ce type en milieu hospitalier.

Marie TOUMIT

14 juillet 2009



Ouest-France Mardi 14 juillet 2009

Témoignage de Stéphane Hessel à Gaza : une précision

Stéphane Hessel, l'ambassadeur de France dont nous avons publié, hier, le témoignage sur la vie à Gaza, y était dans une délégation de l'association

« La voix de l'enfant ». Deux des membres de cette ONG qui l'accompagnaient ont été empêchés d'entrer à Gaza par l'armée israélienne à Eretz.

La bande de Gaza toujours debout face à la mer

Ambassadeur de France, Stéphane Hessel revient d'un court séjour dans l'enclave palestinienne, pour une mission humanitaire. Il décrit les conditions de vie, six mois après la guerre.

Témoignage



Stéphane
Hessel. Né à
Berlin en 1917,
établi en France
en 1924, a été
diplomate.
Résistant,
déporté, il
participa, en
1948, à la
rédaction de la
Déclaration
des Droits de
l'Homme.

« En deux jours, nous avons rencontré beaucoup d'enfants, la plupart très marqués par ce qu'ils ont récemment vécu. Les plus atteints étant ceux de Raffah, qui montrent des signes de dénutrition déjà ancienne. Certains atteignent la moitié de la taille normale de leur âge; par exemple, une petite fille de onze ans en paraissant six. Ces enfants vivent encore dans la peur et sont tétanisés au passage d'un drone ou d'un avion quelconque.

Paradoxalement, nous revenons avec un sentiment que tout est encore possible, car le peuple de Gaza est debout.

Les nombreux interlocuteurs que nous avons rencontrés font des projets et s'activent pour leur survie. Les immenses plages qui se succèdent, sur 40 km, débordent de familles joyeuses qui y campent ou s'ébattent dans la mer, y compris les mères de famille qui se baignent tout habillées, mais avec un immense plaisir. Des enfants arrivent par groupes organisés et encadrés de moniteurs. Ceux qui relèvent du Hamas portent des petites casquettes vertes, les autres n'ont pas de signes distinctifs.

Gravats déblayés, espaces lunaires

Les rues sont étonnamment propres, des ONG organisent des équipes de nettoyage. Les gravats des maisons démolles ont pour la plupart été déblayés, laissant place à des espaces lunaires, parfois des quartiers entiers. Seules les carcasses des grands









Les contrastes de Gaza: des plages grouillantes de familles joyeuses et des quartiers en ruine.

immeubles dressent leurs silhouettes fantomatiques, la taille des blocs de béton ne permettant pas leur évacuation. Pas ou peu de reconstructions, faute de ciment et matériaux. Nous avons rencontré un architecte qui, avec quelques ouvriers, tente de revenir à des matériaux et méthodes traditionnels (sable et terre) pour fabriquer des briques. Les pannes d'électricité les interrompent.

Beaucoup d'habitants vivent sous des tentes, dans le dénuement le plus total. Les voitures circulent en moins grand nombre, mais il semble que l'on trouve de l'essence. Nous n'avons constaté aucune présence de milices ou de police.

Il existe un magnifique et très moderne centre culturel avec bibliothèque, construit grâce à des fonds privés de Palestiniens de l'étranger. Épargné par les bombardements, il n'a cessé de fonctionner. Le Centre culturel français, dirigé par Gaëtan Pellan, fait un immense effort d'animation. Le nouveau musée archéologique de Gaza abrite une intéresante collection remontant à l'âge de bronze (le sol et le littoral de Gaza regorgeraient de vestiges). Son fondateur, Khoudary, y consacre tout son temps et sa fortune personnelle.

On rêve de l'extérieur

En bordure de mer, les grands hôtels sont intacts, mais certains d'entre eux se dégradent faute de clients. La terrasse du célèbre restaurant Dairi déborde d'une clientèle d'internationaux en poste à Gaza et d'une bourgeoisie aisée et élégante qui s'enivre de narghilé, surtout les femmes. Elle se sent prisonnière, comme les autres classes de la société, et rêve de contacts avec l'extérieur.

Il y a, bien sûr, l'envers du décor : les ruelles étroites et sordides des camps de réfugiés, les intérieurs misérables et exigus où s'entassent des familles plus nombreuses en raison des démolitions, l'absence d'électricité et d'eau potable, un problème majeur. L'hôpital Al Quds (Croissant Rouge), entièrement démoli par les bombes incendiaires, reconstitue un semblant de vie au milieu de ses ruines.

La vie continue donc à Gaza, grâce à l'incroyable courage de la population, malgré la précarité. Mais aucun projet de développement n'est sérieusement envisageable tant que la libre circulation ne sera pas rétablie. C'est la première et la plus urgente des exigences que les démocraties doivent imposer. La survie du million et demi d'êtres humains de Gaza en dépend. "

25 août 2009 La Gazette Picardie

Une structure pour les mineurs victimes de violence

L'unité d'accueil des mineurs victimes de violences (AMIV) d'Amiens est opérationnelle depuis cette année à l'hôpital Nord. Une structure qui a pu voir le jour grâce, notamment, au soutien financier de l'entreprise SFR, partenaire de l'association La Voix de l'enfance.

e CHU d'Amiens est l'un des trois centres hospitaliers picards, avec Creil et Compiègne, à disposer d'une unité d'accueil des mineurs victimes de violences (AMIV). Il en existe actuellement 33 en France et 8 sont actuellement en gestation en Picardie. Celle d'Amiens se trouve juste à côté des urgences pédagogiques du CHU, située à l'hôpital Nord de la capitale régionale.



« L'avantage d'avoir situé



La salle où ont lieu les auditions.

le dispositif là où il est aujourd'hui est de disposer d'une unité de lieu et d'éviter le traumatisme d'auditions successives, explique Philippe Domy, le directeur du CHU d'Amiens. L'AMIV permet de réunir toutes les autorités qui ont à intervenir. » L'enfant n'a qu'une audition à faire. Celleci est enregistrée et les personnes qui suivent l'enquête

peuvent écouter l'audition derrière une vitre sans tain. Le coût de cette unité est d'environ 90 000 euros. Le projet a notamment été financé par l'Etat, la fondation pour l'enfance et l'association La Voix de l'enfance.

Cette dernière dispose du soutien de SFR. L'entreprise de téléphonie mobile a commencé sa collaboration avec La Voix de l'enfance en 2001, avec la création des permanences et unités d'accueil médico-judiciaires. Une plate-forme d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 a également été mise en place pour répondre aux appels d'enfants en détresse ou de parents inquiets. Pour les AMIV, comme celui d'Amiens, SFR finance à hauteur de 15 600 euros l'achat et l'installation de matériel vidéo et audio.



M. L.

14 septembre 2009

METRO > « Il y a une responsabilité collective dans la mort de Marina »



Martine Brousse est la Directrice de l'association "la Voix De l'Enfant". Elle revient sur la mort de Marina, victime de la violence de ses parents qui avait déjà fait l'objet de plusieurs signalements. L'occasion de revenir sur le système de protection sociale en France.

Que vous inspire la mort de Marina?

Beaucoup de colère. Encore une fois, il faut la mort d'un enfant pour poser la question de la protection sociale en France! Quand je vois toutes les précautions que les pouvoirs publics prennent autour de la Grippe A... Pourquoi la France ne se mobilise pas autant autour de l'enfance maltraitée?

Quel constat dressez vous?

Nous pouvons constater des manques dans ce système, à un double niveau. Dans un premier temps, les travailleurs sociaux manquent de moyens. Ensuite il n'y a pas assez de communication entre les professionnels de la protection de l'enfance. Pour pallier ces manques "la Voix De l'Enfant" a créé 32 Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour accueillir les enfants victimes de maltraitance. Dans ces structures, les procureurs, les médecins, les policiers, les travailleurs sociaux se parlent. Car c'est là le grand mal du système actuel, les professionnels sont trop cloisonnés. La loi parle de "secret partagé" mais il ne faudrait pas hésiter à lâcher le mot d'"information" pour que les professionnels puissent vraiment collaborer.

Pensez vous que dans l'affaire Marina, les travailleurs sociaux soient responsables?

Ils sont indirectement responsables. Quand ils disent aujourd'hui qu'ils manquent de moyen, j'aimerais savoir pourquoi ils ne dénoncent pas cet état de fait plus souvent comme beaucoup d'autres professions ? La responsabilité dans la mort de Marina est collective. Nous devons tous nous remettre en question et ne surtout pas déclarer que, dans cette affaire, le travail a été bien fait car c'est faux : un enfant est mort ! Les travailleurs sociaux se sont rendu plusieurs fois au domicile de la famille de Marina. La fillette n'était pas là. Pourtant ils n'ont pas cherché à la rencontrer. Nous militons depuis des années pour que ce genre de visites se fasse à l'improviste. Pourquoi envoyer des courriers auparavant ? Bien souvent les enfants victimes de maltraitance se trouvent dans la pièce d'à côte. C'était le cas de Marina mais également celui du petit Dylan. Ce qu'il faut appliquer en matière de protection de l'enfance (comme dans tout autre domaine d'ailleurs) c'est le principe de précaution. Dès qu'une enquête commence, il faut placer les enfants. Le doute profite toujours à l'adulte et jamais à l'enfant. Ce n'est plus acceptable.

Que comptez vous faire dans l'affaire Marina?

Notre conseil d'administration a lieu la semaine prochaine et nous allons sûrement décider de nous constituer partie civile dans cette affaire. Nous voulons comprendre ce qui est arrivé à cet enfant. Comment est-elle morte, de quel handicap souffrait-elle exactement, bref toutes les questions qui seront susceptibles de nous aider à savoir ce qui est vraiment arrivé à Marina.

17 novembre 2009

ce monde.fr> Castration chimique : "Les patients se disent apaisés"

Le docteur Bernard Cordier, chef du service de psychiatrie de l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine), recourt à des traitements inhibiteurs de la libido, communément appelés "castration chimique", pour certains de ces patients. Il explique dans quel cas ils sont indiqués et révèle leurs limites.

Qu'est-ce que la castration chimique?

L'expression vient de l'urologie à propos du traitement du cancer de la prostate pour lequel on donne des anti-androgènes qui bloquent la sécrétion de testostérone. Mais elle est inadéquate lorsqu'on évoque les délinquants sexuels, car l'idée de la castration a une connotation chirurgicale et irréversible, alors qu'il s'agit d'une médication aux effets réversibles. Les anti-androgènes freinent la libido : ils agissent comme un coupe-faim pour les personnes ne parvenant pas à maîtriser leurs pulsions sexuelles et qui craignent de passer à l'acte ou de récidiver.

Le terme de castration chimique entretient la confusion en présentant ce traitement comme une mesure répressive alors qu'il s'agit d'un soin qui apporte un soulagement, même s'il ne traite pas la cause de l'anomalie.

Ces traitements ont-ils des effets secondaires ?

Les auteurs d'agressions sexuelles n'ayant pas un taux de testostérone anormalement élevé, ces traitements ne corrigent pas chez eux une anomalie biologique : au contraire, ils créent un désordre. Il existe un traitement sous forme de comprimés, un autre sous forme d'injection. Le premier peut provoquer un gonflement des mamelons, ce qui doit conduire à baisser la dose ou à l'arrêt du traitement même si la justice s'y oppose. Ces traitements provoquent également un effet indirect, l'ostéoporose. Le soin doit donc rester adapté à chaque individu, en fonction de sa tolérance, contrairement au projet de loi du gouvernement qui tenterait de le systématiser.

Ouelle est leur efficacité ?

En trente ans, j'ai traité une cinquantaine de patients dont 50 % n'ont jamais eu affaire à la justice. Les personnes qui prennent ces traitements se disent apaisées et les demandes d'interruption sont exceptionnelles. Au contraire, plusieurs m'ont demandé au fil des ans : "Mais pourquoi ne me l'a-t-on pas donné plus tôt ?" Ces patients n'oublient pas la violence du conflit intérieur auquel ils sont soumis sans le traitement, et certains sont terrorisés à l'idée de la revivre.

La castration chimique est-elle, à elle seule, le remède contre la récidive ?

Ce traitement doit être couplé avec une psychothérapie individuelle ou de groupe qui permet au patient d'admettre le préjudice causé à la victime, d'être d'accord sur l'utilité de se soigner, puis de progresser sur le contrôle de soi-même, voire même de réorienter sa sexualité. Dans le meilleur des cas, cela peut lui permettre de comprendre des problèmes enfouis, sous-jacents à son comportement sexuel. Il existe des patients qui ont suivi un traitement, qui ont arrêté et qui n'ont pas récidivé. Grâce à la psychothérapie, ils avaient dépassé l'origine de leur problème. Mais certains patients déficients mentalement ne sont pas accessibles à la psychothérapie, et il existe aussi une minorité qui présente un tel déni de l'autre qu'en l'état actuel des connaissances nous ne pouvons proposer aucune solution pour prévenir leur récidive.

Un traitement inhibiteur de libido peut-il être administré sous la contrainte comme le suggère le projet de loi sur la récidive ?

En France, les médecins ont un code de déontologie dont ils sont fiers, qui impose le consentement libre et éclairé des patients, et prévoit l'indépendance du médecin et le secret médical. Un autre de ses principes est que le bénéfice individuel doit primer sur le risque potentiel du traitement. En tant que psychiatre, je traite les troubles psycho-sexuels, je ne suis pas guidé par le code pénal. Si le traitement que je prescris permet au patient de négocier sa liberté avec la justice, ce n'est pas mon affaire. Je ne suis pas indifférent à la protection d'autrui, mais dans l'exercice de mon métier, c'est l'indication médicale qui prime. Enfin, je regrette qu'une fois de plus, à l'occasion de drames, on renforce des lois ou on en crée d'autres sans même avoir testé les précédentes. Il est légitime de se focaliser sur le préjudice des victimes, mais l'émotion et la compassion ne constituent pas des critères d'évaluation fiables.

12 novembre 2009

LE FIGARO · fr > Les collégiens de plus en plus exposés aux risques du Net

97 % des collégiens déclarent désormais avoir Internet à la maison. Neuf collégiens sur dix avouent être tombés sur des contenus choquants lors de leurs pérégrinations en ligne.

La déferlante s'est transformée en raz de marée. 97 % des collégiens déclarent désormais avoir Internet à la maison, trois sur quatre disent posséder un téléphone mobile et 90 % jouent régulièrement à des jeux vidéo. Ces chiffres sont issus d'une enquête réalisée en 2008-2009 et menée auprès de plus de 33 400 collégiens âgés de 11 à 15 ans. Présentée hier par la fédération la Voix De l'Enfant et l'agence conseil CALYSTO, elle permet de faire le point sur l'évolution des usages alors que le virtuel et ses écueils ont déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de prévention.

Premier constat, contrairement à toutes les recommandations, plus de la moitié des adolescents (51 %) se connectent à présent dans leur chambre, loin de toute surveillance. Une évolution prévisible au vu de la multiplication du Wi-Fi, des ordinateurs portables et d'Internet sur les téléphones.

« Cela ne sert à rien de leur défendre de surfer seuls, estime Martine Brousse, la Directrice de La Voix de l'enfant, qui entend sortir d'un discours répressif. Mieux vaut insister sur l'éducation et le dialogue plutôt que d'interdire. » Dans cette optique, l'association s'apprête à lancer une opération de communication sur le moteur de recherche Google.

Pourtant, la Toile n'est pas toujours un endroit sûr. Près de neuf collégiens sur dix avouent en effet être tombés sur des contenus choquants lors de leurs pérégrinations en ligne. Seuls 17 % d'entre eux ont abordé cette mésaventure avec un adulte, ces derniers étant par ailleurs parfois mal placés pour donner des leçons. Un quart des jeunes interrogés confient en effet qu'ils procèdent à des téléchargements... à la demande de leurs parents. « Il s'agit parfois de films violents, interdits au moins de 16 ans » , regrette la Directrice de La Voix de l'enfant. « En outre, les parents pensent que leurs enfants sont plus en sécurité à la maison, sur leur messagerie instantanée, qu'en train de jouer dehors avec leurs amis.» Quitte à y passer un temps fou. Près de 45 % des 11- 15 ans estiment en effet converser en ligne plus d'une heure par jour. 12 % de bavards accordent même plus de trois heures quotidiennes à cette activité!

« Le virtuel recoupe le réel »

Cette accoutumance se teinte aussi d'imprudence. Régulièrement sollicités par des inconnus sur leur messagerie instantanée, 20 % des collégiens acceptent tous les contacts - un pourcentage en progression et plus de la moitié d'entre eux utilisent toujours une webcam sur ce support. Ignorant toute notion d'intimité, ils se servent amplement de leurs blogs, de leur téléphone portable ou de réseaux sociaux comme Facebook pour montrer des photos de leurs amis, d'eux-mêmes et pour diffuser des informations sur leur vie.

« Une grande partie de notre travail de sensibilisation consiste à leur faire comprendre que le virtuel recoupe le réel, qu'une information donnée sur Internet ne sera pas forcément consultée que par leurs amis », note Martine Brousse.

Plus sécurisant, 80 % des 11-15 ans déclarent également utiliser aussi Internet pour faire leurs devoirs.

Décembre 2009



L'état civil des enfants dans le monde

Le vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est l'occasion de réaliser un bilan sur son implication et ce qu'elle a apporté aux enfants. Force est de constater que le bilan en matière d'enregistrement des naissances à l'état civil, dans le monde, est catastrophique. Chaque année, ce sont plus d'une naissance sur trois qui ne sont pas enregistrées, soit environ 50 millions d'enfants. Pour comparaison, en 1998, c'était 40 millions d'enfants qui n'étaient pas enregistrés à la naissance !

Pourtant, l'article 6 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame clairement que « chacun a le droit à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique » et la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, quant à elle, spécifie dans son article 7, que « l'enfant est enregistré aussitôt sa naissance ».

Le problème reste donc entier et la mobilisation des Etats et des acteurs de la société civile, doit être, sur cette thématique, une priorité. Il en va de l'avenir de nombreux pays émergents, mais cette question n'épargne pas les pays les plus riches vers lesquels se tournent naturellement les populations les plus en difficulté.

On ne mesure pas toujours l'importance capitale qu'il y a pour les pays de posséder de bons systèmes d'enregistrement des naissances. Un enfant dépourvu d'état civil ne peut apporter la preuve de son identité, de son appartenance familiale, de son nom, de sa nationalité, de son âge. En un mot, il n'existe pas. Sans état civil, ces enfants n'ont pas accès à l'éducation, aux soins, ou encore à la protection juridique auxquels ils ont droit. Ils sont ainsi les premières victimes de toutes les formes d'exploitation - économique, sexuelles, enrôlement dans les milices - et des proies faciles pour les trafiquants. Or en enregistrant les enfants, les associations locales les recensent régulièrement, luttant ainsi contre les réseaux de trafiquants d'êtres humains et de prostitution enfantine. Donner une identité à un enfant, c'est aussi le protéger contre le tourisme sexuel ou l'enrôlement dans une armée ou une milice.

Le nombre d'enfants sans état civil, n'a de cesse de croître chaque année. C'est pourquoi, la Voix De l'Enfant initie et soutient depuis près de 10 ans de nombreux projets d'établissement de l'état civil, mis en œuvre et développés par des associations dont le savoir-faire n'est plus à démontrer. Les campagnes d'enregistrement réalisées sur le terrain s'inscrivent dans des programmes de prise en charge globale de l'enfant. Elles s'organisent autour de trois axes : la sensibilisation des populations locales, la formation d'agents d'état civil et l'enregistrement rétroactif des enfants.

La phase de sensibilisation est capitale. Il est primordial de faire prendre conscience aux populations, particulièrement aux parents, mais aussi aux autorités, de l'importance de l'enregistrement de l'état civil et d'encourager cet enregistrement dès la naissance. Il est important au préalable, de consulter les familles dans les régions où les systèmes d'enregistrement font défaut, comme le réalise, chaque mois, ATD Quart Monde au Sénégal. Cette démarche permet d'identifier les causes des non déclarations à la naissance et d'apporter des solutions adaptées au contexte local. Par exemple, certaines femmes ont pu informer les équipes locales qu'il n'était pas rare qu'après la naissance du bébé à l'hôpital, elles se voyaient confisquer le certificat d'accouchement parce que le mari n'avait pas payé les frais d'hospitalisation, faute de ressources financières.

Sans ce contact avec les familles, de telles informations qui témoignent de la corrélation étroite entre pauvreté et absence d'état civil, n'auraient pu être identifiées. Reste ensuite à obliger les services de santé à remettre systématiquement les certificats d'accouchement aux parents. Cette action est essentielle pour ATD Quart Monde.

L'absence d'état civil est un problème qui touche souvent les populations qui ont émigré et qui, de ce fait, se retrouvent dans un pays d'accueil, privés de leurs droits les plus fondamentaux. Ces populations pauvres et

marginalisées sont une priorité pour des associations comme Aide et Action qui travaille en République Dominicaine auprès des familles venues d'Haïti.

A Mahajanga, ville située sur la côte Nord Ouest de Madagascar, Enfants du Monde-Droits de l'Homme développe depuis 1998 un programme global pour l'enfance. Un des axes d'intervention est d'accompagner les 90 000 enfants de la région « sans copie », en leur donnant accès aux services d'état civil, en partenariat avec les autorités administratives locales compétentes. Ils organisent aussi les « audiences foraines de jugements supplétifs ». Durant ces audiences, juges et greffiers du tribunal administratif, avec l'appui d'un médecin certifiant l'âge de l'enfant, enregistrent les actes de naissance. Les équipes d'EMDH comptabilisent aujourd'hui plus de 52 000 jugements supplétifs d'actes de naissance, obtenus dans plus d'une trentaine de communes de la région de Boeny.

De l'ensemble des programmes menés et soutenus par les associations, une lacune importante se dégage particulièrement : le manque de formation des agents et des secrétaires d'état civil. Trop souvent dépourvus de moyens humains et matériels, les gouvernements ne placent pas l'enregistrement de l'état civil à la naissance, dans leurs priorités.

C'est dans ce contexte que les associations ont décidé de former les agents et les secrétaires d'état civil et de doter en matériel les bureaux, notamment en équipement informatique.

Il est primordial de comprendre que l'absence d'enregistrement à la naissance est une discrimination première qui porte atteinte à l'intérêt supérieur de l'enfant. Les Etats ne peuvent plus feindre d'ignorer ce problème et doivent assumer leur responsabilité vis-à-vis des enfants qui feront demain l'identité et la richesse des pays.

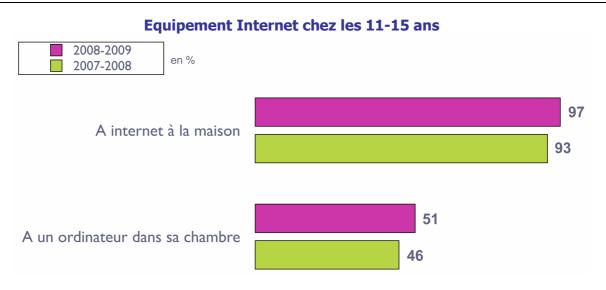
En ce vingtième anniversaire de la Convention, nombreuses sont les associations de défense et de protection des enfants qui appellent tous les Etats à inscrire dans leurs priorités politiques, l'enregistrement des naissances et ainsi reconnaître chaque enfant comme sujet de droit.

Faisons nôtre cette Déclaration des Nations Unies, du 21 novembre 1959 lors de l'adoption de la Charte des Droits de l'Enfant : « l'Humanité se doit de donner à l'enfant, le meilleur d'elle-même ».

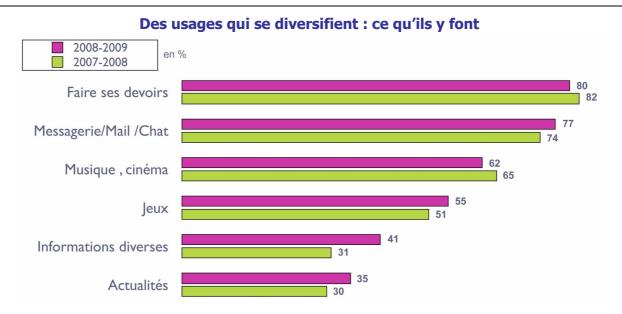
ENFANTS ET INTERNET > BAROMETRE 2008-2009



- Le troisième baromètre CALYSTO « Enfants et Internet » a été réalisé par CALYSTO dans le cadre du "Tour de France des Etablissements Scolaires".
- Enquête réalisée en « face à face » au sein des établissements scolaires visités dans le cadre du Tour de France des Etablissements Scolaires
- Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 33 418 collégiens âgés de 11 à 15 ans rencontrés entre le 5 janvier et le 28 mars 2009.



Les adolescents sont pour la plupart connectés à Internet à la maison. Mais, ils sont de plus en plus nombreux connectés seuls, dans leur chambre.



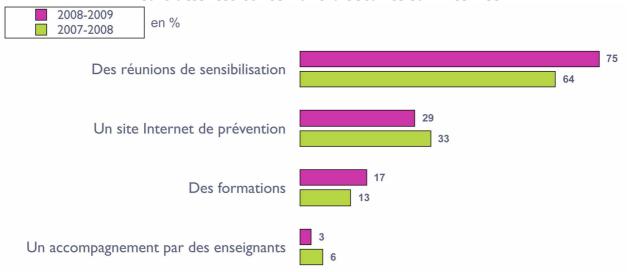
Des activités diverses et variées avec une large place laissée à Internet comme "outil facilitateur" pour faire leurs devoirs.





Les adolescents semblent de mieux en mieux informés de la dangerosité potentielle de l'Internet.





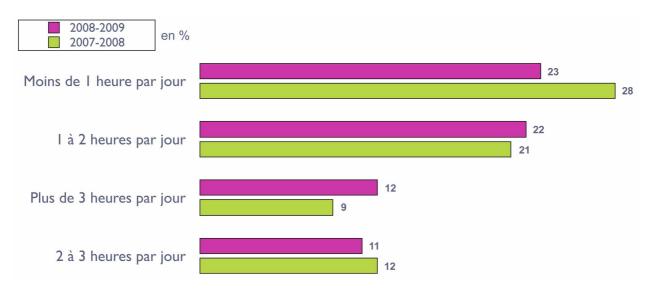
Des adolescents qui montrent clairement leur souhait de pouvoir parler de leur quotidien numérique avec un référent de préférence non issu de l'éducation nationale.





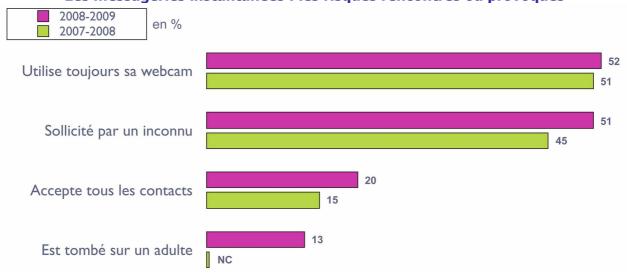
Le blog toujours plébiscité par les adolescents comme moyen d'expression mais aussi, de plus en plus pour faire des rencontres.





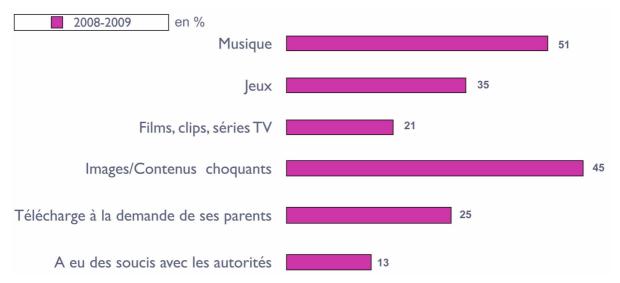
Les messageries instantanées occupent une place de plus en plus préoccupante dans le quotidien numérique des enfants avec 12% des enfants qui y passent plus de 3 heures par jour!

Les messageries instantanées : les risques rencontrés ou provoqués

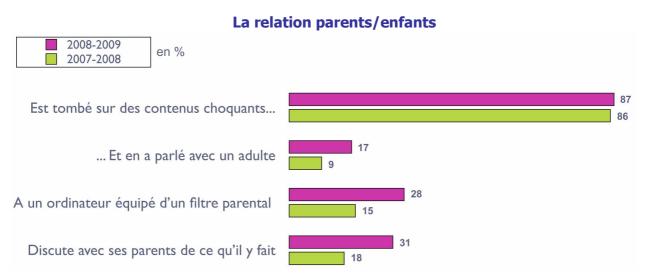


Un enfant sur deux est sollicité par un inconnu sur sa messagerie instantanée, qui reste potentiellement l'un des outils les plus dangereux.

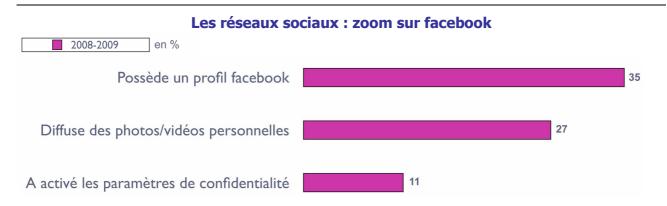
Que téléchargent-ils ? Et avec quels risques ?



Les téléchargements de jeux et de vidéos occupent une place de plus en plus importante. Presque un enfant sur deux est tombé sur contenus choquants en téléchargeant. Que penser des 25% de parents qui poussent leurs enfants à la faute en les incitant à télécharger!

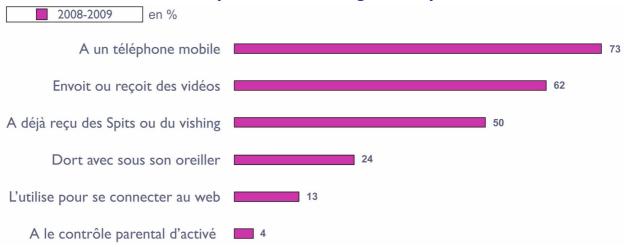


Presque 9 enfants sur 10 sont tombés sur des contenus choquants en surfant. Un chiffre qui reste toujours alarmant. Le filtrage parental augmente en terme d'installation mais semble peu efficace.



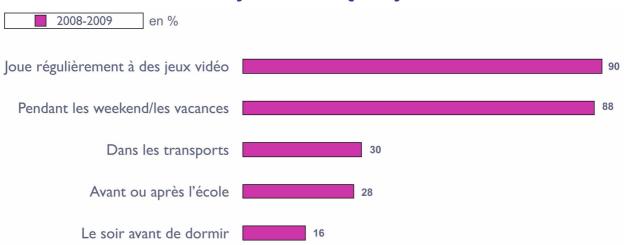
Les utilisateurs de Facebook sont de plus en plus jeunes; absent des collèges il y a encore deux ans, 35% des collégiens revendiquent désormais avoir un profil sur ce réseau social.





Un outil désormais incontournable dans la poche des collégiens avec les fonctions photos/vidéos de plus en plus utilisées et pas toujours à bon escient.

Zoom sur ... les jeux vidéo : « Quand jouez-vous ? »



Les jeux vidéos se démocratisent et l'âge des joueurs rajeunit chaque année. La mobilité grâce aux "consoles de poche" est très appréciée avec 1 enfant sur 3 qui joue dans les transports.

Zoom sur ... les jeux vidéo : « Avec qui jouez-vous ? »

2008-2009 en %

Préfère jouer avec des amis, famille

Joue Seul

Sur Internet avec d'autres joueurs

39

Avec les parents, les grands parents

Une majorité d'adolescent semble préférer jouer à plusieurs que cela soit sur Internet ou avec ses amis à la maison. Plus d'1 enfant sur 3 joue avec ses parents et ses grands-parents ce qui est un phénomène nouveau et en pleine évolution.

Zoom sur ... les jeux vidéo : « Pour quelles raisons jouez-vous ? »



Les jeux vidéo remplissent leur mission première : divertir. Certains jeunes semblent toutefois conscients de certaines compétences qu'ils développent avec les jeux vidéo. 1 enfant sur 10 pense même apprendre des choses en jouant à ces jeux...

Zoom sur ... les jeux vidéo : Les risques ...?



Les jeux vidéo en ligne remportent un succès croissant. Avec des inconvénients et des risques en terme de coût financier, de rencontres potentielles avec des joueurs dont il est difficile de vérifier l'identité et de temps passé lors des fameuses « LAN parties ».

Zoom sur ... les jeux vidéo : « Que pensent vos parents des jeux vidéo »



Selon les enfants, d'une manière générale, leurs parents ont une vision assez négative des jeux vidéo: temps passé, coût et violence sont les principaux reproches faits à ces outils de divertissements.

EN QUELQUES POINTS

- Les 11-15 sont de plus en plus équipés et toujours plus connectés avec 97% de connexion web à domicile et 73% qui ont un téléphone mobile dans la poche.
- Les principaux usages évoluent peu par rapport à l'an passé avec 80% d'utilisation du web pour faire ses devoirs (contre 82% en 2007-2008) mais aussi et toujours les outils de communication et notamment la messagerie instantanée restent largement en tête avec 12% des élèves qui déclarent passer plus de 3 heures par jour sur leur messagerie!
- Les blogs conservent eux aussi un intérêt important auprès des 11-15 ans avec 40% des enfants qui ont un blog (contre 38% en 2008-2009). Désormais, ils utilisent leurs blogs pour faire des rencontres (19% contre 10% en 2007-2008). En outre, Facebook fait une arrivée fracassante chez les collégiens avec 35% d'entre eux qui déclarent avoir un profil sur ce réseau social.
- Les risques restent liés à la manière dont ils utilisent ces outils. Les messageries instantanées et les réseaux sociaux restent les outils au sein desquels ils exposent le plus leur vie privée et par conséquent prennent le plus de risques d'entrer en contact avec des inconnus.
- Le téléchargement illicite continue de se développer avec une augmentation conséquente du téléchargement de jeux vidéo et 45% des enfants qui déclarent être tombés sur des contenus choquants en téléchargeant. 25% d'entre eux déclarent également télécharger à la demande de leurs parents...
- Les jeux vidéo attirent de plus en plus de jeunes que cela soit pour y jouer sur console ou en ligne (39% contre 36 % en 2007-2008). Une nouvelle tendance se dessine avec 33% des enfants qui déclarent y jouer avec leurs parents ou leurs grands parents. Toutefois selon les enfants, les jeux vidéo ont une mauvaise image auprès de leurs parents qui les jugent « chronophages » (45%), chers (44%) et violents (27%).
- D'une manière générale les enfants semblent bien avertis des risques potentiels liés à l'utilisation de l'Internet et même s'ils semblent avoir plus de facilités à en parler en famille, ils sont toujours 9 sur 10 à être tombés sur des contenus choquants en surfant et moins de 20% à en avoir parlé avec des adultes.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA VOIX DE L'ENFANT EN 2009

Agir pour le Cambodge Formation hôtelière, orphelinats, parrainages. Cambodge.



Aide à l'Enfance Tibétaine Parrainages et scolarisation. Inde et Népal.



A.I.S.P.A.S. – Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels

Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France.



Alouette

Santé, éducation, micro-crédits, accueil de jeunes filles victimes de violences sexuelles. Parrainages. Philippines.



A.M.I. – Association Marocaine Ifoulki Programmes de santé et d'éducation. Maroc.



A.M.E.T.I.S.T – Assistance aux Malades En Traitement Intensif en Spécialité Tumorale

Soutien aux enfants atteints du cancer au sein de l'unité oncologique à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches,



Association Bosniaque de France Aide à l'éducation. Bosnie, Croatie, France.

Association d'Enquête et de Médiation Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France

Association « En Parler »
Prévention de la maltraitance, information, sensibilisation.
Soutien aux victimes et à leurs familles. France.



Association Janus Missions chirurgicales. Sénégal. Association Kareen Mane Education, santé, parrainages. Brésil, France, Haïti, Inde, Guatemala, Madagascar, Maroc, Sahara occidental, Tadjikistan.



ATRE – Association Tricastine
Pour le respect des Enfants
Préventions des maltraitances, information, sensibilisation et accompagnement des enfants victimes. France.

Bayti

Aide aux enfants des rues, foyer d'accueil, scolarisation, réinsertion. Maroc.



Bazar Sans Frontières Education, formation, santé. Madagascar.



Brincadeira

Programmes d'éducation et de santé auprès d'enfants avec un handicap sensoriel (sourds, aveugles). Brésil.



BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance - Lutte contre l'exploitation sexuelle et économique des enfants, actions auprès d'enfants dans la rue,



CALYSTO

Société privée ayant pour vocation d'accompagner, de former, d'informer et de conseiller les populations laissées en marge de



Comité Contre l'Esclavage Moderne Lutte contre toutes formes d'esclavage moderne. France.



La Voix De l'Enfant

Comité d'Aide Médicale Programmes médical, sanitaire et social. Angola, France, Indonésie, Mali, Népal, RDCongo, Soudan, Sri Lanka, Ukraine.



Défense des Enfants International – Mauritanie Santé, éducation, défense des droits de l'Enfant. Mauritanie.



Dessine-Moi Un Mouton Prise en charge des enfants touchés par le SIDA. France.



Diambars École de football - Scolarisation. Sénégal.



Double Horizon Scolarisation, formation. Sénégal et Philippines.



Enfants d'Ici et d'Ailleurs Scolarisation, soins, Etat Civil et parrainages. Cameroun, France, Madagascar, Sénégal.



Enfants du Monde Scolarisation, santé primaire, formation professionnelle. Albanie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Croatie, France, Guinée, Inde, Madagascar, Mali, Niger, Roumanie.



Enfants du Monde/Droits de l'Homme Scolarisation, état civil, soins, enfants des rues... Afghanistan, Algérie, Colombie, France, Irak, Liban, Madagascar, Myanmar, Palestine, Soudan, SriLanka, Vietnam, Yémen...



Enfants et Développement Scolarisation, accompagnement familial... Burkina Faso, Cambodge, France, Laos, Népal, Sri Lanka, Vietnam.



Esperanza

Santé, scolarisation et formation professionnelle. Brésil.



E.S.P.O.I.R. – Education, Santé, Partage et Ouverture sur l'Île Rouge - Scolarisation, Programme Etat Civil. Madagascar.



F.I.C.F – Fondation Internationale Fundatia Internationale pentru Copil si Familie

Développement, éducation, santé des enfants. Roumanie.

Génération 22

Actions auprès des enfants atteints du syndrome de Di George ou micro-délétion du Chromosome 22. France.

G.P.A.S. - Groupes de Pédagogie et d'Animation Sociale -Pédagogie sociale dans la rue, médiation. France et Pologne.



Karuna

Programmes d'éducation et santé. Tibet, Inde, Népal, Bhoutan.



Krousar Thmey Programmes éducatif, social et culturel. Cambodge.



LAUREUS France

Identifier, sélectionner et financer des actions permettant l'insertion sociale par le sport, en Afrique du Sud.



L'Ecole dans le Ciel Scolarisation. Inde (Ladakh).



L'Enfant Bleu –Enfance Maltraitée Normandie Prise en charge psychologique et juridique des victimes de maltraitances, prévention, formation, UMJ. France. La Cause des Enfants Lutte contre les maltraitances. France.



La Chance aux Enfants Programmes culturels : ateliers ludo-éducatifs... France.



La Chaîne de l'Espoir Missions chirurgicales auprès d'enfants dans le monde.



La Maison de Sagesse Aide d'urgence, programmes éducatifs, culturels. Afghanistan, Brésil, Congo-Braz., Ethiopie...



Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix Lutte contre les maltraitances, UMJ. France.

Les Amis de Bait Ham Programmes éducatifs et formation professionnelle pour jeunes en difficulté issus de l'immigration. Israël.



Les Enfants de Noé Aide aux enfants déshérités et formation professionnelle. Brésil, France.

Les Enfants du Danube Animation dans des orphelinats et dans des centres pour enfants abandonnés, handicapés et maltraités. Slovaquie.



Les Enfants, le Jeu et l'Education (E.J.E) Centres éducatifs dans camps de réfugiés. Palestine.



Maison de la Médiation Lieu d'accueil et de dialogue entre jeunes et adultes en conflit. France.



Maison des Droits de l'Enfant / Eurosocial Promotion et développement des droits de l'enfant. France.

MAMA A.C.

Actions auprès enfants des rues, scolarisation. Mexique.



Mani Football Forever Défense des droits des jeunes footballeurs Africains France, Cameroun.



Moradia Associação Civil Foyer d'accueil et réinsertion d'enfants des rues. Brésil.



Nobody's Children Foundation Lutte contre les maltraitances. Pologne.



Association Notre-Dame du Sacré Cœur Foyer d'accueil pour enfants en difficulté. France.



Fondation Paint A Smile
Peinture et décoration de services hospitaliers pour redonner un sourire aux enfants malades.



Parcours d'Exil

Accompagnement thérapeutique et insertion sociale et professionnelle d'enfants victimes dans leur pays d'origine de tortures et autres violences. France.

parcours d'exil

Parole et Justice
Accompagnement, information, prévention et sensibilisation aux
maltraitances. France.



Rapport d'Activités - Exercice 2009

Planète Enfants Formation, lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle, enfants des rues. Népal.



Première Urgence Aide d'urgence, réhabilitation de structures de santé. Corée-Nord, Erythrée, Géorgie...



Rencontres Jeunes et Handicaps Sensibilisation au handicap / situations à risques. France.



Solidarité Enfance Roumanie Maison d'accueil, formation, prévention. Roumanie.



Solidarité France Brésil Santé, éducation et formation dans les favelas. Brésil.



Solidimey Accompagnement scolaire, activités sportives et culturelles. Paris, 18ème.



SOS Enfance en Danger Lutte contre les maltraitances : sensibilisation, prévention, groupes de paroles, UAMJ. France.



SOS Enfants Education, formation professionnelle, santé, Etat Civil, parrainages. Algérie, Angola...



Sport Sans Frontières Education des enfants par le sport et formation. Afghanistan, Bolivie, France, Inde, Kosovo, Maroc, Sénégal, Sri Lanka.



Terre de Vie

Santé, éducation, parrainage. Bangladesh, Bénin, Cameroun Equateur, Honduras, Liban, Mali, Pérou, Sénégal, SriLanka, To



Potentielle

Mise en place et gestion de projets individuels pour soutenir des enfants en difficulté. France.

Tête en l'Air

Accompagnement d'enfants et leur famille en neurochirurgie, information des professionnels. France.

Tête en l'air

Umuseké Promotion d'une culture de paix. Rwanda.



Un Enfant par la Main

Aide médicale, alimentaire, accès à l'eau, scolarisation... Angol Bolivie, Brésil, Equateur, Ethiopie, Gambie, Guatemala, Hondur Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Ouganda, Philippines, Sénég Sri Lanka, Thaïlande, Togo, VietNam...



Un Enfant, Une Promesse Soutien éducatif et psychosocial aux enfants des camps de réfugiés. Gaza, Cisjordanie et Liban.



Voix De l'Enfant Nabeul Aide les enfants abandonnés et mères célibataires. Tunisie



Volontariat
Education, formation professionnelle, santé, accompagnement familial, parrainages. Inde.



Rapport d'Activités rédigé par l'équipe de la Voix De l'Enfant :

Martine BROUSSE, Directrice,
Jérôme BAPTISTE, Coordinateur des Programmes Internationaux,
Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN, Coordinatrice des Programmes France,
Odile MAURICE, Thérapeute familiale,
Liliana PINAULT, Secrétaire,
Amélie TIGOULET, Chargée de Communication,
Nicole SAULAIS, Coordinatrice des manifestions.

Rapport d'Activités mis en page par :

Charlotte PICAVET, stagiaire et Amélie TIGOULET.



Association fédérative pour l'aide à l'enfance en détresse

La Voix De l'Enfant BP 301 – 75464 Paris Cedex 10 Tél. : 01 40 22 04 22 – Fax : 01 40 22 02 90

info@lavoixdelenfant.org - www.lavoixdelenfant.org